



**HAL**  
open science

## Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVIIe siècle au XIXe siècle

Marie-Sophie Turrel

► **To cite this version:**

Marie-Sophie Turrel. Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVIIe siècle au XIXe siècle. Histoire. 2020. dumas-03112086

**HAL Id: dumas-03112086**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03112086>**

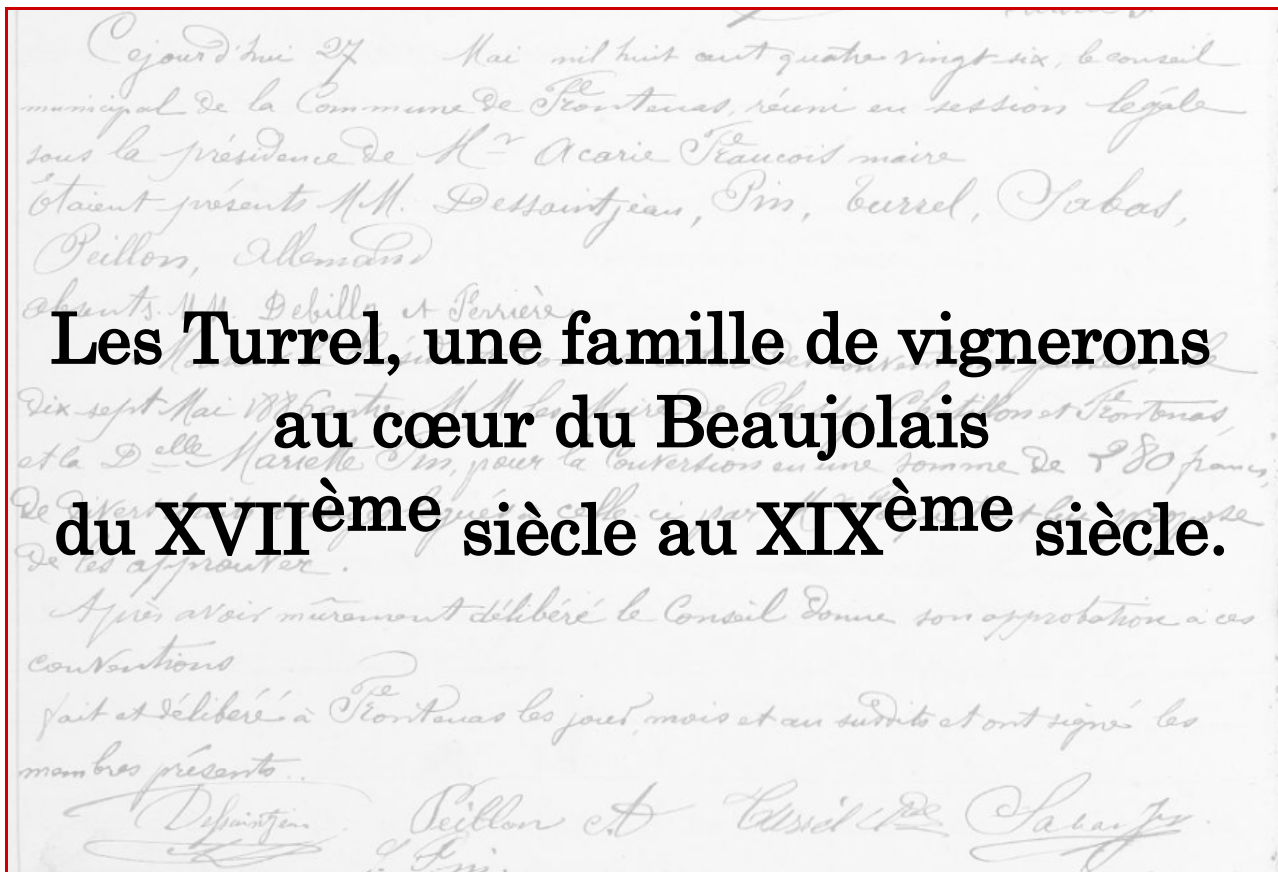
Submitted on 15 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License









Je remercie les membres de ma famille pour leurs conseils et leur implication, mes collègues de la promotion pour leur aide technique notamment Valérie, Hélène et Marie-Claire, les Archives de Bagnols, de Paris, les Archives Départementales de l'Ain, de la Côte-d'Or, du Rhône, de la Saône-et-Loire, et la Société Généalogique du Lyonnais et du Beaujolais pour la numérisation des archives, le site Legifrance, les Archives du Ministère de l'agriculture, l'équipe des Archives Nationales pour leurs recherches, mes professeurs de l'université de Nîmes pour leurs cours et travaux dirigés très instructifs : Mme Gareil pour son approche méthodique du latin et du vieux français, Mme Raynaud pour ses travaux dirigés intensifs en héraldique, M. Deschanel et M. Viel pour l'étude approfondie de la paléographie, M. Wenzel pour son cours très vivant de l'histoire du droit de la famille, M. Olivier pour son cours d'histoire moderne passionnant, M. Cosson et Mme Ortega qui m'ont donné l'opportunité d'écrire ce mémoire.



## SOMMAIRE

INTRODUCTION. ....	p 9.
OUTILS. ....	p 11.
I- Frontenas. ....	p 13.
II- Jean Antoine Turrel (1815-1884, Sosa 1) et Jeanne Marie Vissoux. ....	p 33.
III- Louis et Charles, enfants de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux. ...	p 46.
IV- Les ascendants du XVIII <sup>ème</sup> siècle. ....	p 54.
V- Les ascendants du XVII <sup>ème</sup> siècle. ....	p 78.
CONCLUSION. ....	p 100.
TABLE DES MATIERES. ....	p 101.
TABLE DES ANNEXES. ....	p 104.
BIBLIOGRAPHIE. ....	p 115.





## INTRODUCTION

La famille Turrel a vécu pendant plusieurs générations au cœur même du Beaujolais, dans le Pays des pierres dorées. Bagnols était le lieu de vie du plus ancien Turrel dont j'ai retrouvé la trace: Augustin Turrel. Augustin était cordonnier et travaillait également le tissu. Michel Turrel, son fils, sera le premier de sept générations successives de vigneron et de cultivateurs vivant sur Bagnols et Frontenas.

L'écriture de ce mémoire a débuté à partir d'un couple marié en 1843. Il est la clé de départ dans mes recherches de ses descendants puis dans celles de ses ascendants. J'avais cependant pour consigne de choisir un couple marié entre 1833 et 1842. Une marge d'un an avant et après cette période, était accordée sous réserve de justifier le choix du couple. J'ai choisi un couple sensiblement proche d'un de mes ascendants. Nous savons à quel point, faire des recherches généalogiques nécessitent de nombreuses heures de travail, et ce mémoire était l'occasion pour moi de satisfaire mon intérêt pour l'histoire de ma famille tout en aiguisant et approfondissant mes connaissances en généalogie.

Mon choix de couple d'étude s'est donc porté sur Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux. Jean Antoine est le frère aîné de Jean Antoine Marie Turrel, mon aïeul direct. Ce dernier s'est marié très largement en dehors de la période imposée, je ne pouvais donc pas le choisir comme personnage principal de mon mémoire. Mon frère m'a fait une suggestion : « il me semble que Jean Antoine Marie a un frère qui s'est marié vers 1840 ». J'ai alors retrouvé ce frère marié en 1843. Jean Antoine est donc mon arrière-grand-oncle éloigné de plusieurs générations.

Ce travail relève d'une méthodologie dont la cohérence sera suivie tout au long de la présentation. J'établirai la descendance du couple par le fils aîné à chaque fois, ce que nous appellerons la descendance agnatique. Le même principe sera appliqué pour la recherche d'ascendants : celle-ci se faisant par les hommes, nous l'appellerons l'ascendance agnatique.

Mes personnages principaux auront des numéros pour les identifier que nous appellerons numéros Sosa. Leurs enfants seront numérotés par ordre de naissance. Cet écrit est accompagné d'un fichier au format gedcom (communication de données généalogiques) transmis à mon directeur de recherche M. Cosson. Ce fichier contient tous les individus qu'il m'a été demandé de rechercher. J'agrèment ce mémoire de quelques fragments d'arbres généalogiques afin de faciliter la compréhension de la présentation des familles : la similarité des prénoms, sur des générations successives, peut prêter à confusion.

D'autre part, ces hommes et ces femmes ont, au cours de leurs vies, travaillé, acheté des biens, donné un héritage à leurs enfants... C'est pourquoi, je partage dans ce travail de recherches, des documents d'état civil, notariés, militaires, et tente de contextualiser au mieux ces couples et leur mode de vie dans leurs époques respectives. Notre couple Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux s'est marié à Frontenas dans le département du Rhône. Les recherches ont été particulièrement difficiles, n'ayant eu accès à aucun ouvrage consacré à ce lieu. J'ai donc limité mes lectures à des ressources en ligne, mais ai pu réaliser quelques estimations démographiques pour être en mesure de raconter la vie de Frontenas du XVI<sup>ème</sup> siècle jusqu'à nos jours.

Ce mémoire a été réalisé dans le contexte particulier de confinement que la France connaît depuis le mois de mars 2020. Les sites des Archives fermés, les transports ferroviaires à l'arrêt, et enfin le confinement ont fait que la réalisation de ce mémoire se base essentiellement sur des sources et documents numérisés sur internet. Je n'ai pas donc pas été en mesure de produire un travail de recherches approfondi concernant le cadastre, les successions et les hypothèques.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

L'étude généalogique d'une famille, portant sur plus de deux siècles, m'amène à poser les bases d'une réflexion. En quoi la généalogie de la famille de Jean-Antoine Turrel révèle des caractéristiques classiques d'une famille beaujolaise entre le XVII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle ?

Ce travail débutera par une mise en contexte, à la fois historique et géographique, afin de bien situer le cadre de vie de la famille étudiée. Je développerai ensuite la recherche sur le couple Jean Antoine Turrel – Jeanne Marie Vissoux, m'intéressant à leur couple, leurs enfants, et leur patrimoine. Mon étude se terminera par la présentation des recherches concernant les ascendants de ce couple, distinguant en cela les XVII<sup>ème</sup> et XVIII<sup>ème</sup> siècles.

## OUTILS

### ABREVIATIONS.

Arrdt : arrondissement.  
 A.D : Archives Départementales.  
 B.N.F : Bibliothèque Nationale de France.  
 Dép : département.  
 F. : folio.  
 Img : image.  
 J.O. : journal officiel.  
 Me : Maître.  
 Réper. Chrono. : répertoire chronologique.  
 T.S.A. : table de successions et absences.  
 Villefranche : Villefranche-sur-Saône.

### REGLES DE TRANSCRIPTION.

Les règles de transcription suivies sont celles étudiées en cours de paléographie cette année avec M. Deschanel et M. Viel (selon *L'édition des textes anciens XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de B. Barbiche et M. Chatenet).

La transcription des longs documents est faite ligne par ligne pour faciliter la comparaison avec le texte original.

Les abréviations sont développées.

[...] : indique un passage non lisible.

[rayé : ...] : indique un mot rayé.

[sic] : cette locution signale une forme aberrante comme une répétition involontaire.

*Signé* : ce mot est rajouté dans les transcriptions pour indiquer les signatures.

### SIGNES.

(...) dans une citation ou une transcription : correspond au texte non cité volontairement.

(...) dans les notes de bas de page : correspond au texte non cité par manque de place.

### SOURCES CONSULTEES.

Archives départementales.

- Série B : Cours et juridictions.
- Série C : Administrations provinciales.
- Série E : Féodalité, minutes notariales, registres paroissiaux et d'état civil.
- Série M : Administration générale et économie.
- Série P : Finances, cadastre, postes.
- Série Q : Domaines, enregistrement, hypothèques.
- Série R : Affaires militaires.
  
- Articles publiés sur internet,
- Blog,
- Encyclopédies et dictionnaires,
- Forum,
- Livres numérisés,
- Sites web.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## VOCABULAIRE ET PRECISIONS.

- Citations et références : le nom de l'auteur et la date de parution de l'ouvrage sont indiqués entre parenthèses ou en bas de page si nécessaire.
- Cote en bas de page: référence d'enregistrement administrative servant au classement d'un document et à sa consultation.
- **Couleur verte dans les arbres généalogiques** : correspond aux femmes.
- Image (en bas de page) : fait référence à une image numérisée.
- Sosa, la numérotation : méthode de numérotation des individus. Jean Antoine Turrel est le Sosa n° 1. Son père Claude Turrel est le Sosa n° 2, son grand-père Claude Turrel est le Sosa n° 4. La mère de Jean Antoine est le Sosa n° 3. Les hommes ont toujours un numéro pair, et les femmes un numéro impair. Ces numéros nous permettent d'identifier plus facilement un individu et de savoir à quelle génération il se place. Si Jean Antoine est de la première génération, son grand-père est de la troisième. Pour arriver jusqu'à Augustin à la septième génération, on comptera 1, 2, 4, 8, 16, 32, 64.
- Tableaux et graphiques réalisés par mes soins au mois de juin 2020.

## I- Frontenas.



(Source : site internet commune de Frontenas.)

# Frontenas

Frontenas est un village français situé dans le département du Rhône. Ses habitants sont appelés les Frontenassiens. D'une superficie de 342 hectares, il est entouré par les communes de Moiré, Alix et Bagnols, et est situé à 2 km au sud-est de Theizé, la plus grande ville des environs. La commune est proche du parc naturel régional du Pilat. Son altitude moyenne est de 357 mètres. Le ruisseau d'Alix, le ruisseau de Chambonne, sous-affluent de l'Azergues, sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune (Rolland et Clouzet, 1901-1902). En 2017, 839 habitants sont recensés<sup>1</sup>.



Theizé

Moiré

Alix

Bagnols

### A- Le Beaujolais et ses belles pierres.

A la lecture de l'ouvrage de Pierre Virès sur le Beaujolais, je relève ces quelques lignes si poétiques qui nous montrent l'amour qu'il porte à ce territoire :

« *Et quand, arrivés sur la cîme, nous promenions nos regards éblouis sur ce paysage grandiose, notre œil s'illuminait d'une fierté naturelle. C'était bien là notre Beaujolais qui se révélait à nous dans toute sa magnificence* » (Pierre Virès, 1904, p. 6).

#### 1- Naissance d'un Vignoble.

Situé entre Lyon et Mâcon, le Beaujolais s'étend des contreforts du Massif Central à la plaine de la Saône plus à l'est. Les vignes sont principalement cultivées en coteaux<sup>2</sup>. Leurs gradins successifs sont reliés par des escaliers intégrés dans des murets de pierres sèches qui retiennent la terre des étages supérieurs. Les vignes profitent d'une excellente exposition et de sols aux caractéristiques géologiques singulières. Le sud est dominé par des terrains argilo-calcaires et gréseux, et le nord, quant à lui, bénéficie de sols cristallins et granitiques (Lallemand Marie, <https://blog.millesima.fr/2014/07/08/noblesse-caractere-du-beaujolais/>, juin 2020).

Si le Beaujolais connaît aujourd'hui une renommée internationale, il a eu peine à trouver sa place notamment à cause de taxes sur le vin et de difficultés d'acheminement vers les grandes villes et ce jusqu'au XVII<sup>ème</sup> siècle. Pour exemples, le 18 novembre 1622, un arrêt<sup>3</sup> du Parlement de Bourgogne « *defend à toutes personnes d'introduire en Bourgogne, pour en faire commerce ou les consommer, les vins de Languedoc, de Provence, de Dauphiné, des Lyonnais et de Beaujolais, sous peine de 1500 livres d'amende et de confiscation* ». Le roi d'Espagne Philippe IV fait de même pour la Franche-Comté. Il interdit par lettre patente l'entrée de « *tous vins estrangiers, Lionnois et pays*

<sup>1</sup> INSEE, RP2017 géographie au 01/01/2019. <https://www.insee.fr/fr/information/2008354>.

<sup>2</sup> Espace en pente situé généralement sur les flancs d'une petite colline ou en rebord d'un plateau.

<sup>3</sup> A.D. de la Côte-d'Or, Délibérations du Parlement, copie du temps. 1620-1635, B 12069-ter.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

*de Languedoc et Provence Beaujollois et Masconnois ou du costé de la Saone<sup>1</sup> ».*

Dans le registre de la Grand-Chambre 1629-1630 du Parlement de Bourgogne, une homologation<sup>2</sup> de la délibération de la Chambre de la ville d'Auxonne « *condamne les marchands de la ville, lesquels, nonobstant les defenses, etaient allés acheter des vins au Maconnais et au Beaujolais, à ne rentrer dans la ville que quarante jours après s'etre présentés aux portes, defend à leurs bateaux de dépasser l'île Jouan, et chacun en l'amende de 100 livres* ». En 1773, faire passer du vin du Beaujolais pour du Vin Mâconnais était aussi répréhensible comme on le constate dans la condamnation<sup>3</sup> du Sieur Salé, marchand de vin à Villié en Beaujolais « *à 120 livres (...) pour avoir déclaré au peage de Macon, comme vin Maconnais, 19 pieces de vin Beaujolais qu'il envoyait à Paris* ».

La conservation du vin est aussi un facteur contraignant. On doit le consommer relativement jeune, et ce jusqu'à l'apparition de la tonnellerie moderne et de l'industrie du verre, vers la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle. Le « Beaujolais nouveau » pourrait d'ailleurs trouver une partie de ses origines dans ces pratiques liées aux contraintes de la nature. Les crises frumentaires<sup>4</sup> influencent également la culture de la vigne. Des arrachages en masse des vignobles peuvent être ordonnés par le roi pour semer du blé à la place, ou bien des interdictions de nouvelles plantations (Bedon Robert et Dupré Nicole, 2002, p. 249).

Au 16<sup>ème</sup> siècle, Georges d'Amboise, premier ministre du roi Louis XII, donne une première impulsion au vin du Beaujolais. Les trouvant à son goût et voulant s'en approvisionner, il décida de les faire exempter des droits d'entrée et de sortie à leurs passages dans les bureaux des fermes générales (Virès Pierre, 1904, p. 112). La vigne attire aussi la bourgeoisie lyonnaise et leurs capitaux, les notables jouissant d'un droit de vente sans taxe, comme l'indique l'intendant du Lyonnais Lambert d'Herbigny dans ses Mémoires en 1698<sup>5</sup>.



(Scène de libation bachique, linteau de cheminée, Frontenas, crédit photo Pierre Guerrier, Nelly et Jean Stanko.)

Les vins du Beaujolais commencent à se vendre à Lyon et jusqu'à Paris mais le transport est long et coûteux. A l'abrogation des taxes bourguignonnes, que les marchands de vins du Beaujolais devaient payer pour acheminer leurs vins en Bourgogne et jusqu'à Paris, et l'ouverture du canal de Briare dont la construction commença en 1605 pour finir en 1642 (Pinsseau Pierre, 1943), le Beaujolais a pu exporter son vin dans d'autres régions françaises par la Loire et alimenter le marché lyonnais grâce au transport de tonneaux sur la Saône. Le marché parisien reste cependant plus difficile à conquérir, le transport nécessitant le franchissement de cols des monts du Beaujolais pour rejoindre la Loire et le canal de Briare. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, beaucoup de crus finissent par être connus pour leur qualité. On entend notamment parler des crus de Cercié, Charentay, Chenas, Corcelle, Fleurie, St Lager, Villié.

Grâce à cette popularité, on voit de nouvelles vignes apparaître un peu partout dans le reste de la région. Ces autres vins servaient à fournir Paris et le reste de la France en vins dits populaires.

Pendant toute la première partie du XIX<sup>ème</sup> siècle, les vignes s'étendent. Puis l'arrivée brutale de la pyrale, insecte ravageur, menaça de détruire tout le vignoble. Des moyens rudimentaires sont employés pour se débarrasser de ce fléau, comme envoyer les femmes et les enfants à la chasse au vers. Le mildiou (champignon) et le phylloxera (puceron identifié dans le Beaujolais en 1874) prennent la suite. Le Gamay, cépage majoritaire dans le Beaujolais, est sensible aux maladies. Benoît Raclet (1780-1844), procureur au baillage de Roanne, découvrit un remède pour soigner le vignoble de la pyrale. Il consistait en un système d'échaudage de la vigne

<sup>1</sup> A.D. de la Saône-et-Loire, C 535, 1624-1630.

<sup>2</sup> A.D. de la Côte-d'Or, Grand-Chambre 1629-1630, B 12234, folio 35.

<sup>3</sup> A.D. Saône-et-Loire, Procès-verbaux au sujet des fraudes commises au préjudice des États du Mâconnais, C 764 1773.

<sup>4</sup> Difficulté pour des individus à subvenir à leur besoin en nourriture.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, 1C6, Mémoires sur le gouvernement de Lyon de l'intendant L. d'Herbigny, 1698, image 105.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

(Romanèche-Thorins, [Http://www.romaneche-thorins.fr/fr/evenement/62647/fete-raclet](http://www.romaneche-thorins.fr/fr/evenement/62647/fete-raclet), juin 2020). De son côté, Victor Pulliat (1827-1896), spécialiste des cépages, suggère que l'on greffe les plants de Gamay à des ceps américains afin de lutter contre le phylloxera. Les vignes purent ainsi être replantées (Guillard Stéphane, Gleizé, 2012).

Au 20<sup>ème</sup> siècle, le chemin de fer sera un facteur de développement du vin (voir ci-contre). « *En effet, le Beaujolais est maintenant dans un magnifique réseau de voies ferrées qui le sillonnent en tout sens : lignes de Villefranche à Tarare (...). Un tronçon relie (...) Villefranche et sa gare centrale, au réseau du tramway de l'Ain (...)* » (Virès Pierre, 1904, p. 8).

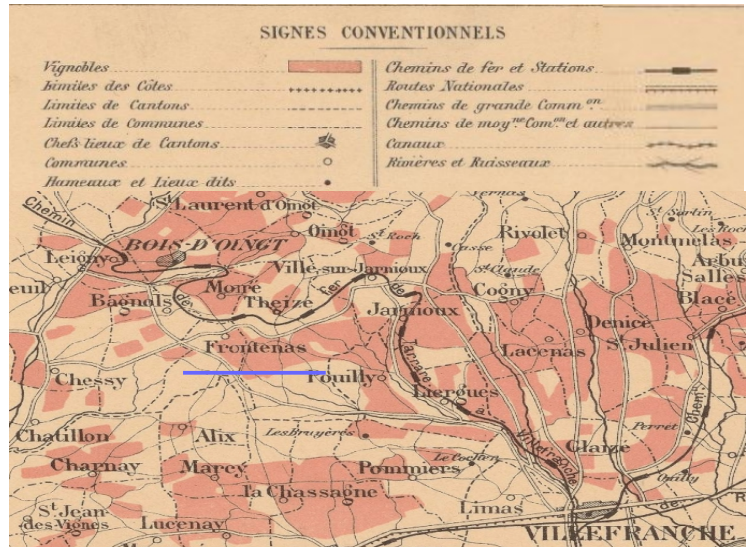
Pendant l'Occupation, de nombreuses restrictions sont venues entraver la commercialisation des vins. On échelonnait leurs dates de sorties pour pallier une éventuelle pénurie.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Beaujolais connaît une expansion sans précédent. Les vignerons fondent l'Union viticole du Beaujolais. En 1945, cette dernière demande de pouvoir commercialiser avant les dates officiellement prévues pour la sortie des vins. Il y a en effet un calendrier bien précis à respecter. Ce n'est que six années plus tard qu'un arrêté publié au Journal Officiel<sup>1</sup> autorise la vente du Beaujolais dès le 15 décembre.

Les vignerons toujours mécontents demandent la possibilité de vendre leurs vins avant, « en primeur » ; demande qui aboutit le 13 novembre 1951, avec la parution d'une note administrative<sup>2</sup>. J'ai fait une demande à Legifrance pour consulter cette note puis aux Archives du Ministère de l'Agriculture et enfin aux Archives Nationales. Je n'aurai pas de réponse dans le temps imparti.

Ainsi naît le Beaujolais nouveau. La Maison du Beaujolais est inaugurée en 1952, première coopérative de vente et de promotion agricole du Beaujolais.

Le vignoble Beaujolais, par ses 12 appellations d'origine contrôlée, est renommé mondialement.



(Carte des vignobles des Côtes Beaujolaise, Mâconnaise et Chalonnaise, A. Budker, 1901, BNF dép. cartes et plans, GE C-2859.)



(Café parisien en 1911, source ville de Paris, Bibliothèque Historique.)



(Les vendanges en Beaujolais, Henri Duval, [photogr. reprod. par A. Cintract pour la Société de géographie 1900-1920, BNF, département Société de Géographie, SG XBA-121.)

<sup>1</sup> Légifrance, J.O. du 9 septembre 1951, p. 9464.

<sup>2</sup> Note non trouvée. Demande faite aux Archives Nationales le 16 juin 2020.



## 2- Pays des pierres dorées.

En voyageant à travers le sud du Beaujolais, on ne peut rester sans remarquer la particularité de la couleur du patrimoine bâti. C'est cette particularité qui a donné à ce territoire son surnom de « Pays des pierres dorées ». La pierre dorée vient d'une roche calcaire chargée en oxydes de fer et plus particulièrement l'ocre qui lui donne cette couleur jaune. Elle est également constituée de débris de coquillages dont les facettes réfléchissent la lumière. Elle était utilisée pour la construction dans le Beaujolais mais aussi dans les Monts d'Or situés au nord-ouest de Lyon.

Le grès autrefois extrait de carrières dites morguières situées dans le sud du Beaujolais fut exploité jusqu'à épuisement. Les morguières étaient souterraines et creusées des mains de l'homme. A coups de pic, les ouvriers récupéraient également du sable, puis joint à de la chaux s'en servaient comme mortier dans la construction des bâtiments. La marne, mélange d'argile de calcaire et de sable, servait quant à elle à la fabrication d'autres matériaux comme les tuiles, les briques, les poteries.

Il est difficile de savoir depuis quand ces morguières sont exploitées. Toutefois, la porte de l'église romane de Frontenas est datée du XII<sup>ème</sup> siècle. Nous pourrions considérer alors que l'édifice date de la même période.



(Frontenas, l'église, crédit photo Alain Tavernier.)



(Porte de l'église de Frontenas, crédit photo <https://www.edelo.net/>.)

Les Archives de Bagnols nous apportent également des informations supplémentaires. La construction du château du dit lieu a en effet débuté au XIII<sup>ème</sup> siècle, et d'après la couleur des ses pierres, il serait issu des tailleurs de pierres dorées. Enfin, j'aurai souhaité trouver mentions de ces morguières dans les registres paroissiaux de Frontenas ; les curés écrivaient parfois sur le contexte du moment lorsqu'ils rédigeaient les actes, mais tel n'a pas été le cas. Aussi, je donnerai l'exemple d'un décès survenu sur le village voisin de Bagnols. Précisons qu'à ce jour, un hameau situé entre

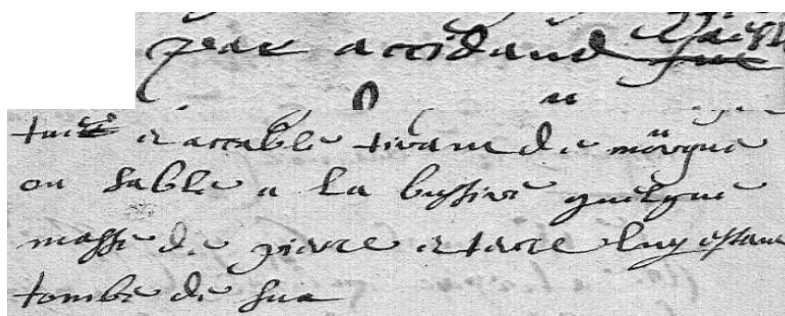
Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Frontenas et Bagnols se nomme « Les carrières ».

Le 24 février 1652 à Bagnols<sup>1</sup>, Jean le Blauche décède après avoir été écrasé par des masses de pierre et de terre. Cela pourrait supposer que la morguière s'est effondrée.

### Transcription :

« par accidand a esté tué et accablé tirant de mourgue ou sable à la Bussire quelque masse de pierre et terre luy estant tombé desus ».



La Bussire pourrait correspondre à la Bussière, hameau situé sur le village voisin de Moiré.

(Extrait de l'acte de sépulture de Jean le Blauche du 24 février 1652 à Bagnols.)

Les métiers résultant de l'exploitation des ces morguières sont nombreux. J'ai consulté les registres paroissiaux de Frontenas pour les répertorier. Cette liste n'est pas exhaustive car il s'agit uniquement des personnes mentionnées dans les actes, témoins, famille, habitant Frontenas. D'après l'Almanach de 1760, on compte 3 potiers en terre en 1759 pour 300 communicants à Frontenas. En 1808, Frontenas compte 280 habitants (Ballanche, 1808, p. 302).

	1661-1667 <sup>2</sup>	1700 <sup>3</sup>	1755 <sup>4</sup>	1759 <sup>5</sup>	1800 <sup>6</sup>	1836 <sup>7</sup>	1872 <sup>8</sup>
Potier de terre	1	2	2	3	1		
Tailleur de pierre							1
Tuilier					1	1	

(Tableau répertoriant le nombre de travailleurs par métier sur Frontenas.)

Nous retrouvons aujourd'hui de nombreux vestiges nés de cette extraction de pierres dorées. La maison forte de Rapetour, ou bien le château de Bagnols en sont de beaux exemples.

La conservation de ce patrimoine géologique est important car nécessaire en cas de restauration des édifices ayant traversés les âges. Il subsiste aujourd'hui une carrière située à 9 kilomètres de Frontenas qui abrite un musée appelé Les Pierres Folles et entièrement dédié à la géologie et à l'histoire de la pierre dorée qui a façonné le paysage.

Le pays des pierres dorées rassemble aujourd'hui une quarantaine de villages. Il n' a pas hésité à mettre en avant son patrimoine à travers la création de cartes postales et d'oblitérations philatéliques.



<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1631-1657.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1661-1667.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1700.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1755.

<sup>5</sup> Delaroche, Almanach de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolois, Lyon, 1760, p. 88.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Naissance, 1800-1801.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 – Naissance, 1836.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 6437 – Naissance, 1872.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



(Carte postale semi-moderne de la route des pierres dorées, vu sur Delcampe.)

Ci-dessous, un extrait du plan cadastral de Frontenas de 1827<sup>1</sup> où l'on retrouve un chemin nommé des tuileries.



(Extrait du plan cadastral de Frontenas de 1827.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Cadastre, 3 P 669 - Frontenas - Section A (1-507), 1827.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## B- Histoire.

### 1- Village au cœur de la baronnie de Bagnols.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, Frontenas est sous l'autorité du bailli du Beaujolais qui dépend de la sénéchaussée de Lyon, juridiction d'un sénéchal, et est soumise à la justice seigneuriale du Bois-d'Oingt, possession des barons de Bagnols. Bagnols se situe à 2 kilomètres de Frontenas. La paroisse fait partie de l'archiprêtré de l'Arbresle. Jusqu'à la Révolution, le village vit sous le contrôle de seigneurs qui se succèdent : les Chabannes, les Camus, les Dugué, les Hesseler, les Croppet de Varissan et les Montbellet de Saint Try.

Frontenas traversera toutes les épreuves telles les famines, les épidémies de peste et autres maladies sévissant à cette période. Les habitants vivent de la culture de la vigne, travaillent grâce aux morguères, construisent des habitats, prennent en nourrice<sup>1</sup> les enfants de bourgeois de Lyon. ils sont toutefois majoritairement agriculteurs. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le commerce du vin commence à voir des jours meilleurs ce qui favorise l'arrivée de nouveaux habitants et peut-être l'espoir de nouvelles sources de revenus pour les habitants de Frontenas. Les octrois comme la non-imposition<sup>2</sup> sur la vente du vin donnés aux bourgeois de Lyon font que ces derniers viennent acheter des terres à la campagne. Ils ont également le privilège de ne pas payer la taille à certaines conditions, notamment celle de prendre un fermier qui lui bien évidemment paiera la taille.

Extrait des Mémoires de l'intendant d'Herbigny<sup>3</sup>.

Les bourgeois de Lyon sont exempts de la taille, qui qu'onque est né dans la ville en est bourgeois, ceux qui viennent s'y établir, n'acquierent le droit de bourgeoisie, qu'en donnant leur nomme à l'hostel de ville, c'est à dire se faisant inscrire sur les registres, avec une déclaration de leurs biens, et au bout de dix ans ils sont réputés bourgeois; leur exemption conciste à ne point payer de tailles, pour tous les biens ou ils ont mis fermier ou grangier, et à pouvoir tenir par leurs mains une maison de campagne avec son clos, cette même faculté a...

#### Transcription :

« Les bourgeois de Lyon sont exempts de la taille ; qui qu'onque est né dans la ville en est bourgeois, ceux qui viennent s'y établir n'acquierent le droit de bourgeoisie qu'en donnant leur nommée à l'hostel de ville, c'est-à-dire se faisant inscrire sur les registres avec une déclaration de leurs biens et au bout de dix ans, ils sont réputés bourgeois ; leur exemption conciste à ne point payer de tailles, pour tous les biens ou ils ont mis fermier ou grangier, et à pouvoir tenir par leurs mains une maison de campagne avec son clos (...). »

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1756, acte du 1<sup>er</sup> décembre 1756.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, 1C6, Mémoires sur le gouvernement de Lyon de l'intendant Lambert d'Herbigny, 1698, image 106.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, 1C6, Mémoires sur le gouvernement de Lyon de l'intendant Lambert d'Herbigny, 1698, image 105.

Le 27 février 1755<sup>1</sup>, un drame se produit dans le village. Jean, un jeune homme de 30 ans, maçon depuis deux ans est mort écrasé au fond d'un puits, puits qu'il était en train de creuser pour Pierre Solichon. Benoît Colomb un tailleur de pierres et Antoine Cassié lui aussi maçon ont été témoins de l'accident.

Le 30 décembre 1765<sup>2</sup>, le curé de Bagnols et archiprêtre de l'Arbresle est venu bénir une cloche dans l'église de Frontenas. A cette cloche on donna parrain et marraine : le seigneur de Ronzière, Benoît Elie Sabatin et Jeanne Marie Sabatin tante de ce dernier. Ronzière est à 20 kilomètres de Frontenas. Six religieux assistent à la bénédiction.

En 1790, le département de Rhône-et-Loire est créé regroupant le Beaujolais, le Lyonnais et le Forez. En 1793, la ville de Lyon se soulève contre la convention nationale. En décembre 1793, Jean-Marie Collot d'Herbois, homme politique, commande les représailles contre les lyonnais, contre-révolutionnaires.

Massacre de Lyon ordonné par Collot d'Herbois<sup>3</sup>, eau-forte, Duplessis-Berteaux, 1804.



Le comte de Précý à la tête des combattants lyonnais contre-révolutionnaires aurait fuit la ville de Lyon assiégée par l'armée républicaine. Il serait passé dans le secteur de Frontenas pour se réfugier ne pouvant gagner la Suisse. Sur cet événement, les sources que je trouve sont discordantes.

François-Xavier Feller dans son dictionnaire de 1834 (Feller F-X., 1834, p. 275 à 277) raconte que le comte de Précý fuit la ville de Lyon avec 700 soldats et qu'il atteindra les montagnes du Forez avec seulement deux compagnons. Le musée de l'armée parle lui sur son site internet (Musée militaire de Lyon, <https://www.museemilitairelyon.com/spip.php?rubrique5>, juin 2020), de 1000 hommes et 200 cavaliers qui quittent Lyon.

Marie-Ange Villeret, dans son inventaire<sup>4</sup> des archives déposées de la commune de Frontenas aux Archives Départementales du Rhône fait référence à des combats qui auraient eu lieu dans le bois d'Alix impliquant les hommes du comte de Précý. Les habitants de Frontenas y auraient peut-être pris part. Les archives de Bagnols parlent des habitants de Theizé, Alix et les communes environnantes qui auraient pris en chasse les hommes du comte de Précý dans le bois d'Alix (Archives de Bagnols, <https://www.bagnolsarchives.com/archives-muscadins.php>, juin 2020). A savoir que je parle dans ce mémoire de la famille Danguin originaire de Theizé. Peut-être ont-ils été témoins des événements. Les habitants de Theizé auraient pillé les militaires après les avoir assassinés ce qui leur vaudra le surnom qu'on leur connaît aujourd'hui « les muscadins de Theizé ». Qui nous dit que les habitants de Frontenas n'ont pas fait de même ? Le site internet des Muscadins de Theizé (<http://muscadins.free.fr/ret.htm>, juin 2020) parle également d'affrontements violents dans le bois d'Alix.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1755.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1765.

<sup>3</sup> Paris, Bibliothèque Nationale de France, Cabinet des Estampes, Réserve QB-370 (47)-FT 4, Est18Rev1.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, EDEPOT90/ 1-104 1617-1983.

Alphonse Balleydier écrit dans son ouvrage sur l'histoire militaire de la ville Lyon de 1816 : « *Les Arnas, les Ormes, Oingt, Bois de Nizay, Bois-d'Oingt, Montagne de la Faye, Pouilli-le-Monial, Ville-sur-Jarniost, Moirai, Varambon, Frontenas, Pommier, (Saint) Cyprien, Morancé, Anse, Alix. Les rebelles ont passé par ces divers endroits, mais il ne s'y est livré aucun combat ; il n'y a péri aucune victime malgré les bruits effrayants répandus, principalement sur le bois d'Alix* ». (Balleydier, 1816, p. 134). A Theizé, on compterait 4 victimes rebelles.

Enfin, le livre de René Perrin du Lac paru en 1908 est assurément intéressant car il donne des extraits des états de service de Louis-François Perrin de Précý écrits par le comte de Précý lui-même (Perrin du Lac René, 1908, p. 193 à 196). Le comte ne raconte aucune bataille dans le bois d'Alix mais, que lui et ses hommes s'y sont réfugiés. Je joins un extrait de son récit en annexe 2, car il s'agit d'un témoignage du passé pendant une période importante de l'histoire, la Révolution française. Nos habitants de Frontenas ont certainement eu un rôle lors du passage de ces troupes en « cavale ». Quand je lis que les tocsins des villages sonnaient pour prévenir les villageois de l'arrivée d'hommes armés, j' imagine le son des cloches et la panique ou peut-être la rage qui devaient les accompagner. L'exemplaire que j'ai pu consulter sur internet appartient à l'université américaine de Stanford.

Le Rhône se séparera de la Loire pour ne devenir qu'un seul département en 1793. Je consulte les registres de délibérations communales de Frontenas qui sont numérisés pour la période 1846-1970 et en extrais quelques événements. Le 10 novembre 1868<sup>1</sup>, le conseil municipal se réunit et décide d'aider 5 pauvres de la commune en leur donnant 10 francs chacun sous forme de bon de pain. Ce genre d'aide est assez régulière d'après le registre de délibérations. Les sommes varient certainement en fonction des recettes plus ou moins importantes de la commune. Le 21 février 1871<sup>2</sup>, la commune achète une nouvelle horloge car l'ancienne qui était de mauvaise facture ne fonctionne plus depuis plusieurs années. La commune emprunte 800 francs pour son acquisition, alors que les concessions du cimetière ont bien rapportées cette année. Le 20 mai 1874<sup>3</sup>, le maire Antoine Rivière et ses conseillers votent une imposition exceptionnelle de 1300 francs pour l'année 1875 pour pouvoir payer le salaire de 300 francs du garde-champêtre et combler le déficit de 1000 francs de la commune. Imposition « exceptionnelle » qui apparaît assez régulièrement sur le registre. Le 5 février 1888<sup>4</sup>, la commune vote pour l'agrandissement de l'école mixte et pour ses réparations à faire. Cette même année, le conseil municipal valide le budget pour l'école : 1000 francs à payer à l'instituteur, 100 francs à payer à la maîtresse de travaux d'aiguille, et 7 francs pour les frais d'impressions relatives à l'instruction primaire. Le 3 juin 1888<sup>5</sup>, le conseil municipal décide de créer un cours d'adulte qui commencera le 1<sup>er</sup> novembre 1888.

Le 9 août 1896<sup>6</sup>, le conseil proteste contre le nouveau tracé du chemin de fer Villefranche Tarare. En effet, le conseil pense que la circulation sera fortement perturbée notamment à cause de routes qui vont être rétrécies, et que les personnes se rendant sur Villefranche seraient en danger à cause de la voie ferrée installée le long de la route. Le 21 janvier 1909<sup>7</sup>, le conseil municipal donne une concession pour une durée de 30 ans à la Compagnie d'énergie électrique de l'Azergues. Cette dernière aura la charge de la distribution de l'éclairage électrique dans la commune.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/4 – FRONTENAS, image 170.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/4 – FRONTENAS, image 184.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/5 – FRONTENAS, image 4.

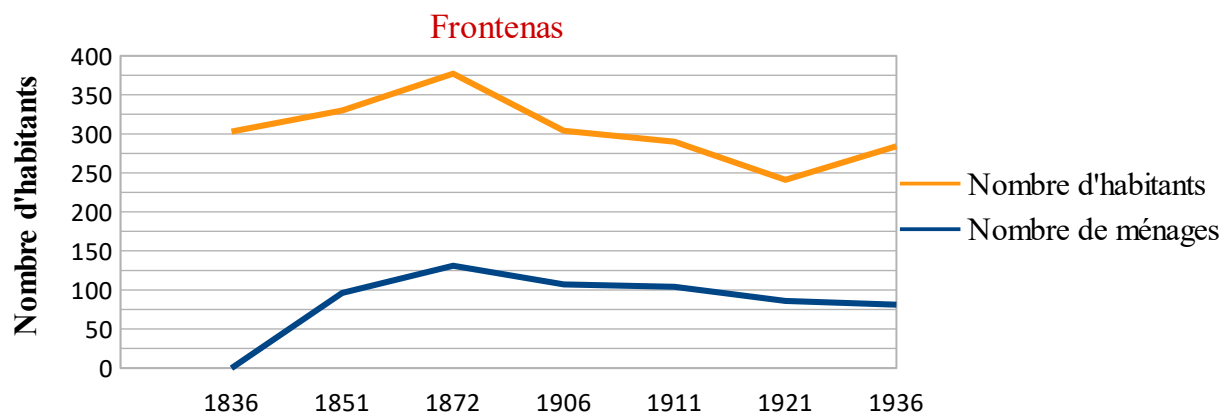
<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/5 – FRONTENAS, images 165 et 166.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/5 – FRONTENAS, image 167.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/6 – FRONTENAS, image 52.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/6 – FRONTENAS, images 165 et 166.

La population de Frontenas compte en 1836<sup>1</sup>, 303 habitants. En 1851<sup>2</sup>, sur 330 habitants, 236 ont un métier en rapport avec l'agriculture (Voir le détail en annexe 3). En 1872<sup>3</sup>, elle monte à 377 habitants pour 131 ménages. Entre 1921<sup>4</sup> et 1936<sup>5</sup>, le nombre d'habitants augmente alors que le nombre de ménages baisse. Les couples ont certainement plus d'enfants, car si l'on regarde les courbes, la bleue suit la jaune pour les autres périodes. Quand le nombre de ménages augmente, la population augmente. Quand le nombre de ménages baisse, le nombre d'habitants baisse. En 1936, 81 ménages habitent Frontenas, soit 284 personnes. En cent ans, Frontenas ne perd que 19 habitants. En 2017, la population a quasiment triplé passant à 839 habitants<sup>6</sup>.



(Diagramme présentant le nombre d'habitants en fonction du nombre de ménages sur Frontenas.)

Grâce aux recensements sur Frontenas, certaines informations me permettent d'identifier l'âge de la population par tranche. J'ai choisi pour exemples les années avant la guerre de 1914-1918, et l'année après guerre pour constater l'évolution de la population. Je m'aperçois que la tranche 20-39 ans en 1921 a baissé de 5% par rapport à 1911. Les causes peuvent être multiples : la guerre a pu provoquer un certain nombre de décès et la migration de certaines populations pour aller travailler dans les grandes villes, le manque de travail à la campagne, l'accès aux soins ou aux aides sociales qui est certainement plus facile à la ville qu'à la campagne. N'oublions pas également la grippe espagnole qui arrive à Lyon fin 1918 (Société des membres de la légion d'honneur, [http://smlh-rhone.com/doc/c7\\_8\\_lyon\\_ville\\_hopital.pdf](http://smlh-rhone.com/doc/c7_8_lyon_ville_hopital.pdf), p. 3, juin 2020) et a pu toucher Frontenas.

	0 à 1 an		1 à 19 ans		20 à 39 ans		40 à 59 ans		60 ans et plus		Total
1906 <sup>7</sup>	8	2%	81	26%	78	25%	85	27%	52	17%	304
1911	3	1%	72	24%	81	27%	84	28%	50	17%	290
1921	3	1%	64	26%	55	22%	78	32%	41	17%	241

(Nombre d'habitants par tranche d'âges et sa correspondance en pourcentage par rapport au nombre total d'habitants.)

En janvier 2014, Frontenas intègre la nouvelle communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées. Aujourd'hui, il ne reste plus que 3 vigneron sur 816 habitants ; un vinifie à la cave coopérative d'Oedoria à Theizé, et deux élaborent et élèvent leurs vins dans leurs chais. (Commune de Frontenas, <https://www.frontenas.com/index.php/la-commune-menu-2/65-presentation-de-la-commune>, juin 2020). En 1851, 236 habitants sur 330 vivaient de l'agriculture soit 71% de la

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 5 – Récapitulatif, 1836.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 91 – Récapitulatif, 1851.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 237 – Récapitulatif, 1872.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 561 – Récapitulatif, 1921.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 699 – Récapitulatif, 1936.

<sup>6</sup> INSEE, RP2017 géographie au 01/01/2019, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4269674?geo=COM-69090>.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 484 – Récapitulatif, 1906.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

population. Un élevage de vaches laitières est également présent entre Frontenas et Alix. Il ne reste qu'un commerce, le restaurant Bistrot d'Hélices et une Association Le Comptoir qui permet aux habitants d'acheter du pain, le journal, et boire un verre.

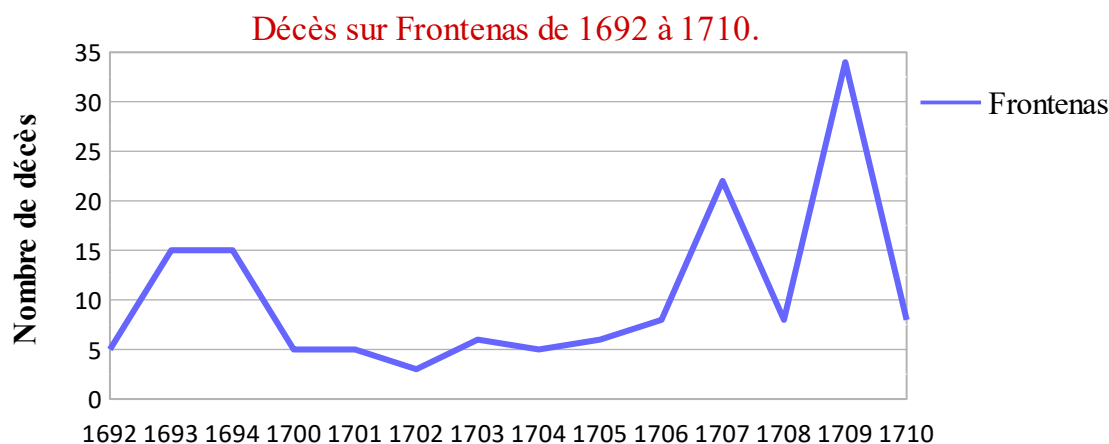
## 2- Les calamités.

### a- Les épidémies et famines.

Frontenas n'est pas épargné par les épidémies qui ravagent la France par épisodes pendant plusieurs siècles. Les registres de sépultures du village ne donnent que peu souvent les causes de décès dans les actes de décès. J'ai donc fait une recherche sur les épidémies ayant touchées le Beaujolais sous l'Ancien Régime et j'ai ensuite comptabilisé le nombre de morts à ces périodes. Marie-Ange Villeret, dans son inventaire<sup>1</sup> des archives déposées de la commune de Frontenas aux Archives Départementales du Rhône écrit qu'une épidémie de peste en 1349 n'a laissé que trois habitants dans le village de Frontenas. Je n'ai pas trouvé de sources sur cette information. Les Archives de Bagnols font état d'une autre épidémie qui ne laissa que deux habitants à Frontenas en 1581( Archives de Bagnols, [Http://www.bagnolsarchives.com/archives-chapelle.php](http://www.bagnolsarchives.com/archives-chapelle.php), juin 2020). Cette information aurait été écrit dans l'almanach paroissial du canton du Bois d'Oingt, publié en 1906. Je n'ai pas trouvé cet ouvrage et n'ai donc pas pu vérifier l'exactitude des faits.

La mairie de Saint-Just-d'Avray a raconté l'histoire de son village sur son site internet (Commune de Saint-Just-d'Avray, <http://www.stjustdavray.fr/V2/vie-communale/2-histoire/histoire-evenements-du-xveme-au-xixeme-siecle/>, juin 2020). Cette commune se situe à 25 kilomètres de Frontenas. Elle fait état d'épidémies de peste dans les années 1690 et en 1706 qui ravagent le Beaujolais. Je consulte alors les registres de Frontenas et répertorie le nombre de décès. Je ne trouverai malheureusement aucune mention de la peste. Je constate qu'en général, entre 1690 et 1767, le nombre de décès se situe en dessous de 10 par an.

En 1693 et 1694, je compte 15 décès l'an. En 1707<sup>2</sup>, je compterai 22 décès. C'est d'ailleurs cette année que va décéder Benoîte Pocquillon Carret, une des protagonistes de mon arbre généalogique. Je découvre un pic important en 1709<sup>3</sup> : 34 décès cette année là alors que la table décennale m'en annonçait 11. En scrutant cette année, cela m'a toutefois permis de trouver un enfant qu'il me manquait dans mon arbre généalogique. Dans ce registre, on retrouve des actes en double, dans le désordre. J'ai donc noté le prénom et nom de chaque décédé ainsi que l'âge quand celui-ci était indiqué pour avoir un compte juste. Je pense que le curé était débordé par le nombre de personnes à enterrer et écrivait alors moins d'informations. C'est pourquoi en 1709, seuls 11 décédés ont un âge indiqué sur leur acte de sépulture. Cette année là, plusieurs personnes présentes dans mon arbre généalogique décéderont sur Frontenas et Theizé. C'est une année de disette dûe à l'hiver rigoureux qui a gelé les semences.



<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, EDEPOT90/ 1-104 1617-1983.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1707.

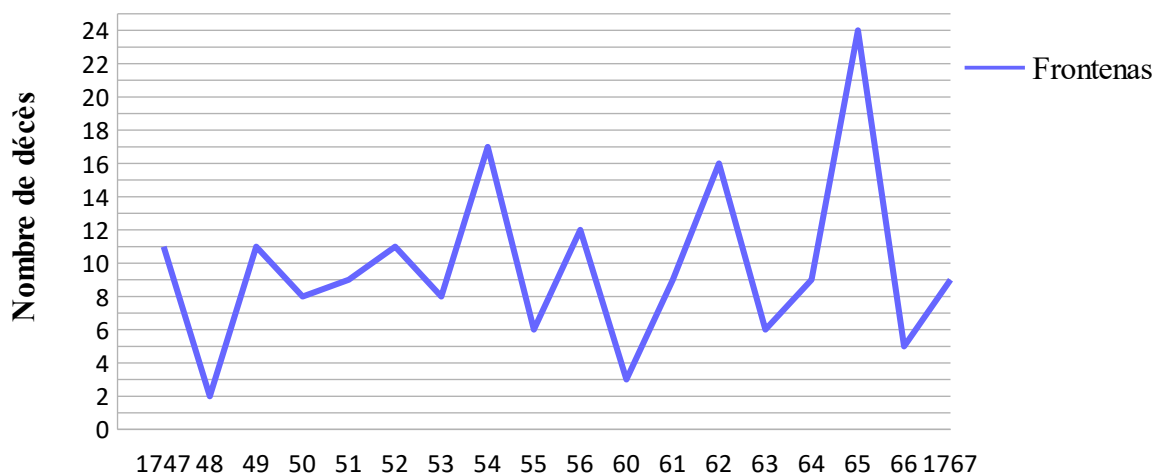
<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1708-1709.



Alors que je fais des recherches dans les registres paroissiaux du village de Theizé pour trouver des membres de la famille Danguin dans les années 1750, je lis dans un acte un événement qui sort de l'ordinaire, une attaque de loup. J'en parlerai dans une section suivante. Je décide donc de vérifier si, à Frontenas, ce genre d'évènement s'est produit. Je ne trouverai rien mais j'en profiterai pour comptabiliser le nombre de décès par année sur une vingtaine d'années. Je m'aide de deux tables alphabétiques qui me regroupent les décès de 1740 à 1749<sup>1</sup> et 1760 à 1767<sup>2</sup>. Pour les autres années, je compte un à un les actes. Ceci me permet de constater comment le village a été touché par les épidémies, les famines, les attaques éventuelles d'animaux ou de soldats. Je ne peux cependant pas dire de quoi la population décède car le curé ne mettra à aucun moment les causes de décès. Toutefois, nous pouvons faire des suppositions. Les décès naturels vont s'échelonner sur l'année, un par si, un par là, dans le cas de Frontenas. Nous pourrions penser à une épidémie de peste, de typhus, maladies extrêmement contagieuses, quand plusieurs personnes décèdent le même jour, qu'elles sont de la même famille, ou que les enterrements se succèdent les uns derrière les autres.

En 1707<sup>3</sup>, 18 décès sur 22 interviennent entre le mois de juillet et fin novembre. La moitié a moins de 15 ans. En 1765, 17 personnes sur 24 décèdent entre le mois de mars et fin mai ; 14 d'entre elles seront des enfants âgés de moins de 10 ans, 2 auront moins de 15 ans et une aura 72 ans. Je constate qu'en 1765<sup>4</sup>, les décès interviennent dans le premier semestre de l'année sur 3 mois et ne touchent quasiment que les enfants, contrairement à l'année 1707, dont les décès interviennent sur 5 mois au second semestre de l'année et touchent la population de tous âges. Nous pourrions considérer alors que nous sommes en présence de deux événements différents. Alors que la peste est signalé en 1706 à 25 kilomètres de Frontenas, je supposerai qu'en 1707, cette maladie contagieuse provoque 18 décès. En 1765, il pourrait s'agir de la variole qui tue surtout les enfants (Biraben Jean-Noël, 1973, article).

### Décès sur Frontenas de 1747 à 1767.



<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1740-1749.

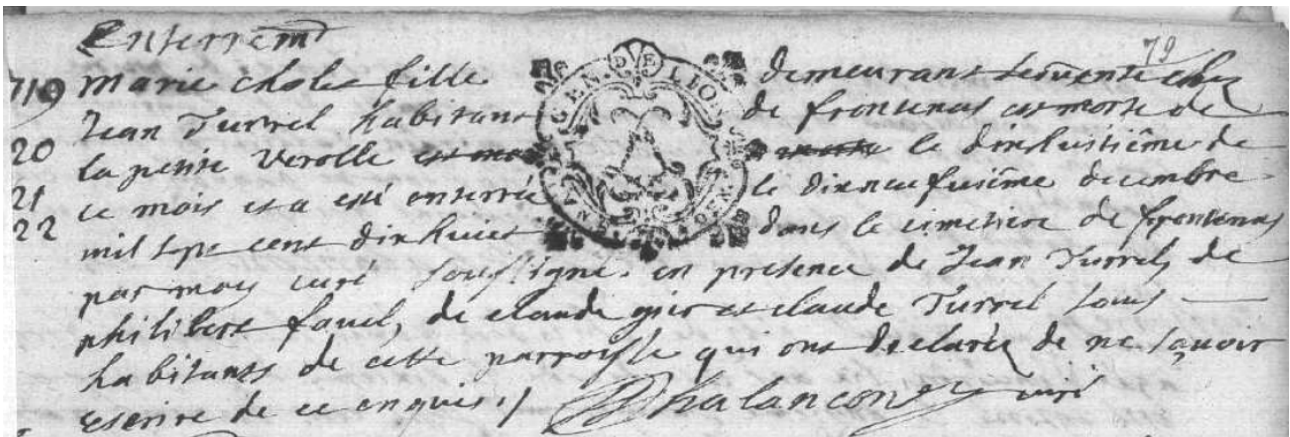
<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1760-1767.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1707.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1765.

Je trouverai la présence de la variole appelée petite vérole le 19 décembre 1718<sup>1</sup> à Frontenas.

Acte de sépulture de Marie Cholet du 19 décembre 1718 à Frontenas.



**Transcription :**

« Enterrement.

Marie Cholet fille demeurant servente chez Jean Turrel habitant de Frontenas est morte de la petite verolle [rayé : est morte] le dixhuitieme de ce mois et a esté enterrée le dixneufvieme decembre mil sept cent dix huit dans le cimetiére de Frontenas par moy curé soussigné en presence de Jean Turrel, de Philibert Favel, de Claude Gier et Claude Turrel tous habitants de cette parroisse qui ont declaré de ne savoir escrire de ce enquis. *Signé Chalanson curé* ».

b- La grêle.

La grêle est un événement climatique courant dans le Beaujolais. Alors que la population de Frontenas vit essentiellement de l'agriculture et ce au moins jusqu'en 1851<sup>2</sup>, la destruction des vignes et des cultures a forcément un impact sur la vie des habitants : moins de vignes, moins de raisins, moins de vin ; moins de plantations nourricières, moins de nourriture.

Le 14 juillet 1748<sup>3</sup>, des habitants de Frontenas informent les consuls du village que la grêle a détruit le trois quart des vignes et récoltes, notamment blé et chanvre. Cette information est enregistrée sous forme de procès-verbal devant le notaire Vial de Frontenas. L'intention de ce procès-verbal est d'obtenir des aides financières. Des Turrel y sont présents, Jean et Claude qui sont des collatéraux des Turrel qui nous intéressent. Le 20 août 1753<sup>4</sup>, Claude Turrel (Sosa 16) et Claude Turrel fils (Sosa 8) font dresser un autre procès-verbal chez Maître Fornas.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1718.


<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 91 – Récapitulatif, 1851.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 22, images 628 à 630.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2155 – 1751-1758, acte n° 26, images 936 à 939.

Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Procès-verbal du 14 juillet 1748, enregistré chez le notaire Vial de Frontenas.

savoir faisons -  que pardevant le Notaire Royal  
 Louisigne et présents les témoins après nommés sont  
 Comparsus Jean Delaverrère, Claude Marquaron, Denis Boulot  
 Jean et Claude Turvel, Claude Bonnefoy, tournant la rose, Gilles  
 Pierre Solichon tous habitants, et Claude Grava, Jacques Dubost  
 et Etienne Gueypos Consuls l'année présente de la paroisse  
 de Frontenas en Lionnois; qui nous ont dits que le treizième  
 du présent mois de juillet, il est tombé dans ladite paroisse  
 sur les deux heures de relevé une si grande quantité  
 de grêle avec royaume qu'elle a emporté les trois quarts  
 de la récolte pendant par rassembler dans les fonds  
 dépendants de ladite paroisse: C'est pourquoy ils nous ont requis  
 d'en assister et des Notables personnes et témoins cy après  
 nommés voulons nous transporter dans les fonds dépendants  
 d'elle pour reconnaître la vérité de leur dire, ainsi adavant  
 de leur requisiion nous nous sommes transportés avec tous  
 les susnommés et les personnes de foy si après nommées  
 dans les limites de ladite paroisse du côté des champs de Thier  
 et moisis et Baquols tous les quels fonds ayant examinés  
 fort attentivement de même que les cy après nommés, nous avons  
 reconnu que les Bleds et autres Menus grains, Chanvres et Vignes  
 ont été <sup>entièrement</sup> trois quarts endommagés, de la nous nous sommes  
 transportés du côté de la paroisse de Mascy sur une territoire  
 appelé en plan ou nous avons reconnu que la gelée de Thier  
 dérivée à cause de la proximité des forêts y a fait un mal si considérable  
 qu'on sera obligé de renouveler les susd. vignes. De quoi ils nous  
 ont requis en voulons dresser nôtre présent procès verbal, ce que  
 nous avons fait pour leur seroir et Valloir ce que de raison  
 au Frontenas maison curiale le quatorze juillet mille sept cent

quarante huit sur les quatre heures de relevé en presence  
 et assiste de plusieurs vial curé du lieu, esprit heoude  
 vicair de devant l'annee de meme, sicut Jean Delaverriere  
 agent de Madame la Baronne de Baquols, Vicar venant sous  
 et ~~francois~~ <sup>francois</sup> juge vicarier habitant des Baquols temoins requis  
 qui ont signés avec les susnommés, et Nonard Graves, Dubost  
 et Greppos Consuls pour les savoir ainsi qu'ils ont declare  
 de se enquis et sommés suivant l'ordonnance  
 Vial curé de frontenas & Nonard vicair & moiré  
 Jean Delaverriere & venant sous des Baquols  
 Antoine Page de Bagnols  
 D. Solichon & D. Boulot  
 Toussaint Lacrose Claude Turrel & Pierre Joffroy  
 Jean Turrel Claude Guillard & Margaron  
 Et  
 Com au Grand ouvrier le 23 juillet  
 1748 devant nous  
 Comad

### Transcription :

« Savoir faisons que par devant le notaire royal  
 soussigné et presents les temoins après nommés sont  
 comparus Jean Delaverriere, Claude Margaron, Denis Boulot,  
 Jean et Claude Turrel, Claude Bonnefoy, Toussaint Lacrose, Claude Guillard,  
 Pierre Solichon, tous habitant et Claude Grave, Hugues Dubost  
 et Etienne Greppos consuls l'année presante de la paroisse  
 de Frontenas en Lionnois ; qui nous ont dits que le treisieme  
 du present mois de juillet, il est tombé dans ladicte paroisse  
 sur les deux heures de relevé une si grande quantité  
 de gresles avec horage qu'elle a emporté les trois quards  
 de la recolte pendante par rascines dans les fonds  
 dependants de ladite paroisse. C'est pourquoi ils nous ont requis  
 d'eux assisté et des nottables personnes et temoins cy-après  
 nommés vouloir nous transporter dans les fonds dependants  
 d'icelle pour reconnoitre la verité de leur dire ainsi aderant  
 à leur requisition nous nous sommes transportés avec tous  
 les susnommés et les personnes de foy ci-après nommées  
 dans les limites de ladite paroisse du coté des parroisses de Thesé  
 et Moiré et Bagnols tous les quels fonds ayant examinés  
 fort attentivement de meme que les cy-après nommés, nous avons

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

reconnus que les bleds et autres menus grains, chanvres et vignes ont été les trois quarts endommagés. De là nous nous sommes transportés du côté de la paroisse de Marcy sur Ance, territoire appelé en plan où nous avons reconnu que la gelée de l'hiver dernier à cause de la proximité des forests y a fait un mal si considerable qu'on sera obligé de renouveler les susdites vignes. De quoi ils nous ont requis en vouloir dresser notre present procès-verbal, ce que nous avons faits pour leur servir et valloir ce que de raison audicte Frontenas maison curiale ce quatorse juillet mille sept cent quarante huit sur les quatre heures de relevé en presence et assisté de Messires Pierre Vial curé dudit lieu, Esprit Heoude vicaire desservant l'annexe de Moiré, Sieur Jean Delaverriere agent de Madame la Baronne de Bagnols, Sieur Renaud Sour et [rayé : François] Antoine Sage vigneroïn habitans dudit Bagnols temoins requis qui ont signés avec les susnommés et non lesdits Graves, Dubost et Greppos, consuls pour ne savoir ainsi qu'ils l'ont déclaré de ce enquis et sommés suivant l'ordonnance.

*Signé* : Vial curé de Frontenas, Ricoud vicaire à Moyré, Laverriere, Renaud Sourd à Bagnols, Antoine Sage de Bagnols, Laverrieres, P. Solichon, D. Boulot, Toussaint Lacrose, Claude Turrel, J. Bonnefoy, Jean Turrel, Claude Guillard, C. Margaron, Vial notaire royal. Contrôlé au Bois d'Oingt le 23<sup>eme</sup> juillet 1748, reçu douze sols. *Signé* : Fornas ».

Dans l'ouvrage de Joseph Fournet et Maxime Benoît de 1869 sur la grêle dans le département du Rhône, je retrouve des détails quant aux dégâts sur les récoltes suite aux intempéries en 1828 (Fournet et Benoît, 1869, p. 13, 18 et 34).

ÉPOQUES	COMMUNES	INTEMPÉRIES	SORTES DE RÉCOLTES PERDUES	VALEURS DES RÉCOLTES PERDUES		SOMMES ACCORDÉES EN REMISE OU MODÉRATION	
				FR.	C.	FR.	C.
Suite de 1828							
6 Juillet .	Ambérieux . . . . .	»	»	4,968	30	»	»
»	Anse . . . . .	»	»	54,241	20	»	»
»	Bois-d'Oingt . . . . .	»	Vignes . . . . .	13,720	»	»	»
»	Breuil (le) . . . . .	»	Récoltes div.	37,496	»	»	»
»	Bully . . . . .	»	Vignes . . . . .	84,569	»	»	»
»	Chessy . . . . .	»	Récoltes div.	15,250	»	»	»
» s. s.	Dareizé . . . . .	»	Vignes . . . . .	25,749	»	Auc. som. désig.	
»	Frontenas . . . . .	»	Récoltes div.	11,020	»	»	»
				70,249	»		
10 Juillet	Anse . . . . .	»	Vignes . . . . .	130,834	49	Auc. som. désig.	
»	Bagnols . . . . .	»	Récoltes div.	14,090	»	»	»
»	Bois-d'Oingt . . . . .	»	Vignes . . . . .	45,160	29	»	»
»	Frontenas . . . . .	»	Récoltes div.	20,070	»	»	»
»	Lacenas . . . . .	»	»	25,498	»	»	»
»	Marcy-Lachassagne . . . . .	»	»	15,772	10	»	»
»	Moiré . . . . .	»	Récoltes div.	33,420	93	»	»
»	Pouilly-le-Monial . . . . .	»	Vignes . . . . .	35,710	»	»	»
»	Saint-Just-d'Avray . . . . .	Grêle et pluie . . . . .	Récoltes div.	4,847	»	»	»
»	Theizé . . . . .	Grêle . . . . .	Vignes . . . . .	51,517	»	»	»

ÉPOQUES	COMMUNES	INTEMPÉRIES	SORTES DE RÉCOLTES PERDUES	VALEURS DES RÉCOLTES PERDUES	SOMMES ACCORDEES EN REMISE OU MODÉRATION
14 Août.	Alix . . . . .	»	Vignes . . . . .	34,345 »	»
»	Ampuis . . . . .	»	Récoltes div. . . . .	91,868 »	»
»	Aveize . . . . .	»	» . . . . .	12,316 »	»
»	Breuil (le) . . . . .	»	» . . . . .	7,618 »	»
»	Brindas. . . . .	»	Vignes . . . . .	170,586 »	»
»	Chaponost . . . . .	»	» . . . . .	S. réunie au 29 juill.	»
»	Chaussan . . . . .	»	Récoltes div. . . . .	» 1 <sup>er</sup> Juill.	»
»	Collonges. . . . .	»	Vignes . . . . .	14,232 »	»
»	Chessy . . . . .	»	» . . . . .	27,768 »	»
»	Craponne. . . . .	»	» . . . . .	43,290 »	»
»	Dième . . . . .	»	Récoltes div. . . . .	8,970 »	»
»	Frontenas. . . . .	»	Vignes . . . . .	57,856 »	»

(Extraits sur les récoltes perdues sur 3 jours d'intempéries sur Frontenas et d'autres communes du Rhône.)

### 3- La bête du Lyonnais (1754-1756).

Alors que je reconstitue la fratrie de Jeanne Marie Danguin, (1760-1835, Sosa n° 5), épouse de Claude Turrel, (1750-1811, Sosa n° 4), je consulte le registre paroissial de la commune de Theizé pour l'année 1754 et un acte de décès daté du 18 décembre 1754<sup>1</sup> indique que le curé a enterré « la tete et une partie du bras de Jean Melly agé de dix ans (...) qui a été dévoré d'une bete feroce ».

Acte de décès du 18 décembre 1754 de Jean Melly, Theizé.

Ce jourdhuy dix huitieme decembre moy soussigné vicaire ~~de cette~~  
~~parroisse~~ j'ay enterré dans le cimetiére de ~~Theysé~~ cette parroisse  
la tete et une partie du bras de Jean Melly <sup>agé de dix ans</sup> fils de Maurice Melly  
et de Françoise Carrat. qui a été dévoré d'une bete feroce le dix sept  
de ce mois mil sept cent cinquante quatre en presence de Antoine  
Brossette dit ~~d~~ Jamis et de Jean Brossette dit Barquet. Temoins qui  
n'ont signé pour ne scavoir de ce anquis. *Michoud vicaire*

#### Transcription :

« Ce jourdhuy dix huitieme decembre, moy soussigné vicaire [rayé : de cette parroisse] j'ay enterré dans le cimetiére de [rayé : Theysé] cette parroisse la tete et une partie du bras de Jean Melly agé de dix ans, fils de Maurice Melly et de Françoise Carrat qui a été dévoré d'une bete feroce le dix sept de ce mois mil sept cent cinquante quatre en presence de Antoine Brossette dit [rayé : d] Jamis et de Jean Brossette dit Barquet. Temoins qui n'ont signé pour ne scavoir de ce anquis. *Signé : Michoud vicaire* ».

Il n'y a aucun lien entre Jean Melly, cet enfant décédé, et la fratrie sur laquelle je fais des recherches, mais ces mots décrivant l'horreur d'une mort sans aucun doute atrocement douloureuse m'amène à enquêter sur cette « bête sauvage ». Quelle est cette bête qui terrorise et dévore les populations, à quoi ressemble-t-elle ? Différentes sources parlent d'une « bête féroce », qui a attaqué et tué un bon nombre d'enfants âgés de moins de 15 ans entre 1754 et 1756 dans le Lyonnais.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 4 E 4991 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1754.

En 1765, Jean-Louis Alléon-Dulac, naturaliste né à Saint-Etienne en 1723, parle dans ses Mémoires pour servir à l'histoire naturelle, d'une « *bête féroce qui s'étoit fait voir dans plusieurs cantons de nos provinces* ». Il y aurait eu des chasses à la bête sur plusieurs territoires. Elle aurait été vue « *près de Theizé, de Moiré, de Frontenas, de Saint-Bel et de l'Arbresle, tous pays montagneux, en grande partie couverts de bois et coupés par des vellons caverneux, entre lesquels coule la rivière d'Azergues (...). On compta jusqu'à dix-sept jeunes hommes, ou jeunes enfants, attaqués, mordus ou déchirés, et même dévorés* ». Selon les témoins et d'après les descriptions, la population finit par penser qu'il s'agissait d'une hyène : « *D'une grosseur qui approchoit celle du loup, avec des jambes moins hautes, un poil plus rude, et la peau mouchetée de diverses couleurs* » (Alléon-Dulac, 1765, p. 52 à 54.). Entre bête fantastique sortie de notre imaginaire et animal sauvage, on ne saurait dire. Je considérerai qu'il s'agit de plusieurs loups qui doivent attaquer en meute. Le manque de nourriture dû aux hivers rigoureux ont certainement pousser ces bêtes à s'approcher des villages. Ce sont des comportements animaliers que l'on peut constater de nos jours.

Je ne trouverai pas d'illustrations sur la bête du Lyonnais mais d'autres bêtes ont été célèbres comme celle du Gévaudan qui a inspiré une artiste de notre époque, Johanna Öst. Cette bête sévira dix ans plus tard dans cette ancienne province partagée aujourd'hui entre la Lozère et la Haute-Loire.



(Création de l'artiste Johanna Öst sur la bête du Gévaudan, 2010<sup>1</sup>. Copyright© 2020 Johanna Öst.)

Le forum la bête du Lyonnais recense 35 décès dans la région du Lyonnais imputés à la bête féroce ( Forum, <https://betedulyonnais.xooit.fr/f5-Sources.htm>, juin 2020). Le décès que j'ai trouvé à Theizé n'y est pas répertorié. Cela veut dire que la bête a certainement fait plus de victimes.

Jean-Louis Alléon-Dulac n'est pas le seul à témoigner de ces attaques de bêtes. Etiennette Félicité du Crest de Saint-Aubin comtesse de Genlis, parle de la bête du Lyonnais dans ses mémoires. Elle est à ce moment en 1755 reçue comme chanoinesse du chapitre noble d'Alix à l'âge

<sup>1</sup> <https://johannaost.com/1247-la-bete-du-gevaudan-a4-print>.

de 9 ans. Elle raconte alors son passage dans le Beaujolais. Alix se situe à 3,5 kilomètres de Frontenas (Les chanoinesses d'Alix<sup>1</sup>) :

« *Je m'amusais beaucoup à Alix, l'abbesse et toutes les dames me comblaient de bontés et de bonbons, ce qui me donnait une grande vocation pour l'état de chanoinesse. Cependant mon bonheur fut un peu troublé par la terreur que m'inspirait une bête féroce d'une espèce inconnue et singulière qui désolait le canton ; on en contait des choses si effrayantes qu'aucune des dames n'osait sortir de la maison pour aller se promener dans la campagne. Le gouvernement ordonna à ce sujet des chasses publiques et peu de jours après notre départ d'Alix, on tua ce terrible animal. J'ai vu depuis 15 ans après se renouveler ce epsèce de fléau. Tout le monde a entendu parler de la hyène de Gevaudan qui a fait tant de ravages* » (Firmin-Didot, 1857, p. 8).

Les amis du vieil Arbresle<sup>2</sup> ont également écrit un article sur la bête féroce. Quant à moi, après recherches dans les registres paroissiaux de Frontenas, je ne trouverai aucun décès imputé à cette bête, le curé ne mentionnant quasiment jamais les causes de décès sur ce village.



(Portrait de Mme de Genlis. Huile sur toile par Jacques-Antoine-Marie Lemoine, 1781.)

#### 4- Patrimoine.

Frontenas possède une église romane dont la porte en fer forgé est datée du XII<sup>ème</sup> siècle et est classée comme monument historique. Ces ferrures seraient d'ailleurs les seules subsistantes de cette époque dans le Lyonnais. En 1793, on pouvait lire sur son fronton de l'église « Temple de la raison », en raison du nouveau culte imposé par Robespierre (Office de tourisme du Beaujolais, <https://www.rhonetourisme.com/moteur-de-recherche/fiche/eglise-de-frontenas-66631/>, juin 2020). L'église était alors devenue un lieu athé où l'on organisait des événements et fêtes civiques. Son tabernacle date du XV<sup>ème</sup> siècle. Son coq, situé au sommet du clocher porte à son cou un tastevin en argent depuis 1961, petit récipient dédié entièrement au vin qui sert entre autre à la dégustation. L'église fut plusieurs fois restaurée.

Le lavoir datant de 1813, est alimenté par une source. Cette fontaine aurait été selon la légende un lieu de pèlerinage assez réputé pour ses eaux aux vertus miraculeuses (Rolland et Clouzet, 1901-1902, p. 235) dont celle de soigner la vue. Plus tard, le lavoir était appelé temple de la médisance, peut-être du fait que les lavandières se racontaient les histoires du village tout en lavant le linge (Commune de Frontenas, <https://www.frontenas.com/index.php/la-commune-menu-2/49-histoire-et-patrimoine>).



(Le lavoir de Frontenas, crédit photo Rhonetourisme.com.)

<sup>1</sup> <https://leschanoinessesdalix.jimdo.free.com/fiches/du-crest-de-st-aubin/>, juin 2020.

<sup>2</sup> [http://www.amis-arbresle.com/article.php?id\\_article=131](http://www.amis-arbresle.com/article.php?id_article=131), consulté en juin 2020.





(Carte postale ancienne de Frontenas, rue de la mairie, vu sur Delcampe.)



(Carte postale ancienne, M. et Mme Guillard, leur fils et le personnel de la maison, distilleries et vignobles à Frontenas en Beaujolais, vu sur Delcampe.)

Cette présentation géographique et historique de Frontenas nous permet d'imaginer où vivaient ses habitants et leur condition de vie depuis le XVI<sup>ème</sup> siècle. Jean Antoine Turrel s'y marie en 1843, sa famille vivant en ce lieu depuis plusieurs générations.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## II- Jean Antoine Turrel (1815-1884, Sosa 1) et Jeanne Marie Vissoux.

### A- Naissance d'un couple.

#### 1- Le mariage.

Jean Antoine et Jeanne Marie se marient le 20 mai 1843 à Frontenas<sup>1</sup> comme l'indique le registre des mariages conservé aux Archives du Rhône. La France est dans la période historique de la Monarchie de Juillet, née des émeutes dites des « Trois Glorieuses ». Louis-Philippe I<sup>er</sup> est roi des Français.

Leur acte de mariage m'apprend que Jean Antoine est alors âgé de 28 ans. Il vit à Frontenas et est cultivateur. Jeanne Marie est âgée de 25 ans et exerce une profession d'aide de ménage. Elle habite au n° 1 quai Saint-Clair à Lyon. Chacun a présenté son acte de naissance prouvant ainsi son identité. Tous deux sont nés dans le département du Rhône : Jean Antoine, le 25 avril 1815 à Frontenas<sup>2</sup>, et Jeanne Marie le 27 juillet 1817 à Saint-Laurent-d'Oingt<sup>3</sup>, situé à un peu plus de trois kilomètres de Frontenas.

Les deux parents de Jean Antoine, Claude Turrel et Magdelaine Bas, sont présents et consentent au mariage de leur fils. Quant à Jeanne Marie, seul Louis Vissoux, son père, assiste à la cérémonie. En effet, Marie Devay, sa mère n'est plus. Elle est décédée le 28 août 1819 à Saint-Laurent-d'Oingt<sup>4</sup> alors que Jeanne Marie n'avait que 2 ans. Son acte de décès est présenté le jour du mariage au maire André Rivière. Aucun autre membre des familles Turrel ou Vissoux n'est cité sur l'acte de mariage.

Avant la célébration du mariage, 2 publications ont été faites à Lyon et Frontenas<sup>5</sup> les 7 et 14 mai 1843. Les publications de mariage à Lyon ne sont pas consultables sur le site internet des Archives départementales du Rhône. Je n'ai donc pas inséré leur cote en bas de page. Il s'en suit qu'aucun empêchement à cette union n'ayant été signalé, les futurs époux ont échangé leur consentement. Ces derniers ont signé ainsi que leurs parents comme le témoignent leurs signatures ci-dessous :



(Pièce de 50 cents  
Louis-Philippe)

Jean Antoine Turrel

Jeanne Marie Vissoux

Claude Turrel

Magdelaine Bas

Louis Vissoux

J'ai grâce à cet acte de mariage collecté de nombreuses informations pour ma recherche, notamment les dates et lieux de naissance de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux, ainsi que le nom de leurs parents. Je vais pouvoir ainsi retrouver les frères et sœurs de Jean Antoine et Jeanne Marie.

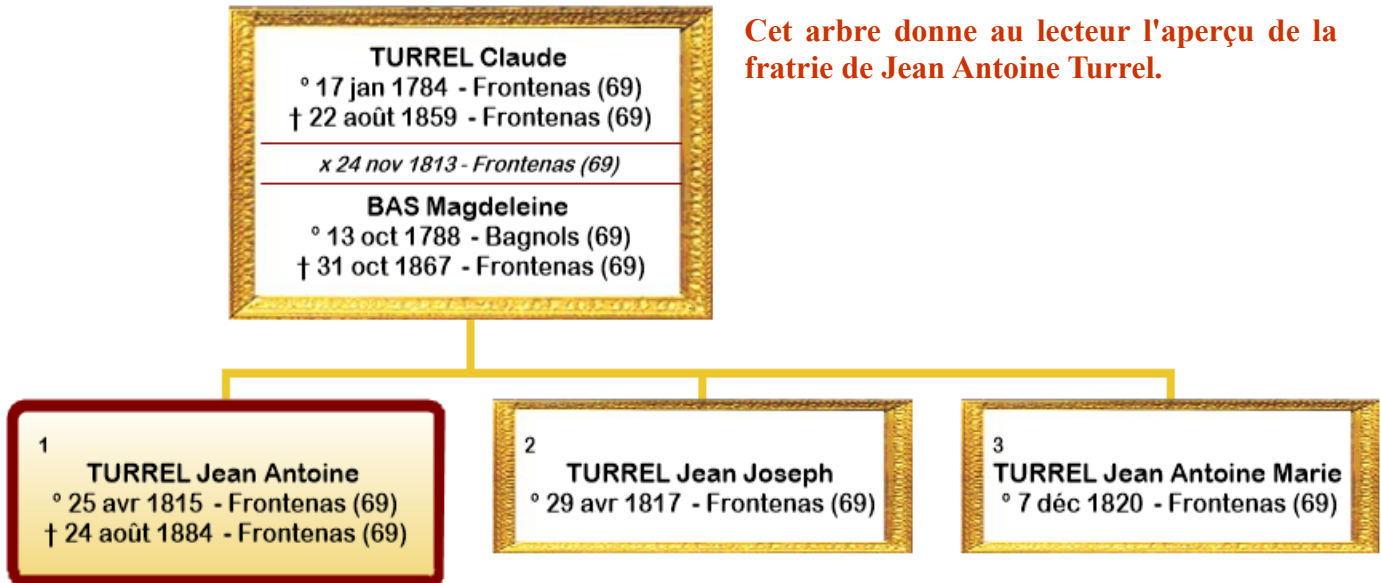
<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Mariage 1843, acte n° 1.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Naissance 1815, acte n° 5.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1817, acte n° 9.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Décès 1819, acte n° 12.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Publication de mariage 1843, actes n° 3 et 4.

2- Jean Antoine Turrel, ses frères : le recensement.

Jean Antoine naît le 25 avril 1815 à 11h00 à Frontenas<sup>1</sup>. L'acte de naissance m'indique que ses parents, Claude Turrel, agriculteur, et Magdeleine Bas sont mariés et habitent cette commune. Le maire Benoît Marie Solichon, qui enregistre la naissance, orthographe le nom de famille **Turel** avec un R ainsi qu'il le fera dans tout l'acte. C'est Claude Turrel qui vient déclarer la naissance le jour même de l'accouchement. Il signera l'acte contrairement à Magdeleine Bas certainement alitée suite à l'accouchement. Il écrira **Turrel** avec deux R. *Claude turrel*

Jean Antoine étant né en 1815 et marié en 1843 à Frontenas, sa famille est susceptible d'apparaître sur les recensements de 1836<sup>2</sup> de la commune. Après recherche sur le site internet des Archives départementales du Rhône, je trouve la famille Turrel effectivement présente. J'ai ainsi la composition du foyer en 1836 à savoir les noms des parents et d'un frère, un métier et les âges. Sont présents :

➔ Claude Turrel, Magdelaine Bas, Jean Antoine Turrel, Jean Antoine Marie Turrel, Antoine Coillié.

NUMÉRO D'ORDRE		NOMS DE FAMILLE.	PRÉNOMS.	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL DES HABITANTS.						AGE.
GÉNÉRAL. 1	des MÉNAGES. 2				Sexe masculin.			Sexe féminin.			
		C. Unyon. 7	Remariés. 8	Veuf. 9	Fils. 10	Femmes mariées. 11	Veues. 12				
175	3/3	Turrel	Claude	Cultivateur	1						50 ans
176	3/1	Mas. fr. Turrel	Magdeleine	..				1			47 ans
177	3/4	Turrel	Jean-Antoine	..	1						21 ans
178	3/4	Turrel	Jean-Antoine Marie	..	1						15 ans
179	3/4	Coillié	Antoine	..	1						10 ans

(Extrait du recensement de la commune de Frontenas, 1836.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Naissance 1815, acte n° 5.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 6 M 5 - Agglomération/Population épars 1836.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

N° général	N° des ménages	Noms de familles	Prénoms	Profession	Age
135	34	Turrel	Claude	Cultivateur	51 ans
136	34	Bas femme Turrel	Magdelaine		47 ans
137	34	Turrel	<b>Jean-Antoine</b>		21 ans
138	34	Turrel	Jean Antoine Marie		15 ans
139	34	Coillié	Antoine		10 ans

(Tableau récapitulatif du recensement de Frontenas, 1836.)

Claude Turrel, le père, cultivateur, est âgé de 51 ans et Magdeleine Bas âgée de 47 ans. L'âge indiqué sur les recensements à cette période peut être approximatif à quelques années près. Aussi, je considère que Claude est né vers 1785 et Magdeleine Bas vers 1789.

Jean Antoine a au moins un frère, Jean Antoine Marie, qui a 15 ans en 1836. Il serait né vers 1821. Un autre enfant est présent, Antoine Coillié. Je n'ai aucune information sur un éventuel lien entre cet enfant et la famille Turrel. Peut-être s'agit-il d'un enfant recueilli et hébergé par charité.

Le recensement de 1841<sup>1</sup>, soit deux ans avant le mariage de Jean Antoine, ne m'indiquera pas de nouvel individu dans le foyer. J'avais quand même peu de chance de trouver un nouveau né car Magdeleine Bas est alors âgée de plus de 50 ans. J'aurais pu cependant voir un enfant absent du recensement de 1836 (car ayant quitté la maison familiale), présent sur le recensement de 1841 (car revenu chez ses parents).

Le 24 novembre 1813<sup>2</sup>, les parents de Jean Antoine Turrel, Claude Turrel et Magdeleine Bas, se marient à Frontenas. Je vérifie alors les naissances de chaque Turrel né après cette date, entre 1813 et 1832 à Frontenas (il n'y a pas de Turrel nés entre 1833-1842 d'après la table décennale<sup>3</sup>). Je trouve 3 enfants issus du mariage de Claude Turrel et Magdeleine Bas :

- 1- Jean Antoine né le 25 avril 1815,
- 2- Jean Joseph né le 29 avril 1817 à 23h00<sup>4</sup> et
- 3- Jean Antoine Marie né le 7 décembre 1820 à 18h00<sup>5</sup>. Sa mère Magdeleine a 32 ans.

Jean Joseph n'apparaissait pas sur les recensements de 1836 et 1841. En 1836, il a 19 ans. Peut-être est-il parti faire un apprentissage ou bien est-il déjà marié. S'il est parti en apprentissage, je peux trouver un éventuel contrat d'apprentissage transcrit chez un notaire ou bien des quittances de paiement pour les sommes payées pour la mise en apprentissage. Il n'y a pas de notaire à cette période à Frontenas. Le bureau de l'enregistrement étant le Bois-d'Oingt, je commencerais ma recherche chez un notaire de cette commune. Enfin je vérifie les Turrel nés avant 1813 sur la table décennale des naissances 1802-1812<sup>6</sup> et je ne trouve pas d'enfant né hors mariage.

### 3- Jeanne Marie Vissoux, 11 frères et sœurs à Saint-laurent-d'Oingt.

#### a- Louis Vissoux et Marie Devay : la descendance.

Louis Vissoux et Marie Devay se marient le 25 mai 1815<sup>7</sup> à Saint-Laurent-d'Oingt.

- 1- Le 13 avril 1816<sup>8</sup>, Antoinette naît et est leur premier enfant. Elle décèdera quelques jours plus tard le 20 avril 1816<sup>9</sup>.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 6 M 32 - Agglomération/Population éparse 1841.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Mariage 1813.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1375 - Table décennale des naissances 1833-1842.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Naissance 1817.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1820.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1376 - Table décennale des naissances 1802-1812.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Mariage 1815, 3<sup>ème</sup> feuillet.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1816.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Décès 1816.

Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

● 2- Jeanne Marie naît le 27 juillet 1817<sup>1</sup>. Louis Vissoux est cultivateur et habite au hameau du Berthier de cette commune.

● 3- Puis arrive Suzanne le 25 août 1819<sup>2</sup>. Marie Devay sa mère décèdera trois jours plus tard le 28 août 1819<sup>3</sup> certainement à cause de complications survenues suite à l'accouchement, elle a 32 ans.

Louis Vissoux, père de Jeanne Marie est veuf en 1819. Après le décès de Marie Devay dont il eut trois enfants, il se remaria en 1820 avec Marguerite Chatard. De cette seconde union naîtront neuf enfants. Tous naissent à Saint-Laurent-d'Oingt.

### b- Louis Vissoux et Marguerite Chatard : la descendance.

Louis Vissoux, veuf, a deux enfants à charge, Jeanne Marie et Suzanne, Antoinette étant décédée quelques jours après sa naissance. Il se remarie avec Marguerite Chatard le 2 juillet 1820<sup>4</sup> à Saint-Laurent-d'Oingt.

C'est en faisant une recherche sur les recensements de 1836<sup>5</sup>, 1841<sup>6</sup> et 1851<sup>7</sup> de Saint-Laurent-d'Oingt que je découvre cette seconde union et sa nombreuse descendance.

➔ En 1836, selon le recensement, Jeanne Marie Vissoux habite encore chez son père et a 19 ans. Sa sœur Suzanne a 17 ans. Quatre autres enfants sont recensés âgés de 7 à 12 ans : Anne 12 ans, Claudine 10 ans, Etienne 9 ans, et Louise 7 ans.

➔ En 1841, trois nouveaux enfants sont recensés :

Claude, Léonard et Louis. Leur âge n'est pas indiqué. Louis Vissoux et Marguerite Chatard emploient et hébergent un domestique nommé Benoît Dumas. Celui-ci est noté sur le recensement.

➔ En 1851, Françoise, 9 ans, agrandit la famille. Marguerite Chatard n'apparaît plus. Je présume qu'elle est décédée entre 1841 et 1851. Je retrouve son acte de décès le 11 octobre 1848 à Saint-Laurent-d'Oingt<sup>8</sup>, elle a 53 ans.

Grâce à ces informations, je consulte les actes de naissance de chacun qui me donnent les prénoms exacts notamment pour Jean Claude nommé Claude dans le recensement de 1841 et Françoise Marguerite nommée Françoise dans le recensement de 1851. De plus, la table décennale de 1813-1822<sup>9</sup> me permet de trouver un enfant supplémentaire. Les neuf enfants suivants sont les frères et sœurs consanguins de Jeanne Marie, ce qui veut dire qu'ils ont le même père mais pas la même mère. Je les numérote pour indiquer leur place dans la fratrie de Jeanne Marie Vissoux :

● 4- Jean Marie naît le 8 septembre 1821<sup>10</sup>. Il décèdera le 11 juin 1823<sup>11</sup>.

● 5- Anne naît le 23 mars 1823<sup>12</sup>.

● 6- Claudine naît le 25 octobre 1824<sup>13</sup>.

● 7- Etienne naît le 11 octobre 1827<sup>14</sup>.

● 8- Louise naît le 22 mars 1830<sup>15</sup>.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1817, acte n° 9.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1819, acte n° 15.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Décès 1819, acte n° 12.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Mariage 1820.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, Recensement, 6 M 5 - Agglomération/Population éparse 1836, folio 158.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, Recensement, 6 M 32 - Agglomération/Population éparse 1841, folio 227.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, Recensement, 6 M 92 - Population éparse 1851, folio 91.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4512 - Décès 1848, acte n° 10.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4515 - Table décennale des naissances 1813-1822.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1821, acte n° 21.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Décès 1823.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1823, acte n° 8.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1824, acte n° 25.

<sup>14</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Naissance 1827, acte n° 22.

<sup>15</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4511 - Naissance 1830, acte n° 6.

- 9- Jean Claude naît le 28 décembre 1833<sup>1</sup>.
- 10- Léonard naît le 7 juin 1836<sup>2</sup>.
- 11- Louis naît le 14 mars 1839<sup>3</sup>.
- 12- Françoise Marguerite naît le 7 janvier 1842<sup>4</sup>.

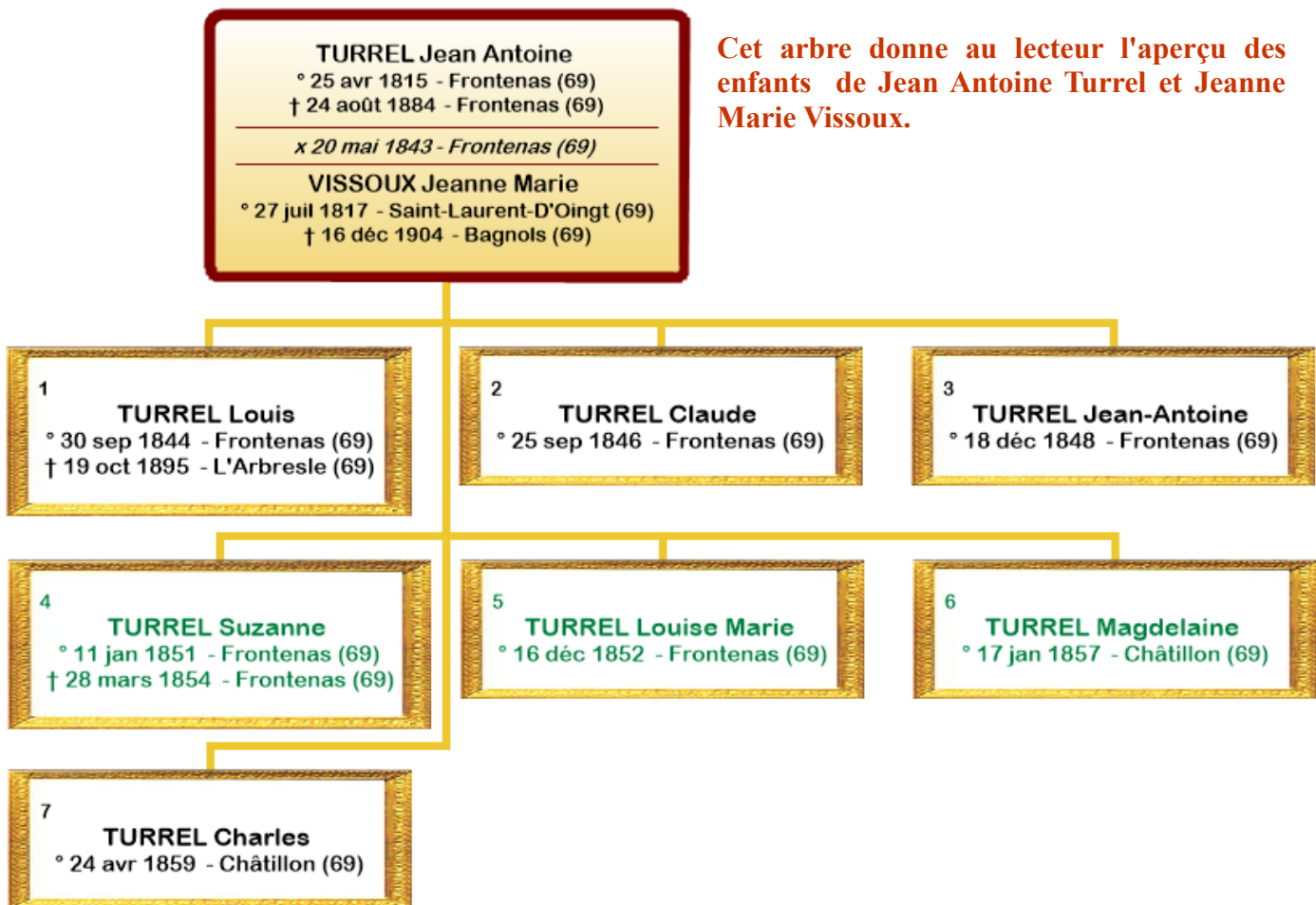
Jean Antoine Turrel aura donc eu deux frères. Jeanne Marie Vissoux aura eu deux sœurs germaines car issues des mêmes père et mère (dont une décédée avant sa naissance), cinq demi-frères et quatre demi-sœurs, frères et sœurs consanguins.

Dans la section qui suit, je présente au lecteur les enfants de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux.

## B- Leurs enfants à Frontenas et Châtillon.

### 1- Frontenas.

Jean Antoine et Jeanne Marie eurent sept enfants entre 1844 et 1859. Cinq sont nés à Frontenas et deux à Châtillon-d'Azergues.



Après leur mariage le 20 mai 1843 à Frontenas, le premier recensement intervient en 1851<sup>5</sup> sur la commune. Il me donne dans un premier temps l'adresse de mon couple qui est recensé au Bourg. Il est spécifié en marge : « *Le Bourg : les quelques rues du Bourg sont sans dénomination. Les localités de distinguent par les noms des propriétaires d'habitations* ». Cela m'indique que mon

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4511 - Naissance 1833, acte n° 27.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4511 - Naissance 1836, acte n° 13.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4511 - Naissance 1839, acte n° 5.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4511 - Naissance 1842.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 91 - Agglomération 1851, folio 209.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

couple vit au bourg mais qu'il n'a pas d'adresse précise avec un numéro et un nom de rue.

➔ En 1851, Jean Antoine est recensé Antoine et propriétaire cultivateur comme sa femme Jeanne Marie Vissoux. Je compte quatre enfants « *vivant du travail* » de leurs parents : Louis 7 ans, Claude 5 ans, Jean Antoine 2 ans 1/2, Suzanne 6 mois.

➔ En 1856<sup>1</sup>, Suzanne n'apparaît plus. Toutefois, un nouvel enfant est né : Marie, elle a 3 ans. Louis est mentionné comme être le « fils aîné », Claude le « fils 2<sup>ème</sup> », Jean Antoine le « fils 3<sup>ème</sup> ». Jean Antoine qui avait 2 ans en 1851 et qui en a maintenant 7, est recensé Antoine, comme son père, ici vigneron. Voici le détail de nos cinq enfants nés à Frontenas :

● 1- Louis naît le 30 septembre 1844<sup>2</sup> à 13h00 dans la maison appartenant à la veuve Mme Denis, située au bourg où habitent ses parents.

● 2- Claude naît le 25 septembre 1846<sup>3</sup> dans la maison de ses parents située au bourg à 5h00. Claude Turrel son grand-père propriétaire et cultivateur est présent ainsi que Jean Antoine Marie son oncle, cultivateur également. Ces derniers habitent Frontenas.

● 3- Jean-Antoine naît le 18 décembre 1848<sup>4</sup> à 5h30 du matin chez ses parents.

● 4- Suzanne naît le 11 janvier 1851<sup>5</sup> à 8h00 du matin chez ses parents. Elle décèdera le 28 mars 1854 à 11h00<sup>6</sup> chez ses parents. Elle est alors âgée d'à peine 3 ans. Son père déclare son décès.

● 5- Louise Marie naît le 16 décembre 1852<sup>7</sup> à 6h00 au domicile de ses parents.

Ces 5 naissances ont été déclarées par leur père Jean Antoine Turrel. Il apposera sa signature sur chaque acte. Jeanne Marie Vissoux n'en signera aucun, certainement absente.

En 1861, mon couple et sa famille n'apparaissent plus sur les recensements de Frontenas. La table décennale des naissances de 1853-1862<sup>8</sup> ne m'indiquera pas de nouveaux nés pour mon couple. Je fais une recherche sur le site internet Geneanet qui a indexé des actes de mariage et trouve ainsi l'acte de mariage d'une nommée Magdelaine Turrel en date du 24 avril 1880 à Frontenas<sup>9</sup>. Il est inscrit qu'elle est née à Châtillon-d'Azergues en 1857 et qu'elle est la fille de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux.

J'oriente donc ma recherche dans le recensement de Châtillon pour l'année 1861.

## 2- Châtillon-d'Azergues.

Châtillon se situe à un peu plus de 7 kilomètres de Frontenas.

➔ En 1861<sup>10</sup>, je retrouve sur le recensement toute la famille. Elle habite au hameau d' Amancey dans la maison numérotée 4. Ce hameau existe toujours et l'on a une belle vue sur le château fort de Châtillon édifié avant le XII<sup>ème</sup> siècle.

Deux enfants viennent s'ajouter aux 4 précédents : Magdelaine 4 ans et Charles 2 ans. Voici les deux derniers nés du couple Turrel et Vissoux :



(Carte postale ancienne, Lyon en 1850 : Vue du château de Châtillon sur Azergues, source Delcampe.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 135 - Agglomération 1856.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1844, acte n°3.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1846, acte n° 6.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1848, acte n° 7.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1851, acte n° 1.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1854, acte n° 1.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès 1852, acte n° 9.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1375 - Table décennale des naissances 1853-1862.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 6439 - Mariage 1880, acte n° 3.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, Recensement 6 M 172 - Population éparsée 1861, folio 84.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

6- Magdelaine naît le 17 janvier 1857<sup>1</sup> à 23h00 chez ses parents habitant au hameau d'Amancey. Jean Antoine est alors âgé de 42 ans.

7- Charles naît le 24 avril 1859<sup>2</sup> à 8h00 chez ses parents habitant toujours au hameau d'Amancey. Son père a 44 ans. Une mention marginale sur l'acte nous indiquera un mariage à Paris dans le 20<sup>ème</sup> arrondissement le 18 février 1902 avec Solange Branchu.

Je ne trouverai pas d'autres enfants nés après Charles.

### **C- Patrimoine foncier et succession.**

Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux vécurent sur Frontenas au moins jusqu'en 1852, naissance de Louise Marie, leur 5<sup>ème</sup> enfant. En 1857<sup>3</sup>, ils habitent à Bagnols mais depuis combien d'années ou de mois exactement, je ne peux le dire à ce jour. Des recherches complémentaires devront être faites notamment dans les actes notariés en Série E afin de mieux suivre leur parcours géographique. La même année, ils sont sur Châtillon au moment où leur fille Magdelaine naît.

En 1876, le recensement<sup>4</sup> atteste encore de leur présence sur Châtillon au hameau d'Amancey. Au sein du foyer vivent Louis, Louise Marie et Magdelaine. Louis a déjà 32 ans.

L'acte de mariage de Louise Marie du 4 décembre 1878 sur Châtillon<sup>5</sup> m'indique que ses parents sont retournés vivre à Frontenas. Ils sont d'ailleurs mentionnés comme propriétaires ce qui laisse présager un patrimoine foncier. Je vais établir un historique de ce patrimoine.

#### **1- Les hypothèques.**

L'hypothèque est un droit réel, immobilier et indivisible, dont est grevé un bien immeuble pour garantir le paiement d'une créance. Lors d'une transaction immobilière, le service fiscal prend une copie intégrale des actes notariés et la transcrit dans un registre de formalités de transcription ou consigne simplement la transaction dans un registre d'inscription.

Les hypothèques consultables en Sous-Série 4Q aux Archives Départementales, sont une source intéressante pour retracer un patrimoine immobilier. Dans le département du Rhône entre 1800 et 1955, nous avons deux bureaux de conservation des hypothèques : Lyon et Villefranche-sur-Saône. Mon couple habitant tantôt sur Frontenas, tantôt sur Châtillon-d'Azergues dépend de Villefranche-sur-Saône.

#### **a- Les tables alphabétiques des répertoires des formalités hypothécaires.**

Je consulte dans un premier temps la table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires de Villefranche-sur-Saône sur le site internet des Archives Départementales du Rhône. Les noms y sont classés par ordre alphabétique. Je cherche Jean Antoine Turrel et le trouve à Antoine et Jean Antoine. Voici les extraits de la table :

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 677 - Naissance 1857, acte n° 1.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 677 - Naissance 1859, acte n° 3.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/300 - Volume 171, 1800-1955, folio 151.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, Recensement, 6 M 273 - Population éparse 1876.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 6328 - Mariage 1878, acte n° 12.



NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHACUNE DES CASES du Répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
				NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.
<i>Turrel</i>					
<i>230.226 Vissoux Jeanne</i>	<i>Antoine</i>	<i>cult.</i>	<i>Châtillon d'Azergues</i>	<i>230</i> <i>190</i>	<i>525</i> <i>193</i>
	<i>Jean Antoine</i>	<i>cult.</i>	<i>Châtillon d'Azergues</i>	<i>190</i> <i>230</i>	<i>193</i> <i>525</i>
	<i>Jean Antoine</i>	<i>agricult</i>	<i>Bagnols</i>	<i>171</i>	<i>450</i>

(Extraits de la table alphabétique du Répertoire des formalités hypothécaires, Volume 105<sup>1</sup>.)

Je procède de même pour Jeanne Marie Vissoux. Les numéros de Volume et de Case correspondent à ceux indiqués à côté de Antoine Turrel, cultivateur. Voici l'extrait de la table :

TABLE du Répertoire.						1 <sup>re</sup> PARTIE. N° 55. (Janvier 1879.)	
NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHACUNE DES CASES du Répertoire.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.			
				NUMÉRO du volume.	NUMÉRO de la case.		
<i>suite</i>							
<i>Vissoud</i>							
	<i>Jeanne</i>	<i>fr<sup>e</sup> Turrel</i>	<i>Châtillon d'Azergues</i> <i>Frontenas</i>	<i>230</i>	<i>526</i>		

(Extrait de la table alphabétique du Répertoire des formalités hypothécaires, Volume 110<sup>2</sup>.)

Je peux à présent consulter les répertoires des formalités hypothécaires en suivant les informations ci-dessous condensées dans un tableau.

Nom	Prénoms	Profession	Domicile	Répertoires	
				N° du Volume	N° de la Case
Turrel	Jean Antoine	Agriculteur	Bagnols	171	450
Turrel	Jean Antoine	Cultivateur	Châtillon-d'Azergues	190	193
Turrel	Jean Antoine	Cultivateur	Châtillon-d'Azergues	230	525
Vissoux	Jeanne	Femme Turrel	Châtillon-d'Azergues, Frontenas	230	526

(Tableau récapitulatif des numéros attribués à Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux, source tables alphabétiques des hypothèques du bureau de Villefranche-sur-Saône.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/119 – Volume 105, 1800-1955, folios 156 et 159.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/124 - Volume 110, 1800-1955, folio 176.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

b- Les répertoires des formalités hypothécaires.

Voici les informations trouvées en suivant mon tableau récapitulatif :

Turrel Jean Antoine, cultivateur demeurant à Bagnols.

REGISTRES DE FORMALITÉS. N°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.		NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.		ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.		RADIATION de LA SAISIE.		REGISTRES DE FORMALITÉS. N°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.		NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.		ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	
du volume.	de l'article.									du volume.	de l'article.						
CASE N° 450 Turrel Jean Antoine cultivateur dem. à Bagnols																	
479	11	14 8 <sup>bre</sup> 1855		Vente	1200.												
860	106	22 avril 1861		Convention de servitude													

(Extrait du Répertoire des formalités hypothécaires n° 171, case 450<sup>1</sup>.)

Turrel Jean Antoine, cultivateur demeurant à Châtillon-d'Azergues.

REGISTRES DE FORMALITÉS. N°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.		NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.		ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.		RADIATION de LA SAISIE.		REGISTRES DE FORMALITÉS. N°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.		NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.		ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	
du volume.	de l'article.									du volume.	de l'article.						
CASE N° 193 Turrel Jean Antoine Cultiv. dem. à Châtillon d'azergues																	
860	106	22 avril 1861		Convention de servitude													
741	77	16 novem <sup>r</sup> 1868		échange	20.												
783	58	25 avril 1870		acq <sup>n</sup>	7.700.												
871	62	19 Mai 1873		Vente	4.000.												
897	40	9 Mars 1874		Vente	200.												

(Extrait du Répertoire des formalités hypothécaires n° 190, case 193<sup>2</sup>.)

Turrel Antoine vu Jean Antoine, cultivateur demeurant à Châtillon-d'Azergues.

CASE N° 525 Turrel, Antoine, cultivateur, dem. à Châtillon d'azergues - Jean Antoine vu																	
du volume.	de l'article.									du volume.	de l'article.						
779	73	2 mai 1870		Vente	280.												
871	62	19 Mai 1873		Vente	4.000.												
897	40	9 Mars 1874		Vente	200.												

(Extrait du Répertoire des formalités hypothécaires n° 230, case 525<sup>3</sup>.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/300 - Volume 171, 1800-1955, folio 151.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/319 - Volume 190, 1800-1955, folio 66.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/359 - Volume 230, 1800-1955, folio 176.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Vissous Jeanne vu Jeanne Marie femme veuve d'Antoine vu Jean Antoine Turrel demeurant à Châtillon-d'Azergues.

CASE N° 526 *Vissous, Jeanne, femme d'Antoine Turrel, dem. à Châtillon d'Azergues.*  
*Jeanne Marie* *Jean Antoine*  
 NOTA. Annuler d'un signe particulier les inscriptions au profit du Crédit foncier. (Instruction n° 2219.)

REGISTRES DE FORMALITÉS n°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAISON.	REGISTRES DE FORMALITÉS n°		DATES des TRANSCRIPTIONS ou des mentions en marge.	NATURE DE L'ACTE TRANSCRIT ou de la mention.	ÉVALUATION ou PRIX porté dans l'acte.	RADIATION de LA SAISON.
du volume.	de l'article.					du volume.	de l'article.				
779	73	2 Mars 1870	Vente	280							
871	62	19 Mai 1873	Vente	4.000							
897	40	9 Mars 1874	Vente	200							
1222	2128	24 Décembre 1884	Vente	1.000							
1224	367	2 Mars 1885	Acq <sup>on</sup>	3.000							

(Extrait du Répertoire des formalités hypothécaires n° 230, case 526<sup>1</sup>.)

J'établis un récapitulatif des informations trouvées dans les répertoires de formalités hypothécaires :

**En gras** : les actes attribués à Jean Antoine Turrel.

*En italique* : les actes attribués à Jeanne Marie Vissoux.

Sur fond jaune : les actes en commun.

Registres de formalités		Dates de transcriptions	Nature de l'acte transcrit	Prix
Numéro du volume	Numéro de l'article			
<b>479</b>	<b>11</b>	<b>12 octobre 1857</b>	<b>Vente</b>	<b>1200</b>
<b>560</b>	<b>106</b>	<b>22 avril 1861</b>	<b>Convention sur servitude</b>	
<b>741</b>	<b>77</b>	<b>16 novembre 1868</b>	<b>Echange</b>	<b>20</b>
779	73	2 mars 1870	Vente	280
<b>783</b>	<b>58</b>	<b>25 avril 1870</b>	<b>Acquisition</b>	<b>7700</b>
871	62	19 mai 1873	Vente	4000
897	40	9 mars 1874	Vente	200
1222	2128	24 décembre 1884	Vente	1000
1224	367	2 mars 1885	Acquisition	3000

(Tableau récapitulatif des numéros attribués à Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux, source Répertoires des formalités hypothécaires du bureau de Villefranche-sur-Saône.)

A partir de ces indications, je pourrai consulter les registres en fonction des numéros donnés dans les répertoires. Par exemple, je consulterai le registre n° 479 case n° 11, le registre n° 560 case n° 106, et ainsi de suite. Je trouverai ainsi la transcription de actes. A ce jour, ces registres ne sont pas consultables sur le site internet des Archives Départementales du Rhône.

Néanmoins, quelques précisions peuvent être apportées :

➔ Le 22 avril 1861, une convention de servitude a été transcrite. L'article 686 du Code Civil (Legifrance) permet aux propriétaires d'établir une servitude sur leur propriété. Pour que celle-ci soit valide au regard de la loi et être opposable à l'acheteur en cas de vente, celle-ci doit faire l'objet d'une convention publiée au bureau des hypothèques ( [Www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)).

➔ Les prix de ces transactions vont de 20 francs à 7700 francs. Les sommes au-dessus de 3000 francs pourraient correspondre à des ventes ou acquisitions de maisons. Celles aux alentours des

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/359 - Volume 230, 1800-1955, folio 177.

1000 francs et moins pourraient être des transactions concernant des terrains. Je ne pourrais le savoir qu'en trouvant les actes notariés ou les transcriptions dans les registres de formalités hypothécaires.

➔ Je précise que Jean Antoine Marie Turrel, frère de Jean Antoine, est également présent dans le répertoire des formalités hypothécaires<sup>1</sup>. J'ai constaté au moins deux actes en commun avec son frère : celui de la convention de servitude et celui de la vente du 19 mai 1873. Cela m'indique un patrimoine commun. Des recherches complémentaires devront être faites.

## 2- La succession.

### a- Succession de Jean Antoine Turrel.

Jean Antoine Turrel vit à Frontenas en 1878 comme me l'indiquait l'acte de mariage de sa fille Louise Marie. Je le présume décédé avant 1885 car son épouse Jeanne Marie Vissoux est mentionnée comme veuve sur le répertoire des formalités hypothécaires n° 230.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, les décès sont enregistrés par l'administration de l'enregistrement, d'abord sur les tables de décès puis sur les tables de successions et absences. Ces tables sont établies par l'administration fiscale afin de percevoir les droits sur les successions.

Frontenas dépend du bureau de l'enregistrement du Bois-d'Oingt. Je consulte sa table de successions et absences 1880-1891<sup>2</sup> et je trouve les informations suivantes notées sur une ligne mais sur deux pages :

➔ Page de gauche

INDIVIDUS DÉCÉDÉS OU DÉCLARÉS ABSENTS, ALPHABÉTIQUEMENT.							INDIQUER SI LE DÉCÉDÉ ou l'absent est célibataire, veuf ou marié, et s'il a des enfants.
numéros l'ordre.	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS.	LIEU DU DÉCÈS. <small>Indiquer, en outre, le lieu de la naissance et le domicile, s'ils sont différents de lieu de décès.</small>	AGES.	DATES des décès, de l'envoi en possession ou de l'inscription, sur les registres de l'état civil, des décès des militaires.	
62	Turrel	Jean Antoine	Cultivateur	Frontenas	69 ans	24 août 1884	ép. Vissoux

(Extrait de la Table alphabétique des successions et absences du bureau de Bois-d'Oingt 1880-1891<sup>3</sup>.)

N° d'ordre	Nom	Prénoms	Profession	Lieu du décès	Age	Date de décès ou de l'inscription	Situation familiale
62	Turrel	Jean Antoine	Cultivateur	Frontenas	69 ans	24 août 1884	Époux Vissoux

(Tableau récapitulatif de l'extrait de la Table alphabétique des successions et absences du bureau de Bois-d'Oingt 1880-1891 page de gauche.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/302 - Volume 173, 1800-1955, folio 88.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/599 - Table alphabétique des successions et absences 1880-1891.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/599 - T.S.A. 1880-1891, folio 186, page de gauche.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

➔ Page de droite

INVENTAIRES.		VENTES DE MEUBLES.	DATE de L'ACTE d'INVESTISSEMENT AUX héritiers, légataires, etc.	NUMÉRO de l'ACTE d'INVESTISSEMENT sous lequel l'acte a été relevé après l'expiration de délai.	DATES des DÉCLARATIONS des successions, dons ou legs.	NOMS, PRÉNOMS, DEMEURES DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non aléatoirement).	RÉPERTOIRE général en ce qui concerne le décès.		RENVOIS FAITS OU REÇUS.	OBSERVATIONS.
DATE de l'enregistrement.	MONTANT de l'évaluation.	Date de l'enregistrement.	(Instruction n° 1141.)				Vol.	Case.		Mentionner notamment les renseignements fournis par les notaires de date sur la consistance des successions.
					23 fév. 1885	Turrel Louis, à l'Arbresle	7	234	"	"

(Extrait de la Table alphabétique des successions et absences du bureau de Bois-d'Oingt 1880-1891<sup>1</sup>.)

Date de déclaration de successions	Nom, prénom, demeure des héritiers	Répertoire général	
		Volume	Case
23 février 1885	Turrel Louis à l'Arbresle	7	234

(Tableau récapitulatif de l'extrait de la Table alphabétique des successions et absences du bureau de Bois-d'Oingt 1880-1891, page de droite.)

Je constate que Jean Antoine Turrel décède le 24 août 1884<sup>2</sup> à Frontenas. Son acte de décès me confirmera qu'il est décédé ce jour là à son domicile du bourg à 23h00. Il a 69 ans. Son fils Charles déclare son décès le lendemain. Il a 25 ans et exerce la profession de pâtissier.

La table des successions m'indique une déclaration de succession en date du 23 février 1885. Louis Turrel son fils aîné est son héritier et habite L'Arbresle, commune située à 12 kilomètres de Frontenas. Le volume 7, case 234 du Répertoire général<sup>3</sup> me donnera le numéro de registre des déclarations de mutations par décès<sup>4</sup> dans lequel se trouvera la déclaration de succession recherchée. Cette dernière me détaillera entre autre les noms des héritiers, les biens transmis et leur localisation, leurs valeurs. Je peux dès à présent récupérer la cote du registre des mutations sur l'inventaire mis à disposition par les Archives du Rhône. Actuellement, ce registre n'est consultable qu'en salle de lecture.

La date de décès de Jean Antoine Turrel me rappelle qu' une vente en décembre 1884 et une acquisition au début de l'année suivante apparaissent dans les hypothèques<sup>5</sup>. Ces deux actes concernent Jeanne Marie Vissoux son épouse. La vente intervient quatre mois après le décès de Jean Antoine Turrel et l'acquisition un peu moins de deux semaines après la date de déclaration de successions.

Registres de formalités		Dates de transcriptions	Nature de l'acte transcrit	Prix
Numéro du volume	Numéro de l'article			
1222	2128	24 décembre 1884	Vente	1000
1224	367	2 mars 1885	Acquisition	3000

(Rappel : Tableau récapitulatif des numéros attribués à Jeanne Marie Vissoux, source Répertoires des formalités hypothécaires du bureau de Villefranche-sur-Saône.)

Je m'intéresse à cette vente du 24 décembre 1884. N'ayant pas accès aux transcriptions des registres de formalités hypothécaires, je consulte directement les sources notariales. Certaines sont accessibles sur les site des Archives du Rhône. Il n'y a pas de notaire sur Frontenas à cette période.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/599 – T.SA. 1880-1891, folio 186, page de droite.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 7602 – Décès 1884, acte n° 7.

<sup>3</sup> Créé en 1868, il recense l'ensemble des actes passés par une personne physique ou morale.

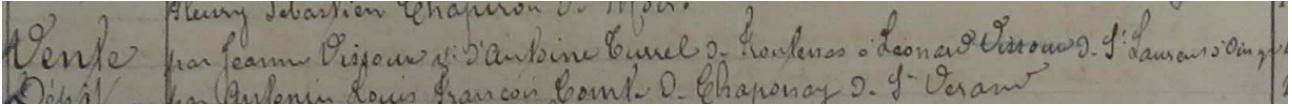
<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/368, volume 48.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/359 - Volume 230, 1800-1955, folio 177.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

La commune dépendant du Bois-d'Oingt pour l'enregistrement administratif, je prends connaissance de la table alphabétique des parties<sup>1</sup> du notaire Jean-Baptiste Papillon, qui exerça de 1878 à 1892 sur Le Bois-d'Oingt. Au nom de famille Turrel, une vente est inscrite à « *Veuve née Vissoux* ». Cette vente a été enregistrée le 9 décembre 1884 et porte le n° d'acte n° 340. La date de l'inscription dans les hypothèques interviendra quinze jours plus tard le 24 décembre 1884.

Dans le répertoire chronologique des actes<sup>2</sup> du même notaire, au folio 40, des indications supplémentaires me sont données :



**Transcription :**

« Vente par Jeanne Vissoux veuve d'Antoine Turrel de Frontenas à Leonard Vissoux de Saint-Laurent-d'Oingt ».

Léonard Vissoux est l'acheteur du bien. Peut-être s'agit-il du demi-frère de Jeanne Marie Vissoux né en 1836. Pour mémoire, la famille de Jeanne Marie est originaire de Saint-Laurent-d'Oingt. Les minutes du notaire Papillon datant de fin 1884 ne sont consultables qu'en salle de lecture aux Archives Départementales du Rhône. Je ne peux qu'en noter la référence<sup>3</sup> et n'aurais pas plus de précisions concernant cet acte de vente.

**b- Succession de Jeanne Marie Vissoux.**

Retrouver la date de décès de Jeanne Marie Vissoux a été une tâche ardue. Les tables de successions et absences du bureau du Bois-d'Oingt entre 1885 et 1903 ne feront pas mention de Jeanne Marie. Entre 1904 et 1947, aucune table pour ce bureau n'existe. En 1901, elle habite toujours Frontenas<sup>4</sup> Elle est donc soit décédée après 1903, soit elle a déménagé et la commune où elle habite au moment de son décès ne dépend pas du bureau d'enregistrement du Bois-d'Oingt. En effet, il existe dans le département du Rhône en 1900 plus de vingt bureaux de l'enregistrement. Par exemple, un habitant de L'Arbresle dépendra du bureau de L'Arbresle.

Je lui connais trois lieux de résidence : Frontenas, Bagnols et Châtillon. Ces trois communes dépendent du bureau du Bois-d'Oingt. Je consulte tour à tour les tables décennales des décès de l'état civil pour ces trois villages après 1903. Je finis par trouver Jeanne Marie Vissoux sur la commune de Bagnols. Elle y décède le 16 décembre 1904<sup>5</sup> à 10h30 dans son domicile situé au bourg. Elle a 87 ans. Sa fille Magdelaine habitante de la même commune déclare son décès le lendemain. Elle a 47 ans.

Je n'ai aucune information concernant un éventuel patrimoine mobilier ou immobilier laissé à ses enfants lui survivant, les tables de successions et absences étant inexistantes à ce moment. Des recherches complémentaires pourront être faites dans les archives notariales et dans les registres des déclarations de mutations par décès.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Papillon, Tables des parties, 3E43197, 1878-1892.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Papillon, Réper. chrono. des actes, 3E33526, 1878-1892.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Papillon, Minutes, 3E33689, 1884.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 446 – Agglomération, 1901.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 8612 - Décès 1904, acte n° 17.

### III- Louis et Charles, enfants de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux.

#### A- Louis Turrel (1844-1895), l'aîné et son épouse Pierrette Dupoizat.

##### 1- Son mariage avec Pierrette Dupoizat.

Louis Turrel, fils aîné de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux, se marie le 23 octobre 1878 à Châtillon-d'Azergues<sup>1</sup> avec Pierrette Dupoizat, les mêmes jour et lieu que son frère Claude Turrel. Patrice de Mac Mahon est Président de la République française. Le Second Empire de Napoléon III s'est éteint il y a déjà huit ans. L'exposition universelle à Paris touche à son terme. Il ne reste que quelques jours pour la visiter.

Quand Louis Turrel se marie, il a 34 ans et est cultivateur. Ses parents présents à la célébration du mariage exercent le même métier. Pierrette quant à elle a 22 ans et ne travaille pas. Sa mère Marie Prost est propriétaire et assiste à l'union des époux. Antoine Dupoizat père de Pierrette est absent car décédé le 18 janvier 1878 à l'âge de 67 ans. Tous habitent Châtillon, Louis au hameau d'Amancey, Pierrette au hameau de la Colletière. Les treize et vingt octobre, les publications de mariage sont faites.

Le 19 octobre 1878, Louis Turrel et Pierrette Dupoizat se présentent devant Maître Vuième Claudius Franciscus, notaire à Chessy Les Mines dans le département du Rhône qui enregistrera leur contrat de mariage<sup>2</sup>. Les minutes du notaire ne sont pas consultables en ligne pour l'année 1878. Son répertoire<sup>3</sup> l'est ; j'en profite donc pour noter le numéro de l'acte.

Enfin, tous les membres de la famille signeront au bas de l'acte de mariage sauf Marie Prost, la mère de Pierrette Dupoizat, car elle ne sait pas signer. Etienne Merle est témoin au mariage de Louis et Pierrette, et signera également. Son lien avec la famille Turrel m'est inconnu. Toutefois, c'est surtout le métier qu'il exerce dont je souhaiterais parler. Il est foudrier. Je ne connaissais pas ce métier. Un foudrier est un ouvrier qui fabrique les foudres, des tonneaux de grande capacité capables d'accueillir vins et produits alcooliques. La fabrication de ces foudres est similaire à celle d'un tonneau, mais elle diffère par la dimension de l'objet. Les foudres comportent des caractéristiques particulières comme la présence d'une porte, un système de contrôle de température, un dégustateur, des vannes, etc. Le foudrier doit s'assurer de l'étanchéité de ces éléments insérés aux foudres (Wikipedia, juin 2020).



(Le Président de la République, P. Mac Mahon, vu sur Delcampe.)



(Extrait d'une facture de la Maison Juillan, foudrier à Lyon.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 6328 - Mariage 1878, acte n° 9.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Chessy, Notaire Vuième, Minutes 3E33506 1878, acte n° 171.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Chessy, Notaire Vuième, Réper. chronologique des actes 3E33472, 1870-1888.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## 2- Pierrette Dupoizat, sa famille.

Pierrette est la fille de Antoine Dupoizat né le 11 mai 1810 à Châtillon-d'Azergues<sup>1</sup> et de Marie Prost née le 5 décembre 1819 à Dommartin<sup>2</sup>. Ses parents se marient le 28 novembre 1840 à Dommartin<sup>3</sup> lieu de résidence de Marie Prost pour s'établir ensuite à Châtillon au hameau de la Collétière. Antoine Dupoizat est agriculteur. De cette union naîtront cinq enfants sur Châtillon dont Pierrette :

- 1- Charles naît le 25 mars 1842<sup>4</sup>, sa naissance est enregistrée le lendemain.
- 2- Benoît naît le 6 janvier 1844<sup>5</sup> et décèdera à seulement 21 mois le 13 octobre 1845<sup>6</sup>.
- 3- Benoît naît le 5 avril 1849<sup>7</sup>.
- 4- Pierrette naît le 3 novembre 1855<sup>8</sup>, future épouse de Louis Turrel.
- 5- François 31 mars 1861<sup>9</sup> est de dernier né. Son père a alors 50 ans et sa mère 41 ans.

## 3- Patrimoine foncier et succession.

### a- Les hypothèques.

Les hypothèques témoignent d'une activité patrimoniale entre 1880 et 1885 pour les époux Louis Turrel Pierrette Dupoizat. Suite à la consultation des répertoires de formalités hypothécaires volumes 264<sup>10</sup> et 283<sup>11</sup> pour Louis Turrel, et 264<sup>12</sup> pour Pierrette Dupoizat, je sais que le couple demeurait à Châtillon-d'Azergues en 1880 et L'Arbresle en 1885. Louis Turrel passe du métier de cultivateur au métier de restaurateur .

Les époux font une vente commune en 1880, ils sont à ce moment là sur Châtillon. Il est intéressant de constater trois ventes successives le 2 mars 1885. Elles interviennent quelques jours après le 23 février 1885, date de déclaration de succession<sup>13</sup> de Jean Antoine Turrel père de Louis Turrel. Dans le tableau suivant, Louis Turrel fait une vente de 3000 francs. Cette vente est enregistrée volume 1224 article n° 367. Pour rappel Jeanne Marie Vissoux, mère de Louis, a fait une acquisition à cette date pour 3000 francs. Il s'agit en fait d'une vente du fils Louis Turrel à sa mère Jeanne Marie Vissoux. Pour les autres ventes, j'aurai tendance à dire que Louis Turrel vend tout ou partie du patrimoine qui lui a été légué en héritage. La consultation des transcriptions des actes m'apportera la réponse.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 674 - Naissance 1810, acte n° 215.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Dommartin, 4 E 1221 - Naissance 1819.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Dommartin, 4 E 1223 - Mariage 1840, folio 2.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 676 - Naissance 1842, acte n° 6.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 676 - Naissance 1844, acte n° 1.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 676 – Décès 1845, acte n° 15.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 676 - Naissance 1849, acte n° 6.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 677 - Naissance 1855, acte n° 19.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 677 - Naissance 1861, acte n° 7.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/393 - Volume 264, 1800-1955, case 541.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/412 - Volume 283, 1800-1955, case 170.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Villefranche-sur-Saône, Hypothèques, 4Q8/393 - Volume 264, 1800-1955, case 542.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/599 - Table alphabétique des successions et absences 1880-1891.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



Sur fond jaune : actes en commun Louis Turrel Pierrette Dupoizat.

**En gras** : les actes attribués à Louis Turrel.

*En italique* : acte commun de Louis Turrel et Jeanne Marie Vissoux sa mère

Registres de formalités		Dates de transcriptions	Nature de l'acte transcrit	Prix
Numéro du volume	Numéro de l'article			
1091	1521	24 octobre 1880	Vente	1000
<b>1224</b>	<b>366</b>	<b>2 mars 1885</b>	<b>Vente</b>	<b>8000</b>
<i>1224</i>	<i>367</i>	<i>2 mars 1885</i>	<i>Vente</i>	<i>3000</i>
<b>1224</b>	<b>368</b>	<b>2 mars 1885</b>	<b>Vente</b>	<b>5000</b>

(Tableau récapitulatif des numéros attribués à Louis Turrel et Pierrette Dupoizat, source Répertoires des formalités hypothécaires du bureau de Villefranche-sur-Saône.)

### b- La succession sans descendance.

Louis Turrel et Pierrette Dupoizat n'auront pas d'enfants qui leur survivront. Le 2 juillet 1879<sup>1</sup>, 8 mois après leur mariage, Pierrette donne naissance à une petite fille à 9h00 du matin. Dix heures plus tard, Louis Turrel présentera l'enfant à l'officier d'état civil de Châtillon comme sans vie. Ils ne lui donneront pas de prénom.

En 1881, Louis et Pierrette habitent la Grande rue à L'Arbresle<sup>2</sup>, ils sont tous deux restaurateurs. En 1886, ils ont déménagé rue du Marché<sup>3</sup>. Louis termine sa vie à L'Arbresle. Son acte de décès du 19 octobre 1895<sup>4</sup> mentionne qu'il est maître d'hôtel et habite Place de la Madeleine. Son père Jean Antoine est décédé 11 ans plus tôt à 69 ans. Lui a 51 ans et décède sans enfant.

Le 11 avril 1896<sup>5</sup>, seulement six mois plus tard, c'est Pierrette Dupoizat qui rend l'âme à son domicile de L'Arbresle, place de la Madeleine. Elle n'avait que 40 ans et était maîtresse d'hôtel.

Je fais une synthèse des informations données par les tables de successions et absences du bureau de L'Arbresle<sup>6</sup> pour chacun :

➔ Un inventaire a été enregistré le 14 novembre 1895 pour Louis, un peu moins d'un mois après son décès. Je pourrai donc consulter le détail de ses biens répertoriés.

➔ La déclaration de succession intervient le 17 avril 1896. Nous avons deux autres déclarations numérotées l'une au 18 octobre 1897 n° 124, l'autre le 23 octobre 1899 n° 346 :

Nom	Prénom	Lieu du décès	Date du décès	Situation familiale	Désignation	Dates+n° de Déclarations de successions
Turrel	Louis	L'Arbresle	19/10/1895	Epoux de Pierrette Dupoizat	Inventaire enregistré le 14 /11/ 1895	17/04/1896 18/10/1897 n° 124 23/10/1899 n° 346

(Louis Turrel : Tableau récapitulatif de la Table des successions et absences du bureau de L'Arbresle 1894-1904<sup>7</sup>.)

➔ Un inventaire a été enregistré le 15 mai 1896 pour Pierrette, un mois après son décès.

➔ L'adjudication n° 11 au mois de mai 1898 signifie que ses biens ont été vendus aux enchères.

➔ La liquidation de mai 1899 n° 6 correspond au règlement de la succession :

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Châtillon-d'Azergues, 4 E 6328 - Décès 1879, acte n° 15.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, Recensement, 6 M 302, Agglomération, 1881.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, Recensement, 6 M 338, Agglomération, 1886.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, 4 E 11668, Décès, 1895, acte n° 68.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, 4 E 11668, Décès, 1896, acte n° 20.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, Enregistrement, 3Q12/659 - Table alphabétique des successions et absences, 1894-1904.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, Enregistrement, 3Q12/659 - Table alphabétique des successions et absences, 1894-1904.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Nom	Prénom	Lieu du décès	Date du décès	Situation familiale	Désignations
Dupoizat	Pierrette	L'Arbresle	11/04/1896	Veuve de Louis Turrel	Inventaire enregistré le 15 /05/ 1896 Adjudication Mai 1898 n° 11 Liquidation Mai 1899 n° 6

(Pierrette Dupoizat : Tableau récapitulatif de la Table ades successions et absences du bureau de L'Arbresle 1894-1904<sup>1</sup>.)

La consultation des registres de mutations par décès me révélera les héritiers de Louis Turrel et Pierrette Dupoizat. N'oublions pas qu'ils sont décédés sans descendant, donc sans héritier direct. Pour Louis Turrel, la déclaration de sa succession intervient alors que son épouse Pierrette Dupoizat vient de décéder. La succession se fera alors au profit de sa mère Jeanne Marie Vissoux toujours en vie et de ses frères et sœurs.

Pour Pierrette Dupoizat, son mari étant décédé ainsi que ses parents (vu dans l'acte de décès de Pierrette<sup>2</sup>), ces frères sont ses héritiers.

Louis Turrel aura avant son décès certainement fait son service militaire. En effet, la loi Jourdan du 5 septembre 1798 a rendu la conscription militaire obligatoire. La France a besoin d'avoir des hommes formés et surtout disponibles en cas de guerre. Charles Turrel, fils de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux, est le dernier frère de Louis Turrel. Celui-ci a bien effectué ses obligations militaires sur une durée de 25 ans.

## **B- Charles Turrel (1859-), le benjamin.**

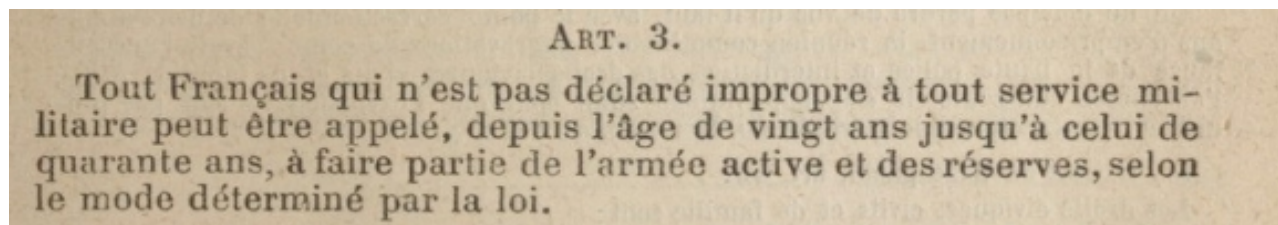
### **1- Naissance et mariages.**

Charles naît le 24 avril 1859 à Châtillon-d'Azergues (rappel). Ayant assisté au mariage de sa sœur Magdelaine à Frontenas le 24 avril 1880<sup>3</sup>, je le sais habitant à Saint-Etienne dans la Loire en 1880. Il est pâtissier. Sur son acte de naissance, une mention marginale indique qu'il s'est marié à Paris 20<sup>ème</sup> le 18 février 1902<sup>4</sup> avec Solange Branchu. Il habite alors au 242 rue Belleville et il exerce toujours le même métier. Il est divorcé de Jeanne Marie Rocques.

Sa fiche de matricule militaire me donnera bien d'autres renseignements, comme son aspect physique, les différentes adresses qu'il a eu jusqu'à la libération de son service militaire, et bien sûr son parcours au sein de l'armée.

### **2- Parcours militaire.**

Alors que Charles n'a que 13 ans, la loi Cissey du 27 juillet 1872 vient règlementer le recrutement militaire. Dès 20 ans et ce jusqu'à ces 40 ans, un homme peut être appelé à servir au sein de l'armée française (Dumaine, 1873, p. 1).



(Extrait du code manuel du recrutement de l'armée, 1873, Article 3.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, Enregistrement, 3Q12/659 - Table alphabétique des successions et absences, 1894-1904.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, L'Arbresle, 4 E 11668, Décès, 1896, acte n° 20.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 6439, Mariage, 1880, acte n° 3.

<sup>4</sup> Archives de Paris 20<sup>ème</sup>, Mariages, V4E 10825, acte n° 205.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

En 1872, la durée des obligations militaires est fixée à 20 ans (Dumaine, 1873, article 36, p. 15) Tout Français s'il n'est pas déclaré impropre au service militaire fera partie :

- ➔ de l'armée active pendant 5 ans
- ➔ de la réserve de l'armée active pendant 4 ans
- ➔ de l'armée territoriale pendant 5 ans
- ➔ de la réserve de l'armée territoriale pendant 6 ans.

Charles sera pourtant 25 ans au service de l'armée. En effet, la loi Freycinet du 15 juillet 1889 vient rallonger la période d'obligations militaires et modifier les temps d'affectation (Andréani Alphonse, 1889, p. 15).

**Art. 37. — Tout Français reconnu propre au service militaire fait partie successivement :**

- De l'armée active pendant trois ans ;**
- De la réserve de l'armée active pendant sept ans ;**
- De l'armée territoriale pendant six ans ;**
- De la réserve de l'armée territoriale pendant neuf ans.**

(Extrait de la loi Freycinet du 15 juillet 1889, Article 37.)

25 ans d'obligations militaires ne veut pas dire 25 ans passées dans l'armée. Cela veut dire que l'homme est disponible en cas de mobilisation, en cas d'appel pour faire ses classes et acquérir de l'expérience, pour les manoeuvres. La France doit pouvoir compter sur ses engagés en cas de conflit. Afin de trouver la fiche matricule de Charles, je peux consulter :

- ➔ le tableau de recensement cantonal sur lequel il a été inscrit à ses 20 ans. Un numéro de tirage au sort lui est attribué ce qui me conduit à me référer à
- ➔ la liste du tirage au sort. Dès 1804 et ce jusqu'à 1904, les appelés sont convoqués pour connaître leur affectation à l'issue d'un tirage au sort. Le tirage au sort détermine qui part et qui ne part pas au service militaire. Il permet aussi à la France de contrôler le nombre d'enrôlés en fonction des besoins en hommes. Sur cette liste de tirage au sort, je trouve un numéro de matricule étant donné que Charles a fait l'armée. S'il avait été exempté, j'aurais eu le motif mais pas de numéro de matricule.
- ➔ Enfin, avec ce numéro, j'accède au registre matricule qui consigne les états de service de chaque soldat.

J'envisage que Charles habite Frontenas en 1879, il a 20 ans. Je consulte le répertoire alphabétique<sup>1</sup> de son bureau de rattachement, soit Lyon Nord. Au nom de Turrel Charles, je trouve un numéro et me rends ensuite sur le registre matricule<sup>2</sup> correspondant.

Sa fiche me donne deux adresses, une à Paris en 1885 et une à Marseille en 1888. Elle m'apprend qu'il fait partie de la 1ère partie du contingent de la liste du recrutement cantonal, 1ère portion ; c'est-à-dire qu'il est bon pour un service long. Il intègre à 21 ans le 44<sup>e</sup> régiment d'infanterie de l'armée active en 1880 comme jeune soldat appelé. Il y restera jusqu'en 1884. En 1885 à 26 ans, il passe dans la réserve et effectue différentes périodes d'exercices : environ 1 mois au 131<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1886 et une quinzaine de jours dans le 76<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1888. Il passe dans l'armée territoriale en 1893, il a 34 ans. En 1896, il effectuera une période d'exercices dans le 36<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie. A 40 ans, il passe dans la réserve de l'armée territoriale en 1899. Il est libéré du service militaire en 1905, il a 46 ans. Je constate que Charles n'a pas eu de déboires avec la justice en tout cas pour ce qui concerne sa période d'obligations militaires entre 1880 et 1905. Sinon, les condamnations auraient été consignées dans les états de service. Enfin, j'ai l'état civil et sa description physique.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Lyon Nord, Répertoire alphabétique du registre matricule, 1879, 1 Rp 1718.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Lyon Nord, Registre matricule 1879, N° matricules 501-1000, 1 RP 806, image 130.

Ci-dessous, le portrait d'un soldat par le photographe Vivot à Amiens. Ce photographe a exercé de 1865 à 1895 environ. Je daterais cette photo entre 1865 et 1885. L'identification de la marque du fusil me permettrait de dater plus précisément ce cliché. Le soldat porte un havresac et une baïonnette à la ceinture. Le régiment n'est pas identifié.

(Jeune soldat dans les années 1865-1880, Collection Marie-Sophie Turrel, 2020.)



(L'habillement, carte postale humoristique années 1900, Collection Marie-Sophie Turrel, 2020.)

Ci-dessous, la fiche matricule de Charles Turrel, suivi d'un tableau récapitulatif.

629
1503 629

<p>Nom : <b>Turrel</b></p> <p>Prénoms : <b>Charles</b>      Surnom :</p>	<p>Numéro matricule du recrutement : <b>425</b></p> <p>Classe de mobilisation : <b>1879</b></p>																
<p style="text-align: center;"><b>ÉTAT CIVIL.</b></p> <p>Né le <b>24 avril 1819</b>, à <b>Châtillon-Vauguis</b>, canton de <b>Bois-Vinçg</b>, département de <b>Loire</b>, résidant à <b>S'-Estienne</b>, canton dudit, département de <b>la Loire</b>, profession de <b>Pâtissier</b>, fils de <b>Jean Antoine</b> et de <b>Jeanne Séraus</b>, domiciliés à <b>Fontenay</b>, canton de <b>Bois-Vinçg</b>, département de <b>Loire</b>.</p> <p>N° <b>28</b> de tirage dans le canton de <b>Bois-Vinçg</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>SIGNALLEMENT.</b></p> <p>Cheveux <b>et</b>, sourcils <b>châtain</b>, yeux <b>châtain</b>, front <b>écorné</b>, nez <b>gros</b>, bouche <b>mojeune</b>, menton <b>roud</b>, visage <b>ovale</b>.          Taille : 1 m. <b>76</b> cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.          MARQUES PARTICULIÈRES :</p> <p>Degré d'instruction : générale (1) <b>1. 2. 3</b>          militaire (2) <b>Exercé</b></p>																
<p style="text-align: center;"><b>DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</b>  <small>(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)</small></p> <p style="text-align: center; font-size: 2em;"><b>Bon</b></p> <p>Compris dans la <b>1</b>° partie de la liste du recrutement cantonal. (<b>1</b>° portion).</p>	<p style="text-align: center;"><b>INDICATION DES CORPS AUXQUELS LES JEUNES GENS SONT AFFECTÉS (3).</b></p> <p>Dans l'armée active. <b>44<sup>e</sup> Reg<sup>t</sup> d'Infanterie</b></p> <p>Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. <b>Reg<sup>t</sup> d'Infanterie 16<sup>e</sup> Mars</b></p> <p>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.</p>																
<p style="text-align: center;"><b>DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</b>  <small>(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)</small></p> <p>Incorpore au <b>44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie</b> à compter du <b>13 novembre 1880</b> comme jeune soldat appelé.          arrive au Corps le <b>13 novembre 1880</b> (cf. n° 1413.)          Soldat de 2<sup>e</sup> classe le <b>13 novembre 1880</b> Soldat de 1<sup>re</sup> classe le <b>11 juillet 1884</b>  <b>Evry</b> au Corps le <b>11 août 1884</b> en attendant son libération dans la réserve. <b>PASSE DANS LA RÉSERVE LE 1 JUILLET 1885</b>          certificat de bon conducteur : accordé.</p>	<p style="text-align: center;"><b>LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES</b>  <small>PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</small></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région.</th> <th>D. domicilié ou R. résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><b>4 avril 1881</b></td> <td><b>Paris, Ruelagat 19</b></td> <td><b>Paris</b></td> <td><b>D.</b></td> </tr> <tr> <td><b>26 avril 1885</b></td> <td><b>marcille, Evry, Coulon</b></td> <td><b>marcille</b></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td><b>de Paris 181, av. Keller au Louvre</b></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicilié ou R. résidence.	<b>4 avril 1881</b>	<b>Paris, Ruelagat 19</b>	<b>Paris</b>	<b>D.</b>	<b>26 avril 1885</b>	<b>marcille, Evry, Coulon</b>	<b>marcille</b>			<b>de Paris 181, av. Keller au Louvre</b>		
Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. domicilié ou R. résidence.														
<b>4 avril 1881</b>	<b>Paris, Ruelagat 19</b>	<b>Paris</b>	<b>D.</b>														
<b>26 avril 1885</b>	<b>marcille, Evry, Coulon</b>	<b>marcille</b>															
	<b>de Paris 181, av. Keller au Louvre</b>																
<p style="text-align: center;"><b>Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.</b></p> <p><b>Passe à Paris par changement de domicile, le 4 avril 1881 (n° 10. 126) aut. de 11 juillet 1883</b></p> <p><b>à accompli une période d'exercices dans le 131<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 27 août au 29 septembre 1886.</b>  <b>à accompli une période d'exercices dans le 76<sup>e</sup> régiment d'Infanterie du 1<sup>er</sup> au 13 octobre 1888.</b>  <b>Passe dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1893.</b></p> <p><b>à accompli une période d'exercices dans le 36<sup>e</sup> Rég<sup>t</sup> Territorial d'Infanterie du 16 juillet 1895.</b></p> <p><b>Passe dans la réserve de l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> novembre 1899</b>  <b>libéré du service militaire le 1<sup>er</sup> novembre 1905.</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>EPOQUE</b>  <small>À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS</small></p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>la disponibilité de l'armée active.</th> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> <th>DATE de la LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td><b>1<sup>er</sup> juillet 1885</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> novembre 1893</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> novembre 1899</b></td> <td><b>1<sup>er</sup> novembre 1905</b></td> </tr> </tbody> </table>	la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.		<b>1<sup>er</sup> juillet 1885</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1893</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1899</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1905</b>						
la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.													
	<b>1<sup>er</sup> juillet 1885</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1893</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1899</b>	<b>1<sup>er</sup> novembre 1905</b>													

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 26 novembre 1872.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 4<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

<b>TURREL CHARLES</b>	N° de matricule du recrutement		629
	Classe de mobilisation		1879
<b>ETAT-CIVIL</b>	<b>SIGNALEMENT</b>		
Né le 24 avril 1859 à Châtillon-d'Azergues Canton du Bois-d'Oingt, département du Rhône Résidant à Saint-Etienne canton dudit Département de la Loire, profession de pâtissier Fils de Jean Antoine et de Jeanne Vissoux Domiciliés à Frontenas canton du Bois-d'Oingt département du Rhône	Cheveux courts Yeux châtons Nez gros Menton rond Taille 1 mètre 76	Sourcils châtain foncé Front découvert Bouche moyenne Visage ovale	
N° 28 de tirage dans le canton du Bois-d'Oingt	Degré d'instruction	Générale : 1, 2, 3	
		Militaire : exercé	
<b>DECISION DU CONSEIL DE REVISION</b>	Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés		
Bon Compris dans la 1 <sup>ère</sup> partie de la liste du recrutement cantonal (1 <sup>ère</sup> portion)	Dans l'armée active	44 <sup>e</sup> régiment d'infanterie	
<b>DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES</b> Dans l'armée active : Incorporé au 44 <sup>e</sup> régiment d'infanterie à compter du 13 novembre 1880 comme jeune soldat appelé. Arrivé au corps ledit jour (N° m <sup>le</sup> 1913). Soldat de 2 <sup>ème</sup> classe le 13 novembre 1880. Soldat de 1 <sup>ère</sup> classe le 21 juillet 1884. Envoyé en congé le août 1884 en attendant son passage dans la réserve. Passé dans la réserve le 1 <sup>er</sup> juillet 1885. Certificat de bonne conduite accordé. Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active : Passé à Paris par changement de domicile le 4 août 1885 (4 <sup>e</sup> Bon n° 1269), autorisation du 18 juillet 1885. A accompli une 1 <sup>ère</sup> période d'exercices dans le 131 <sup>e</sup> régiment d'infanterie du 25 août au 21 septembre 1886. A accompli une 2 <sup>ème</sup> période d'exercices dans le 76 <sup>e</sup> régiment d'infanterie du 1 <sup>er</sup> au 13 octobre 1888. Passé dans l'armée territoriale le 1 <sup>er</sup> novembre 1893. Dans l'armée territoriale et dans sa réserve : A accompli une période d'exercices dans le 36 <sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie du 6 au 16 juillet 1896. Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1 <sup>er</sup> novembre 1899. Libéré du service militaire le 1 <sup>er</sup> novembre 1905.	Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active	Régiment d'infanterie, Mâcon	
	<b>LOCALITES SUCCESSIVES HABITEES</b>		
	Dates	Communes	Subdivision de région
	4/08/1885	Paris, rue de la Gaieté, 12	Paris
	30/04/1888	Marseille, avenue du Prado, 181 chez Rollondon, boulanger	Toulon
	EPOQUE à laquelle l'homme doit passer dans		Date de la libération du service militaire
	La réserve de l'armée active	L'armée territoriale	La réserve de l'armée territoriale
	1 <sup>er</sup> juillet 1885	1 <sup>er</sup> novembre 1893	1 <sup>er</sup> novembre 1899
			1 <sup>er</sup> novembre 1905

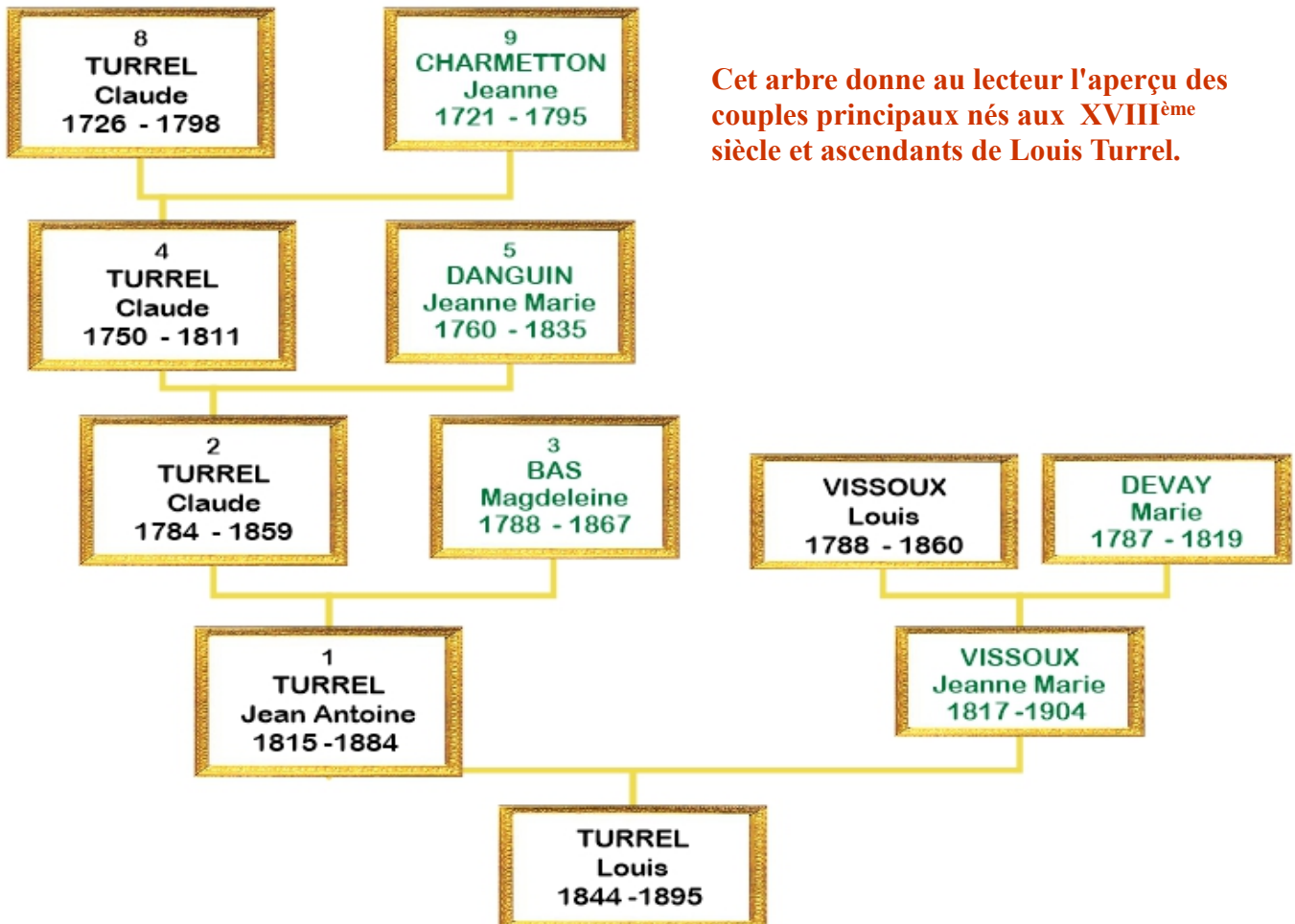
(Tableau récapitulatif de la fiche matricule de Charles Turrel.)

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Charles Turrel terminera peut-être sa vie à Paris, où il s'est marié, ou bien retournera t-il dans le Rhône. Je n'ai à ce jour aucune autre information.

Dans le chapitre trois, je conclus que Louis Turrel, grand frère de Charles et fils de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux décèdera sans descendance. Les chapitres suivants présenteront ses ascendants en commençant par le XVIII<sup>ème</sup> siècle pour se terminer au XVII<sup>ème</sup> siècle.

#### IV- Les ascendants du XVIII<sup>ème</sup> siècle.



#### A- Louis Vissoux (1788-1860) et Marie Devay (1787-1819).

##### 1- Louis Vissoux, 1 sœur, 4 demi-frères.

Louis Vissoux est le fils de Benoît Vissoux, vigneron, et d'Antoinette Feuillet. Ses parents se marient le 12 juillet 1784 à Saint-laurent-d'Oingt<sup>1</sup>. Ils auront 2 enfants. Louis est issu du second mariage de sa mère Antoinette Feuillet, qui a eu 4 enfants de sa première union. Louis Vissoux est dans l'ordre des naissances le 6<sup>ème</sup> enfant d'Antoinette Feuillet. Benoît Vissoux et Antoinette Feuillet auront seulement 2 enfants ensemble :

- 5- Charlotte naît le 27 juillet 1785 à Saint-Laurent-d'Oingt<sup>2</sup>. Elle sera baptisée le lendemain.
- 6- Louis naît le 11 janvier 1788<sup>3</sup> dans la même commune et sera baptisé le 12.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4508 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1784.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1785.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1788.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Avant de rencontrer Benoît Vissoux, Antoinette se maria une première fois à Oingt le 6 février 1776<sup>1</sup> avec Jean Chambon. Ils auront 4 enfants. Ils sont les frères utérins de Louis Vissoux, c'est-à-dire qu'ils ont la même mère mais pas le même père. Tous naissent à Oingt :

● 1- Jean Claude Chambon naît le 31 août 1777<sup>2</sup>. Il sera baptisé le lendemain. Il décèdera à l'âge de 2 ans le 26 juin 1780<sup>3</sup>.

● 2- Benoît naît le 9 octobre 1779<sup>4</sup>. Il décèdera un jour plus tard après avoir reçu le sacrement du baptême le 10 octobre 1779<sup>5</sup>.

● 3- Jean Baptiste est baptisé le 21 novembre 1780<sup>6</sup>

● 4- Barthelemy naît le 22 février 1782<sup>7</sup>. Il décèdera 2 jours plus tard le 24 février 1782<sup>8</sup>.

Quand Louis Vissoux naît, 3 de ses frères Chambon, sont déjà décédés. Le 14 juin 1860, il s'éteindra à Saint-laurent-d'Oingt<sup>9</sup> au hameau du Berthier à l'âge de 72 ans.

## 2- Marie Devay, ses frères et sœurs.

Marie Devay est la fille de Jean Marie Devay et de Marie de Laverrière. Précisons que le nom de famille de Marie de Laverrière sera écrit dans les actes que j'ai consultés tantôt avec une particule, tantôt Laverrière, tantôt Verrière. Jean Marie Devay et Marie de Laverrière se marient le 3 février 1780<sup>10</sup> à Saint-laurent-d'Oingt. Ils auront 8 enfants. Tous vont naître à Saint-laurent-d'Oingt, exceptée Jeanne Marie, leur premier enfant. Marie Devay sera leur 5<sup>ème</sup> enfant :

● 1- Jeanne Marie naît le 5 novembre 1780 à Theizé<sup>11</sup>.

● 2- Marie Anne naît le 3 janvier 1782<sup>12</sup> à Saint-Laurent-d'Oingt et décèdera le 12 janvier 1790<sup>13</sup>.

● 3- Françoise naît le 8 juillet 1783<sup>14</sup>.

● 4- Jean Marie naît le 24 avril 1785<sup>15</sup>.

● 5- Marie Devay naît le 5 janvier 1787<sup>16</sup>, future épouse de Louis Vissoux.

● 6- Antoine naît le 10 mars 1789<sup>17</sup>. Il décèdera 14 jours plus tard le 24 mars 1789<sup>18</sup>.

● 7- Louise naît le 29 mai 1790<sup>19</sup>.

● 8- Un enfant dont le sexe n'est pas précisé et auquel les parents n'ont pas donné de prénom naît le 16 septembre 1792<sup>20</sup>. Il décèdera le même jour.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1776.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1777.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1780.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1779.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1779.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1780.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Oingt, 146 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4512 – Décès 1860, acte n° 7.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1780.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1780.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4508 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1790.

<sup>14</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4508 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1783.

<sup>15</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4508 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1785.

<sup>16</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1787.

<sup>17</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1789.

<sup>18</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1789.

<sup>19</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 222 GG 7 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1790.

<sup>20</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4508 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1792.



Marie Devay décèdera à Saint-Laurent-d'Oingt le 28 août 1819<sup>1</sup> après avoir donné naissance à son 3<sup>ème</sup> enfant. Elle avait 32 ans.

## **B- Claude Turrel (1784-1859, Sosa 2) et Magdeleine Bas, parents de Jean Antoine Turrel.**

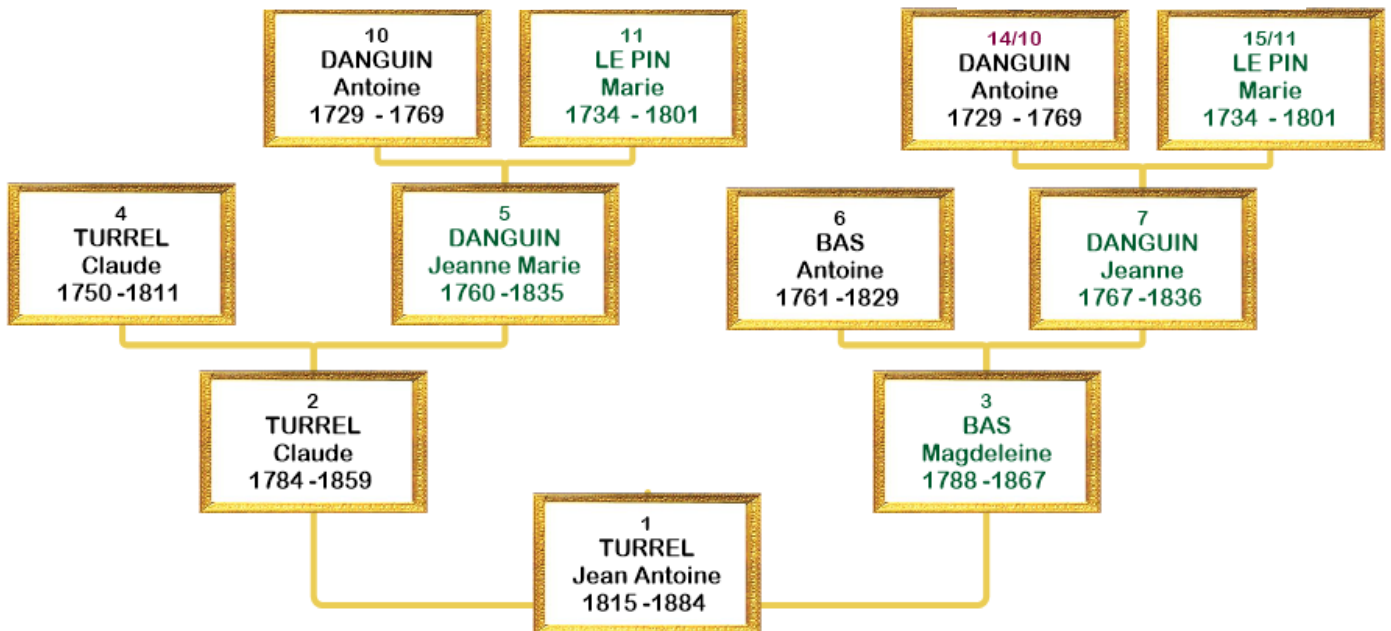
### **1- Mariage de cousins germains.**

Claude Turrel naît le 17 janvier 1784 à Frontenas<sup>2</sup>. Magdeleine Bas naît le 13 octobre 1788 à Bagnols<sup>3</sup>. Ils sont les parents de Jean Antoine Turrel et les grands-parents de Louis Turrel. Ils se marient le 24 novembre 1813 à Frontenas<sup>4</sup>, Claude a 29 ans, et Magdeleine a 25 ans.

Claude est propriétaire et habite avec sa mère Jeanne Marie Danguin. Son père qui se prénomme également Claude n'assiste pas au mariage. Il est décédé depuis deux ans. Magdeleine Bas est la fille de Antoine Bas propriétaire habitant Bagnols et de Jeanne Danguin. Enfin, Jean Turrel, frère de Claude, sera témoin au mariage. Tous les membres de la famille signeront l'acte excepté Jeanne Danguin.

Remarquons que les deux époux, Claude Turrel et Magdeleine Bas, ont des mères portant le même nom de famille. J'ai tout de même à un moment pensé que Jeanne Marie Danguin et Jeanne Danguin pouvaient être une seule et même personne ; mais non, impossible sinon Claude Turrel et Magdeleine Bas seraient demi-frère et sœur. La loi n'autorise pas les mariages entre frères et sœurs. Ils sont en fait cousins germains. Leurs mères sont sœurs. Selon le code civil, ils sont parents au 4<sup>ème</sup> degré. Cela veut aussi dire que leurs grands-parents maternels sont les mêmes. Si je les positionne dans un arbre, ils apparaissent 2 fois. En généalogie, quand un même ancêtre apparaît à plusieurs reprises dans l'arbre, cela s'appelle un implexe. Les parents de Jeanne Marie Danguin et Jeanne Danguin sont des implexes.

Si je numérote mes ancêtres en utilisant la numérotation Sosa-Stradonitz et en considérant Jean Antoine Turrel comme le numéro 1, les personnages 10 et 11 porteront également les chiffres 14 et 15.



(Arbre avec implexes.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Saint-Laurent-d'Oingt, 4 E 4510 - Décès 1819, acte n° 12.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 - Baptême-Mariage-Sépulture 1784.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 4 - Baptême-Mariage-Sépulture 1788.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Mariage 1813.

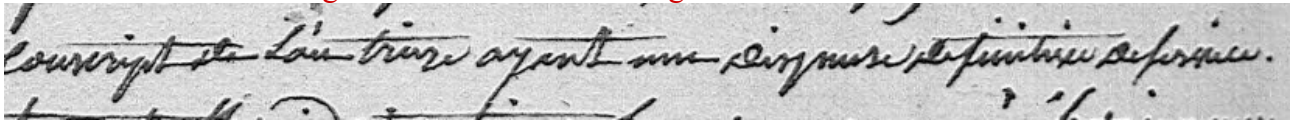
Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

En novembre 1813, Napoléon est sorti de sa Campagne d'Allemagne. Il s'apprête à entamer la Campagne de France. Beaucoup de soldats vétérans ayant péri durant la campagne de 1813 et celle de 1812, la Campagne de Russie, un recrutement important se fait et les recrues sont jeunes (Didot, 1823, p. 591). Que faire pour ne pas partir à la guerre, pour ne pas quitter sa famille et ne pas abandonner ses terres qui doivent être labourées ? Etre un homme marié était un motif d'exemption à la conscription. Claude Turrel s'est marié en novembre 1813 avec sa cousine germaine. Est-ce un choix personnel et consenti, ou lui fallait-il une épouse pour ne pas partir à la guerre ? Claude Turrel est un conscrit de l'An XIII du calendrier républicain qui correspond aux années 1804-1805 de notre calendrier grégorien. Il est inscrit dans son acte de mariage qu'il est dispensé définitivement de service militaire. Le mariage de Claude Turrel avec Magdeleine Bas semble être toutefois un mariage consenti même si la période choisie pour l'union est idéale pour ne pas partir à la guerre. Et ce n'est pas non plus un mariage blanc, ils auront 3 enfants.



(Napoléon I<sup>er</sup>, Collection Marie-Sophie Turrel, 2020.)

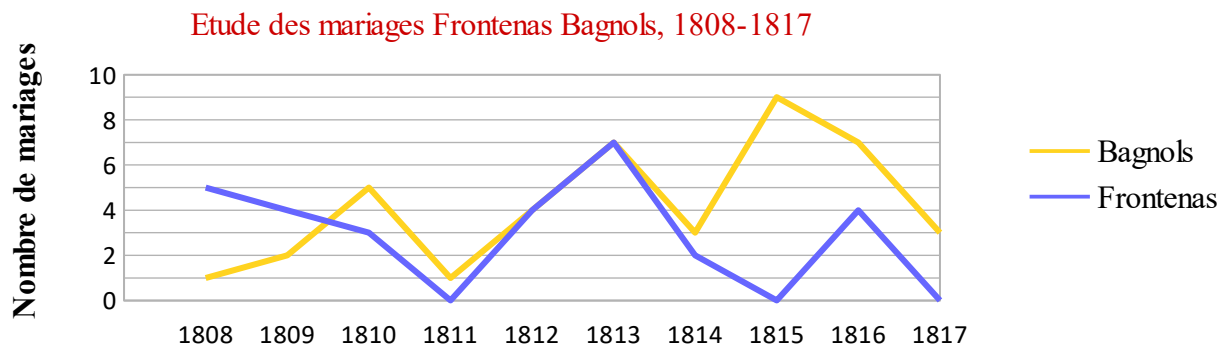
#### Extrait de l'acte de mariage<sup>1</sup> de Claude Turrel et Magdeleine Bas.



#### Transcription :

« (...) Conscript de l'an treize ayant une dispense définitive de service ».

J'ai fait un recensement des mariages sur les communes de Frontenas, et de Bagnols pour comparaison, entre 1808 et 1817, soit 4 ans avant et après 1813 afin de voir si les mariages sur Frontenas ont subi une hausse durant cette période de Campagnes napoléoniennes.



En 1808, Frontenas a une population de 280 habitants (Ballanche, 1808, p. 302) La hausse du nombre de mariages n'est pas flagrante. Toutefois, le constat est que 1813 est un pic sur la période 1808-1817 : 7 mariages sont célébrés quand en 1811 et 1815, il n'y en a aucun.

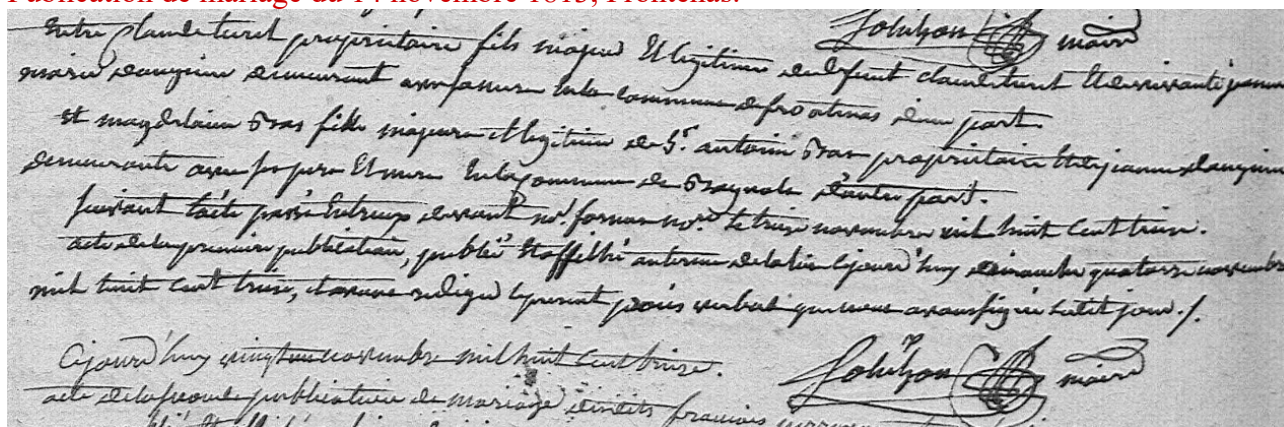
L'acte de mariage de Claude Turrel et Magdeleine Bas m'indique que des bans ont été publiés. Je consulte la publication faite le 14 novembre 1813 à Frontenas<sup>2</sup>. Il est noté qu'un acte a été passé devant Maître Fornas notaire au Bois-d'Oingt le 13 novembre 1813. Il s'agit certainement

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Mariage 1813.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Publication de mariage 1813, acte n° 13.

d'un contrat de mariage. Je n'en saurai pas plus car cet acte n'est pas consultable sur le site internet des Archives Départementales du Rhône.

### Publication de mariage du 14 novembre 1813, Frontenas.

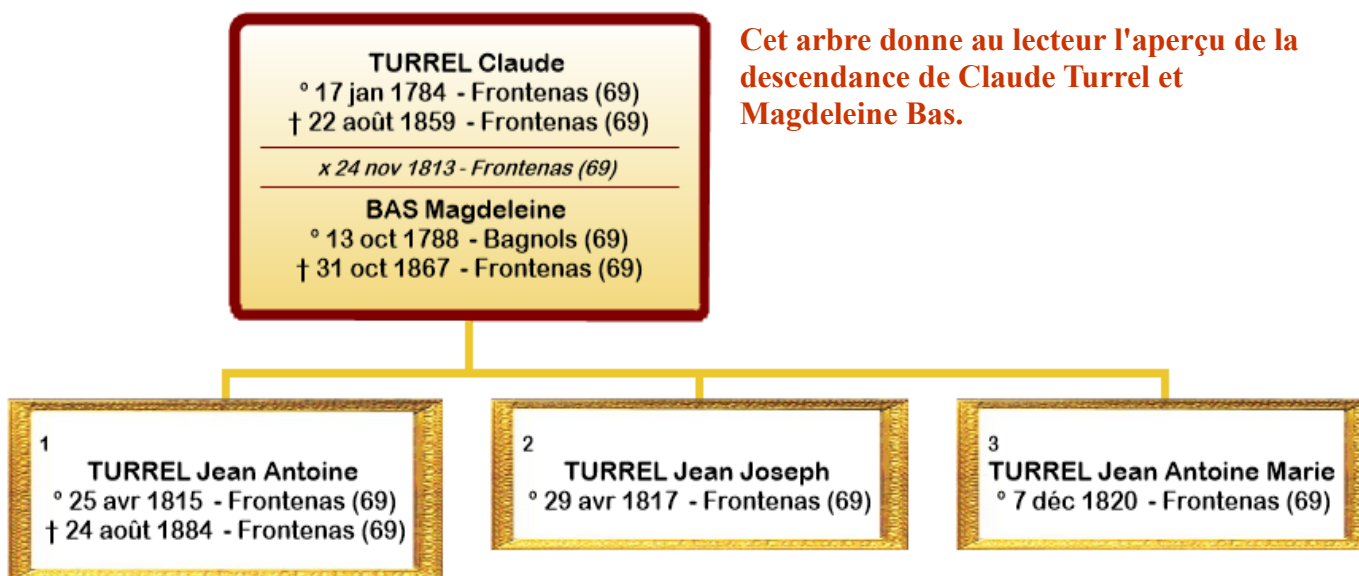


#### Transcription :

« Entre Claude Turel propriétaire fils majeur et légitime du défunt Claude Turel et de vivante Jeanne Marie Danguin, demeurant avec sa mere en la commune de Frontenas d'une part,  
et Magdeleine Bas fille majeure et légitime de Sieur Antoine Bas propriétaire et de Jeanne Danguin demeurante avec ses pere et mere en la commune de Bagnols d'autre part.  
Suivant l'acte passé entre eux devant Maitre Fornas notaire, le treize novembre mil huit cent treize.  
Acte de la première publication, publié et affiché au terme de la loi ce jourd'huy dimanche quatorze novembre  
mil huit cent treize, et avons rediger le present procès verbal que nous avons signé ledit jour.  
Signé : Solichon, maire ».

## 2- Leurs enfants.

Nous connaissons déjà leurs enfants que j'ai présentés dans le chapitre II, A, 2, consacré à la fratrie de Jean Antoine Turrel. Pour mémoire, l'arbre du couple Claude Turrel et Magdeleine Bas avec leurs 3 enfants :



Cet arbre donne au lecteur l'aperçu de la descendance de Claude Turrel et Magdeleine Bas.

Claude Turrel décède dans son domicile à 10h00 le 22 août 1859 à Frontenas<sup>1</sup> à l'âge de 75 ans. C'est son fils Jean Antoine Marie, âgé de 39 ans et cultivateur habitant également Frontenas qui déclarera son décès.

En 1866, Magdeleine Bas vit avec son fils Jean Antoine Marie Turrel, sa belle-fille Antoinette Sigut et ses deux petits-enfants à Frontenas<sup>2</sup>. Elle est propriétaire cultivatrice comme son fils. Elle décède à 7h00 le 31 octobre 1867<sup>3</sup> à son domicile. Elle a 79 ans. Son fils aîné Jean Antoine, 52 ans, déclare son décès. Il travaille pour M. Paquet à Chessy comme vigneron.

Claude Turrel et Magdeleine Bas vécurent sur Frontenas de leur mariage jusqu'à leur décès selon les recensements et actes consultés. Une déclaration de succession a été faite le 7 février 1860, six mois après le décès de Claude selon la table de succession 1853-1860<sup>4</sup>. Il y est fait référence à des revenus immobiliers. Le 23 avril 1868, une nouvelle déclaration de succession est indiquée sur la table 1861-1870<sup>5</sup> concernant Magdeleine. Un patrimoine immobilier est indiqué sur Bagnols et Frontenas. Ses enfants sont ses héritiers. Claude et Magdeleine étaient propriétaires cultivateurs.

### 3- Famille de Magdeleine Bas.

#### a- Antoine Bas (Sosa 6) et Jeanne Danguin, les parents de Magdeleine.

Antoine Bas naît le 10 mai 1761, est baptisé le 11 mai 1761 à Bagnols<sup>6</sup> et est le fils de Jean Baptiste Bas, marchand, et de Magdeleine Laverrière. Jeanne Danguin naît le 26 janvier 1767 à Theizé<sup>7</sup> et est la fille de Antoine Danguin et Marie Lepin. Ces deux villages sont proches de Frontenas. Ils se marient le 8 janvier 1788 à Theizé<sup>8</sup>. Claude Turrel (1750-1811) leur beau-frère et époux de Jeanne Marie Danguin, sœur de Jeanne, est présent, ainsi que Jean Marie Bas maître potier et frère de l'époux, Claude et Jean Antoine Danguin les frères de l'épouse. Le couple s'établit sur Bagnols et aura 13 enfants. Magdeleine Bas est l'aînée. Ils sont les grands-parents de Jean Antoine Turrel. Antoine Bas exercera les métiers de potier en terre, tuilier, et officier municipal.

#### b- Magdeleine Bas, l'aînée de 12 frères et sœurs à Bagnols.

1- Magdeleine naît le 13 octobre 1788<sup>9</sup> et sera baptisée le lendemain. Son parrain est son grand-oncle Jean-Claude Lepin, marchand habitant de Savigny, frère de sa grand-mère maternelle, et sa marraine sa grand-mère paternelle Magdeleine Laverrière.

2- Marie naît le 23 mars 1790 et sera baptisée le 24 mars 1790<sup>10</sup>. Sa marraine est Marie Lepin, sa grand-mère maternelle.

3- Antoine naît le 2 février 1792 et est baptisé le 3 février 1792<sup>11</sup>. Son parrain est son oncle Jean Antoine Danguin, Maire de la ville de Theizé, frère de sa mère, et sa marraine sa tante Jeanne Bas, sœur de son père. Il sera témoin à la naissance de sa sœur Marie Antoinette en 1809. Il deviendra potier en terre comme son père.

4- Jeanne Marie naît le 10 janvier 1794<sup>12</sup> au domicile de ses parents. Son oncle Jean Marie Bas, maître potier en terre, et sa tante Jeanne Marie Danguin, épouse de Claude Turrel seront témoins. Son père est officier municipal et potier en terre.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 6437 – Décès 1859, acte n° 10.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 205 – Agglomération, 1866.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 6437 – Décès 1867, acte n° 7.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/596 - Table alphabétique des successions et absences, 1853-1860.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/597 - Table alphabétique des successions et absences, 1861-1870.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1761.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1767.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1788.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1788.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 225 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1790.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 225 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1792.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1793-1794.

● 5- Claude naît le 18 novembre 1795<sup>1</sup>. Sa tante Antoinette Bas sera témoin.

Le 3 janvier 1798<sup>2</sup> naissent des triplées :

● 6- Louise décèdera à 5 jours le 8 janvier 1798<sup>3</sup>.

● 7- Antoinette décèdera à 8 jours le 11 janvier 1798 .

● 8- Claudine décèdera à 10 jours le 13 janvier 1798.

La mortalité des jumeaux était au moins deux fois plus élevée que celle des autres enfants. Ces naissances entraînaient le décès de la mère trois fois plus souvent que lors des naissances d'enfants uniques.

Ci-dessous une étude faite sur les naissances de jumeaux. Les naissances de triplés sont plus rares. En 2018, sur 715159 accouchements recensés, 12146 étaient des accouchements de jumeaux, 156 étaient des accouchements de triplés<sup>4</sup>.

Période	Naissances multiples	Naissances	Proportion p. 1000
1700-1749	705	48 042	14,7
1750-1789	592	44 260	13,4
1790-1829	407	43 738	9,3
1700-1829	1 704	136 040	12,5

(Etude sur la naissance de jumeaux<sup>5</sup> à partir de 39 villages répartis en France.)

● 9- Antoinette naît le 2 juin 1799<sup>6</sup>. Elle porte le même prénom que sa sœur triplée née et décédée l'année précédente .

● 10- Jean naît le 26 décembre 1801<sup>7</sup> ;

● 11- Claudine porte le même prénom que sa sœur triplée. Elle naît le 1<sup>er</sup> février 1804<sup>8</sup> .

● 12- Magdelaine naît le 21 mai 1806<sup>9</sup> .

● 13- Marie Antoinette naît le 18 août 1809<sup>10</sup>. Elle est le dernier enfant né du couple Antoine Bas et Jeanne Danguin.

## C- Claude Turrel (1750-1811, Sosa 4) et Jeanne Marie Danguin.

### 1- Mariage et enfants.

Claude Turrel naît le 27 mai 1750 à Frontenas<sup>11</sup>. Jeanne Marie Danguin naît le 30 octobre 1760 à Theizé<sup>12</sup>. Ils sont les parents de Claude Turrel (1784-1859) et les grands-parents de Jean Antoine Turrel (1815-1884). Alors que Louis XVI règne sur son royaume et que la France est engagée dans la guerre des Antilles depuis 1778, Claude et Jeanne Marie se marient le 26 novembre 1782 à Theizé<sup>13</sup>.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1795-1796.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1797-1798.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Décès 1797-1798.

<sup>4</sup> Institut National d'Etudes Démographiques, Source Insee, Statistique d'état civil sur les naissances.

<sup>5</sup> Gutierrez Hector et Houdaille Jacques, 1983, p. 480.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1798-1799.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1801-1802.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1803-1804.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance, 1805-1806.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 226 – Naissance 1809.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1750.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1760.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Claude Turrel a 32 ans, il habite avec son père Claude Turrel et sa mère Jeanne Charmetton à Frontenas. Son père est marchand. Jeanne Marie Danguin a 22 ans et habite avec sa mère Marie Lepin à Theizé. Son père Antoine Danguin est décédé alors qu'elle n'avait que 9 ans. Il était lui aussi marchand. Claude Turrel père, Pierre Turrel frère du marié, Jean Antoine Danguin frère de Jeanne Marie, et Jean Claude Lepin oncle maternel de l'épouse signeront sur l'acte de mariage.

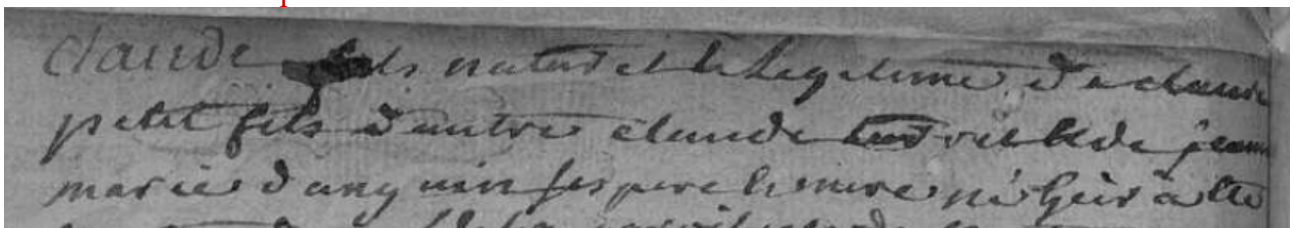
Claude Turrel et Jeanne Marie Danguin s'installent à Frontenas. Ils auront 8 enfants et Claude sera l'aîné de ces enfants. Tous naissent à Frontenas.



Cet arbre donne au lecteur l'aperçu de la descendance de Claude Turrel et Jeanne Marie Danguin.

1- Claude naît le 17 janvier 1784 et est baptisé à l'église paroissiale le 18 janvier 1784<sup>1</sup>. Cet acte m'apprend dès son introduction qu'il est le petit-fils de Claude Turrel. J'ai donc là dans mon ascendance déjà 3 Claude qui se succèdent. Claude né en 1784, Claude son père, et Claude le père de son père. Son parrain est d'ailleurs Claude Turrel son grand-père, et sa marraine Marie Lepin, sa grand-mère maternelle ; tout à fait habituel pour le premier né d'un couple. Le grand-père paternel devient le parrain et la grand-mère maternelle la marraine. Il est le futur époux de Magdeleine Bas.

Extrait de l'acte de baptême de Claude Turrel à Frontenas.



**Transcription :**

« Claude fils naturel et légitime de Claude petit-fils d'autre Claude Turrel et de Jeanne Marie Danguin ses pere et mere né hier (...) ».

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1784.

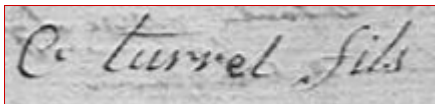
● 2- Jeanne Marie naît le 26 décembre 1785 et est baptisé le 27 décembre 1785<sup>1</sup>. Son parrain est Jean Claude Lepin son grand-oncle maternel, donc l'oncle de sa mère Jeanne Marie Danguin, et sa marraine Jeanne Charmetton sa grand-mère paternelle.

● 3- Jean naît le 7 mars 1788 et est baptisé le 8 mars 1788<sup>2</sup>. Sa marraine est Jeanne Danguin, sa tante et sœur de sa mère.

● 4- Antoinette naît le 27 janvier 1790 et est baptisée le 30 janvier 1790<sup>3</sup>. Son parrain est Pierre Turrel, son oncle, frère de son père. Sa marraine est Antoinette Danguin, sa tante et sœur de sa mère. Claude Turrel son père est identifié comme étant Claude Turrel de la fontaine. Je présume qu'il habitait donc à côté de la fontaine de Frontenas. Il s'agit certainement ici, grâce à cette précision de lieu, de le distinguer d'un autre Claude Turrel.

● 5- Jean Antoine naît le 27 novembre 1791 et est baptisé le 28 novembre 1791<sup>4</sup>. Son parrain est Jean Antoine Danguin, Maire de Theizé, son oncle et frère de sa mère. Sa marraine est Jeanne Turrel, sa tante et sœur de son père.

● 6- Magdelaine naît le 27 avril 1794<sup>5</sup>. Son père signera C. Turrel fils sur l'acte. Cela signifie qu'il se distingue de son père par cette signature. On sait ainsi de quel Claude il s'agit : Claude fils de Claude.



● 7- Jeanne naît le 4 mai 1797<sup>6</sup>.

● 8- Claudine Magdelaine naît le 22 juillet 1803<sup>7</sup>.



(Portrait de Louis XVI, Roi de France, Collection Marie-Sophie Turrel.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1785.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1788.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1790.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1791.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Naissance 1793-1794.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Naissance 1796-1797.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Naissance 1802-1803.

En dessous de la flèche, le lavoir de Frontenas datant de 1813. Je pense que la fontaine s'y trouvait. Claude et Jeanne Marie devaient habiter à proximité en 1790.



(Extrait du Cadastre de Frontenas, 1827<sup>1</sup>.)

## 2- Succession de Claude Turrel et Jeanne Marie Danguin.

Notre famille vécut sur Frontenas traversant les périodes historiques de la Révolution Française et de l'abolition de la Monarchie. En 1811, voilà sept ans que Napoléon s'est proclamé Empereur des Français. La France est sous le régime impérial du Premier Empire.

C'est dans ce contexte que Claude Turrel décède à l'âge de 61 ans le 28 juillet 1811<sup>2</sup> à son domicile situé au bourg de Frontenas. Ainsi qu'il est indiqué en marge de son acte de décès « *Décès de Claude Turrel de la fontaine* », je présume qu'il habite toujours dans la même maison qu'en 1790. Son fils aîné Claude, 27 ans, futur époux de Magdeleine Bas, déclare son décès. Il est accompagné d'un ami et d'un voisin de son père, Claude Labbé âgé de 64 ans et Antoine Magat âgé de 51 ans. Ils sont tous deux agriculteurs.

Claude Turrel avait sans aucun doute des terres. Sur la table des vendeurs et anciens possesseurs de 1752-1792<sup>3</sup> du bureau du Bois-d'Oingt, je trouve l'existence d'une vente enregistrée chez Maître Fornas notaire au dit lieu. Claude vend un pré situé à Theizé pour une valeur de 2400 livres tournois à Jean Antoine Danguin de Theizé le 27 octobre 1792. Jean Antoine Danguin est certainement le frère de Jeanne Marie. Si Claude avait un pré, peut-être avait-il aussi des bêtes.

Il laisse à son décès un domaine à Frontenas d'une valeur de 17400 francs. Il est inscrit comme vigneron. Son testament est enregistré le 3 septembre 1811.

DÉTAIL DES BIENS IMMEUBLES, DÉPENDANS DE LEURS SUCCESSIONS, leur nature, situation et valeur.	NOMS, PROFESSIONS ET DEMEURES des Héritiers, non alphabétiquement; et des Tuteurs et Curateurs, avec la date des Tutelles et Curatelles.	OBSERVATIONS, dans lesquelles on fera principalement mention; SAVOIR:	
		de la date de l'enregistrement du Testament.	de la déclaration, soit affirmative ou négative.
Domaine à Frontenas 17400	ses héritiers	27 6 <sup>mo</sup> 1811	10 j <sup>er</sup> 1812

(Extrait de la table des décès 1808-1814 du bureau du Bois-d'Oingt<sup>4</sup>.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Cadastre, 3 P 669 - Frontenas - Section A (1-507) 1827.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Décès 1811, acte n° 6.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Contrôle des actes, 10 C 2327 - Table des vendeurs (...), 1752-1792.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/588 - Table alphabétique des décès, 1808-1814, f. 94.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



Quand Claude décède, Jeanne Marie Danguin a bientôt 51 ans. Elle décèdera 14 ans plus tard le 31 mai 1835<sup>1</sup> à 15h00 dans sa maison située au bourg de Frontenas, à 74 ans. Son fils aîné Claude déclare le décès. Il est alors âgé de 51 ans. La déclaration de sa succession est enregistrée le 6 octobre 1835. Sa fille Magdeleine vivant à Theizé, épouse Lyonnet, et ses autres enfants sont inscrits comme héritiers.

NUMÉRO du sommier douteux, sous lequel l'article a été relevé.	DATES des déclarations de successions, dons ou legs.	NOMS,  PRÉNOMS ET DEMEURES DES HÉRITIERS, donataires ou légataires (non alphabétiquement).	BIE.  VALEUR du mobilier, argent, rentes et créances.
221	6 8 <sup>bre</sup> - 1835	Magdeleine épouse Lyonnet à Theizé les autres enfants.	2438.25

(Extrait de la table des décès 1808-1814 du bureau du Bois-d'Oingt<sup>2</sup>.)

### 3- Jeanne Marie Danguin (Sosa 5), sa famille.

#### a- Antoine Danguin et Marie Lepin, les parents de Jeanne Marie.

Antoine Danguin naît le 31 janvier 1729 à Theizé et est baptisé le 1<sup>er</sup> février 1729<sup>3</sup>. Il est le fils de Antoine Danguin et Antoinette Deviegos. Marie Lepin naît le 8 novembre 1734 à Saint-Vérand, village situé à 11 kilomètres de Theizé, et est baptisée le 9 novembre 1734<sup>4</sup>. Elle est la fille de Antoine Lepin, marchand, et de Antoinette Chermette.

Ils se marient le 8 février 1752 à Theizé<sup>5</sup>. Antoine a 22 ans et Marie 17 ans. A leur mariage, les parents d'Antoine Danguin sont tous deux présents et signeront l'acte de mariage. Les parents de Marie Lepin sont décédés. Ils vivaient à Saint-Vérand. Marie Lepin s'est installée depuis quelques mois dans la paroisse de Theizé. Elle habite toutefois chez son oncle, le curé de Sain-Bel village situé à quelques 17 kilomètres de Theizé. Elle est sous la tutelle de Claude Lepin, qui je pense est son frère. Plusieurs membres de la famille d'Antoine Danguin sont présents : Antoine Deviegos noté comme son aïeul certainement son grand-père maternel, Claude Danguin son frère. Le tuteur de Marie Lepin est aussi présent. Tous signeront l'acte. Le couple s'établit à Theizé et aura 10 enfants.

En 1762, il habite au bourg. Antoine Danguin exerce la profession de marchand, vigneron. Des recherches complémentaires sont à faire concernant le nom de famille Deviegos ainsi que sur le patrimoine terrien de la famille Danguin. En effet, à la lecture de l'acte de baptême de Jeanne Marie Danguin née en 1760, dont je parle dans la section suivante, le nom de famille de sa marraine a attiré mon attention. J'ai ainsi fait des recherches sur le château de Rapetour, maison forte située à l'entrée de Theizé. Ce dernier fut la possession au XIII<sup>ème</sup> siècle des chevaliers de Viego. Ce nom ressemble de près à celui de Antoinette Deviegos... Puis, le château fut la propriété de Claude Brossette. Après la Révolution, les terres du dit château furent partagées entre plusieurs familles, dont la famille Danguin. Antoine Danguin et Marie Lepin sont les parents de Jeanne et Jeanne Marie Danguin, les grands-parents de Claude Turrel et Magdeleine Bas, les arrière grands-parents de Jean Antoine Turrel. Antoine Danguin décèdera à l'âge de 40 ans le 4 décembre 1769 à Theizé et sera inhumé le 6 décembre 1769<sup>6</sup>. L'année 1769 a été une période de grande famine. Je ne pense pas

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 – Décès 1835, acte n° 3.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Enregistrement, 3Q7/594 – T.S.A. 1835-1843, folio 55.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1729.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Saint-Vérand, 239 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1734-1736.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1752.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1769.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

cependant que Antoine soit mort de faim. Il est le seul de sa famille à décéder à cette période. De plus, il est enterré 2 jours après son décès. Le sol était peut-être gelé, aussi la terre ne pouvait-elle être creusée. Antoine a possiblement contracté une maladie.

### b- Jeanne Marie Danguin, ses 9 frères et sœurs à Theizé.

Jeanne Marie est le 4<sup>ème</sup> enfant d'Antoine Danguin et Marie Lepin. A sa naissance, deux de ces frères et sœurs seront déjà décédés.

1- Antoinette est baptisée le 28 juin 1753<sup>1</sup>. Son père est surnommé « Louvdain » sur l'acte de baptême. Ses grands-parents paternels Antoine Danguin et Antoinette Deviegoz seront ses parrain et marraine.

2- Antoine est baptisé le 18 décembre 1755<sup>2</sup>. Son oncle Claude Danguin est son parrain. Il décèdera à l'âge de 8 mois le 18 août 1756<sup>3</sup>.

3- Jeanne Marie naît le 2 décembre 1757 et est baptisée le 4 décembre 1757<sup>4</sup>. Elle décède le 10 novembre 1759 et est inhumée le 11 novembre 1759<sup>5</sup>. Elle n'a pas 2 ans.

4- Jeanne Marie porte le prénom de sa sœur défunte. Elle représente ce qu'on peut appeler « un enfant de remplacement ». En effet, ses parents ont choisi de lui donner le prénom de leur fille décédée l'année auparavant. On pourrait y voir une façon de combler le chagrin de la perte d'un enfant. Jeanne Marie est baptisée le 30 octobre 1760<sup>6</sup>. Son parrain est le Sieur Claude Brossette, habitant du Marquison à Theizé. Sa marraine est Demoiselle Marie Anne Brossette épouse du Sieur Jean Brossette de Rapetour. Marie Anne Brossette est la fille de Claude Camille Brossette écuyer et de Marguerite Louise Françoise Pestalozzi d'après son acte de mariage du 5 avril 1758 à Theizé<sup>7</sup> ; elle est la petite-fille du défunt noble Claude Julien Brossette, ancien échevin de Lyon, seigneur de Varennes Rapetour d'après l'acte de mariage de ses parents<sup>8</sup>. Claude Julien Brossette est aussi connu pour avoir correspondu avec Nicolas Boileau. Il est aussi un des fondateurs de l'Académie des Beaux-Arts de Lyon. Rapetour était l'un des trois fiefs de Theizé. Jeanne Marie Danguin se mariera avec Claude Turrel.

5- Jean Antoine est baptisé le 27 mai 1762<sup>9</sup>. Son père est surnommé « Fenin » sur l'acte de baptême et habite au bourg. Jean Antoine deviendra Maire de Theizé.

6- Claude est baptisé le 9 octobre 1764<sup>10</sup>.

Marie Lepin met au monde des jumeaux le 29 septembre 1765<sup>11</sup>. Leur sœur aînée Antoinette âgée de 12 ans est leur marraine.

7- François décèdera le 13 octobre 1765 et sera inhumé le 14 octobre 1765<sup>12</sup>. Il n'avait que 14 jours.

8- Antoine décèdera le 15 octobre 1765, deux jours après son frère jumeau, et sera inhumé le 16 octobre 1765<sup>13</sup>.

9- Jeanne naît le 26 janvier 1767 et est baptisée le 27 janvier 1767<sup>14</sup>. Son parrain est Jean Claude Lepin, son oncle maternel. Elle se mariera avec Antoine Bas et sera la mère de Magdeleine

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1753.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 4 E 4991 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1755.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1756.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 4 E 4991 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1757.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1759.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1760.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1758.

<sup>8</sup> A.D. de l'Ain, Trévoux, FRAD001\_EC LOT111143 - 1742 – 1743.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1762.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1764.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1765.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1765.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1765.

<sup>14</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1767.

Bas. Elle aura 13 enfants dont des triplées. Rappelons que sa mère Marie Lepin a eu des jumeaux en 1765. Il serait intéressant de vérifier si d'autres frères et sœurs de Jeanne ont également eu des naissances multiples dans leur descendance.

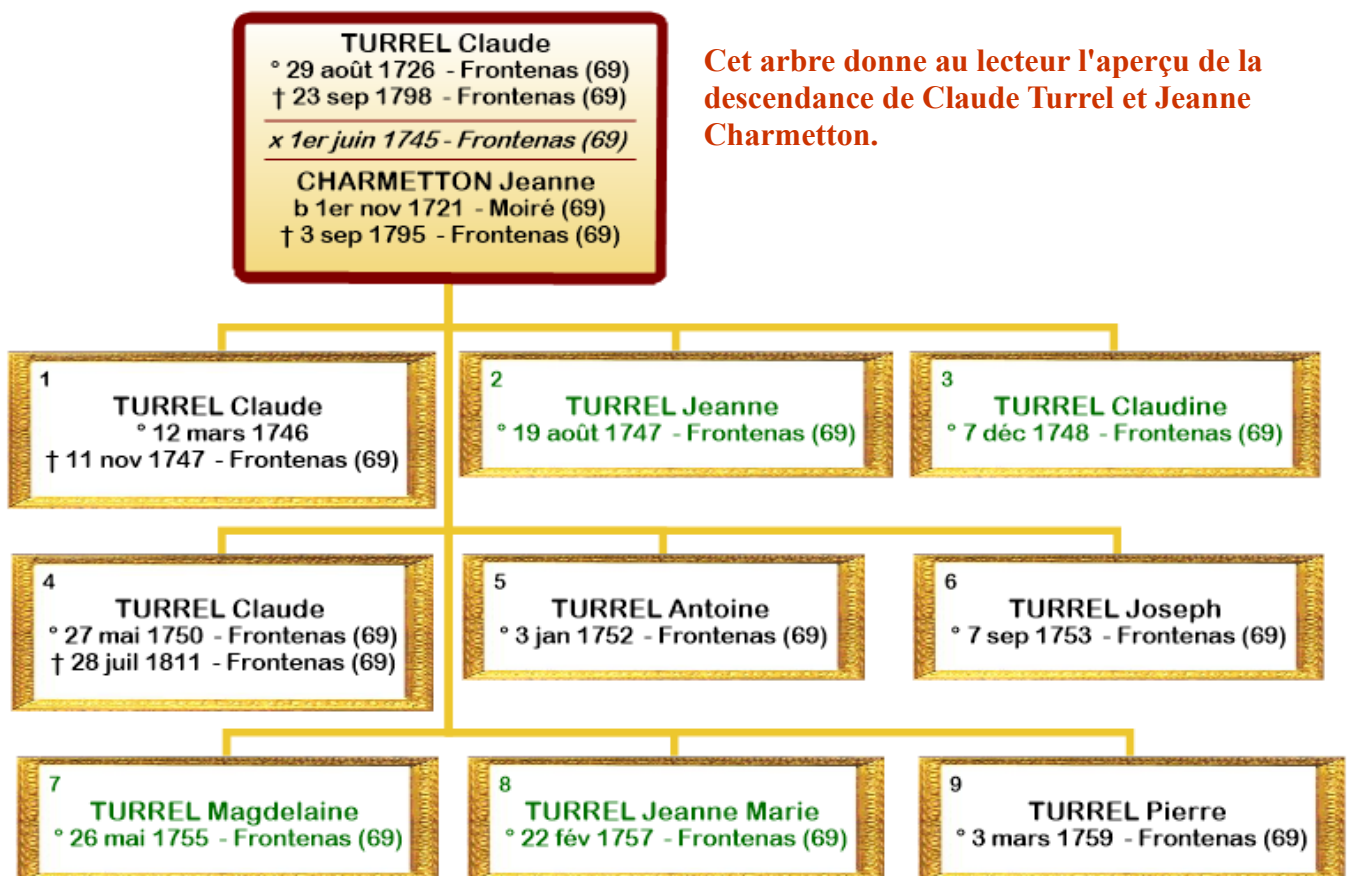
● 10- Jean naît le 13 mars 1769 et est baptisé le 14 mars 1769<sup>1</sup>. Sa marraine est Jeanne Lepin, sa tante maternelle et son parrain Jean Giraud, le mari de sa tante. Il est le dernier né de la fratrie de Jeanne Marie.

## **D- Claude Turrel (1726-1798, Sosa 8) et Jeanne Charmetton.**

### **1- Mariage et enfants à Frontenas.**

Claude Turrel naît le 29 août 1726 à Frontenas<sup>2</sup>. Jeanne Charmetton naît le 1er novembre 1721<sup>3</sup> à Moiré. En 1745, la France vit sous le règne de Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV. Depuis 1740, le royaume est engagé dans la guerre de Succession d'Autriche notamment au côté de la Prusse et de la Bavière. Notre couple Claude et Jeanne se marient le 1er juin 1745<sup>4</sup> à Frontenas, trois mois après le mariage du fils aîné du Roi Louis XV, le Dauphin Louis de France avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse. Claude a 18 ans et Jeanne 23 ans.

Claude est le fils de Claude Turrel et de Jeanne Bonnard. Ses parents habitent Frontenas. Jeanne Charmetton est la fille d'Antoine Charmetton et d'Antoinette Favel. Ses parents habitent Moiré, village situé à 1,5 kilomètres de Frontenas. Claude Turrel, père de l'époux est présent au mariage mais ne signera pas pour ne pas savoir le faire. Jean Turrel l'oncle de l'époux est témoin et signera. Antoine Charmetton, père de l'épouse et Benoît Favel, oncle maternel de l'épouse, signeront l'acte de mariage. Le couple s'installe à Frontenas et aura 9 enfants.



**Cet arbre donne au lecteur l'aperçu de la descendance de Claude Turrel et Jeanne Charmetton.**

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1769.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1725-1726.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1721-1722.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1745.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

● 1- Claude naît le 12 mars 1746 et est baptisé le 13 mars 1746<sup>1</sup>. Son parrain est Claude Turrel son grand-père. Ce dernier est fermier général de M. le prieur de Foudras. Sa marraine est Antoinette Favel, sa grand-mère maternelle épouse du Sieur Antoine Charmetton, marchand, habitant de Moiré et parents de Jeanne Charmetton. Il décède le 11 novembre 1747 et est inhumé le 12 novembre 1747<sup>2</sup>. Il a 20 mois.

● 2- Jeanne naît le 19 août 1747 et est baptisée le 20 août 1747<sup>3</sup>. Son parrain est Antoine Charmetton, son grand-père maternel et sa marraine Jeanne Bonnard, sa grand-mère paternelle. Jean Charmetton, son oncle est témoin, ainsi que Claude Vernier, époux de sa grande tante.

● 3- Claudine naît le 7 décembre 1748 et est baptisée le 8 décembre 1748<sup>4</sup>. Louis Turrel et Claudine Charmetton, ses oncle et tante, sont ses parrain et marraine. Messire Esprit Heoude, vicaire de Moiré est présent ainsi que Jean Turrel son grand-oncle. La présence du vicaire a-t-elle un rapport avec le métier de fermier général de son grand-père ou bien est-il un ami de la famille Charmetton, cette dernière étant originaire de Moiré ?

● 4- Lorsque Claude naît le 27 mai 1750 et est baptisé le 28 mai 1750<sup>5</sup>, son père a 23 ans. Son parrain est son oncle Antoine Charmetton marchand habitant de Moiré, et la marraine son épouse Antoinette Duchêne. Il se mariera avec Jeanne Marie Danguin et aura 8 enfants.

● 5- Antoine naît le 3 janvier 1752 et est baptisé le 4 janvier 1752<sup>6</sup>. Reine Charmetton sa tante est sa marraine. Claude Turrel son père est cabaretier. Il tenait donc un cabaret dans sa maison, commerce où il pouvait vendre à boire et à manger (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 2, p. 486 et 487).

● 6- Joseph naît le 7 septembre 1753 et est baptisé le 8 septembre 1753<sup>7</sup>. Sa marraine est Magdeleine Charmetton sa tante. Jean Turrel son grand-oncle est présent. Son père est cabaretier.

● 7- Magdelaine naît le 26 mai 1755 et est baptisée le 27 mai 1755<sup>8</sup>. Jean Turrel cousin germain de son père est son parrain.

● 8- Jeanne Marie naît le 22 février 1757 et est baptisée le 23 février 1757<sup>9</sup>. Son oncle Antoine Charmetton marchand habitant Moiré est présent. Jeanne Marie épousera en 1<sup>ère</sup> noce Jean Vernier le 9 février 1784 à Bagnols<sup>10</sup>, fils de Benoît Vernier et de Nicole Girin<sup>11</sup>. Benoît Vernier est le cousin germain de Claude Turrel, père de Jeanne Marie. Elle épouse donc le fils du cousin germain de son père, c'est-à-dire, son cousin issu de germain. Sa grande tante Pernelle Turrel s'est mariée avec Claude Vernier<sup>12</sup>. Ils ont eu un enfant prénommé Benoît. Celui-ci a eu un enfant prénommé Jean<sup>13</sup>. Jeanne Marie épousera Jean. Pour se marier, elle obtient une dispense du 3<sup>ème</sup> degré de consanguinité signée par le vicaire général Castillon. En effet, selon le code de droit canonique, l'église interdit les mariages entre parents liés jusqu'au 4<sup>ème</sup> de degré de parenté. A savoir que le



(Louis XV, Roi de France et de Navarre, par Maurice Quentin de la Tour)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1746.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1747.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1747.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1748.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1750.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1752.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1753.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1755.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1757.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1784.

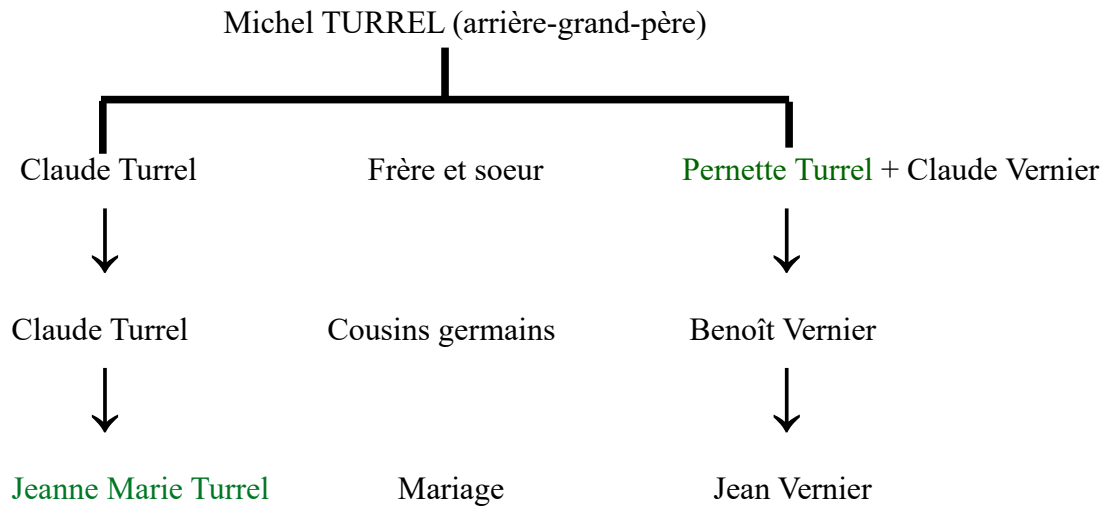
<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1761.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1715.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1761.

calcul de degré de parenté se fait différemment selon la date à laquelle le couple se marie. Sous l'Ancien-Régime, on utilise le mode de calcul du code du droit canonique. On compte le nombre de générations à partir d'un individu jusqu'à l'ancêtre commun. Dans le cas de Jeanne Marie et Jean Vernier, ils ont comme ancêtre commun Michel Turrel leur arrière grand-père dont je parlerai dans le chapitre V. A partir de 1804, avec la promulgation du Code civil, le calcul se fait différemment. En partant d'un des époux, on remonte jusqu'à l'ancêtre commun puis on redescend jusqu'à l'autre époux. Pour mémoire Claude Turrel (Sosa 2) et Magdeleine Bas étaient cousins germains donc liés au 4<sup>ème</sup> degré de parenté selon le Code civil.

### Calcul de degrés de parenté selon le droit canon pour Jeanne Marie Turrel et Jean Vernier.



La dispense de consanguinité de Jeanne Marie sera à chercher dans le fond de l'officialité diocésaine de Lyon. On pourra trouver dans cette dispense la supplique des fiancés expliquant pourquoi ils veulent se marier, l'enquête menée sur les époux, leur filiation jusqu'à l'ancêtre commun, l'accord de l'évêque.

9- Pierre naît le 3 mars 1759 et est baptisé le 4 mars 1759<sup>1</sup>. Reine Favel sa grande tante maternelle habitant Ternand, à 10 kilomètres de Frontenas, est sa marraine.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1759.

## 2- Patrimoine.

Le couple, établi à Frontenas, je me rends sur les archives notariales mises à disposition sur le site internet des Archives Départementales du Rhône. Frontenas fait parti de l'arrondissement de Villefranche. Entre 1744 et 1780, le notaire Vial exerce. En l'absence de répertoire alphabétique, pour la période 1744-1750, je consulte un par un les intitulés des minutes enregistrées sur 1277 images numérisées. J'ai dans l'espoir de trouver des actes se rapportant à la famille Turrel. Arrivée à l'image numérisée n° 1093, j'ai une acquisition de vignes faite par Claude Turrel, époux de Jeanne Charmetton, et Claude Turrel son père. Cela m'indique qu'ils étaient en plus d'être cabaretier pour l'un et fermier général (en 1746) pour l'autre, vigneron. Je présenterai quelques extraits de ces actes.

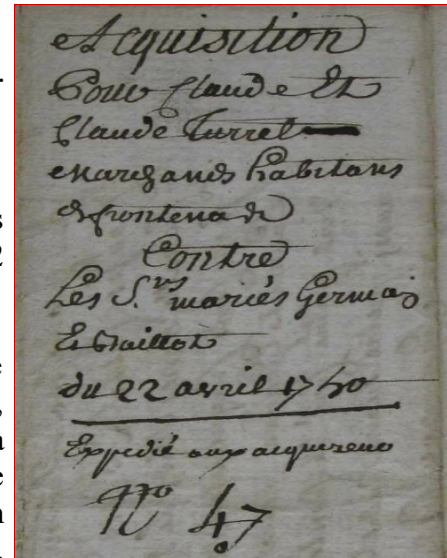
➔ Claude Turrel (1686-1758, Sosa 16) et Claude Turrel son fils (1726-1798, Sosa 8) font une acquisition le 22 avril 1750<sup>1</sup>. Cet acte a été enregistré chez le notaire Vial de Frontenas.

### Transcription :

« Acquisition pour Claude et Claude Turrel, marchands habitans de Frontenas contre les Sieurs mariés Germain et Baillot du 22 avril 1750. Expédié aux acquereurs, n° 47 ».

Claude Turrel et son père achètent une vigne d'une taille d'environ 11 bicherées et 1 huitième, et dans le cas présent, mesure agraire de Villefranche ; car il existe également la bicherée de Lyon, de Tarare, etc... Une bicherée de Villefranche équivaut à environ 10,5 ares. La bicherée est la surface que l'on enseme avec un bichet (Histoire et généalogie, <https://www.histoire-genealogie.com/Les-anciennes-mesures-en-Lyonnais>, juin 2020). Ils font donc l'acquisition d'une vigne d'environ 115,5 ares, soit 11500 mètres carrés. Cette vigne se situe au sein de la dîmerie<sup>2</sup> de Moiré et au territoire des Brosses. La description minutieuse du lieu faite dans l'acte peut permettre de situer où se trouve cette vigne. Elle donne les différents noms des propriétaires autour du terrain ainsi que leur situation géographique. Sur le plan cadastral de Frontenas de 1827<sup>3</sup> se trouvent les lieux de la Grange Neuve et des Brosses. Je pense donc que le terrain est situé à Frontenas. Des recherches complémentaires seront à faire dans le cadastre.

Ils achètent la vigne pour 1100 livres. Ils sont redevables du cens et servis au seigneur du dit lieu. Les servis sont les autres devoirs et prestations en supplément du cens dûs au seigneur, soit en grains, volailles etc... (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 15, p. 123). Cela indique que la terre n'est pas un franc-allevé<sup>4</sup> (Littré, 1873-1874, p. 1767) et que les Claude Turrel ont la propriété utile de la terre et non la propriété éminente possédée par le seigneur. Ils doivent donc payer une redevance perpétuelle. La terre est toutefois une censive libre puisqu'elle peut être vendue.



<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 47.

<sup>2</sup> Étendue d'un territoire sur lequel on avait le droit de dîmer.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Cadastre, 3 P 669 - Frontenas - Section A (1-507) 1827.

<sup>4</sup> Terre libre de cens ou toutes autres redevances.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Extrait n° 1 : acquisition 22 avril 1750, notaire Vial à Frontenas, acte n° 47<sup>1</sup>.

et nous en de vous en nous en...  
 a S<sup>rs</sup> Claude le Claude Turrel pere le fils marchands habitans  
 de la paroisse de frontenas<sup>2</sup> presens, acceptans et acquerans  
 pour eux et les leurs à savoir une vigne contenant  
 environ onze bicherées et un huitieme mesure de Villefranche  
 située en la paroisse et dixmerie de Moiré et au territoire  
 des Brosses ou de La Fay joignant le chemin tendant de  
 Theizé à Bagnols de matin, la vigne de Messire Blaise  
 Charmetton<sup>3</sup> procureur en cours de Lion de soir, la vigne et vierre<sup>2</sup>  
 des S<sup>rs</sup> acquerer par eux ce jourd'hui acquise des [rayé : dits]  
 S<sup>rs</sup> Montessuit pere et fils de matin soir et vent,  
 le chemin tendant de frontenas à Moiré de vent,  
 et les vierres et brossailles<sup>3</sup> des dits S<sup>rs</sup> Charmetton et  
 Chabert de Bize et partie matin [rayé : dits]

**Transcription :**

« (...) A Sieurs Claude et Claude Turrel pere et fils marchands habitans de la paroisse de Frontenas [Renvoi à la fin de l'acte : le fils procedent de l'autorité de son dit pere] presens, acceptans et acquerans pour eux et les leurs à savoir une vigne contenant environ onze bicherées et un huitieme, mesure de Villefranche située en la paroisse et dixmerie de Moiré et au territoire des Brosses ou de La Fay joignant le chemin tendant de Theizé à Bagnols de matin, la vigne de Messire Blaise Charmetton procureur en cours de Lion de soir, la vigne et vierre<sup>2</sup> des S<sup>rs</sup> acquerer par eux ce jourd'hui acquise des [rayé : dits] S<sup>rs</sup> Montessuit pere et fils de matin soir et vent, le chemin tendant de Frontenas à Moiré de vent, et les vierres et brossailles<sup>3</sup> des dits S<sup>rs</sup> Charmetton et Chabert de Bize et partie matin (...) ».

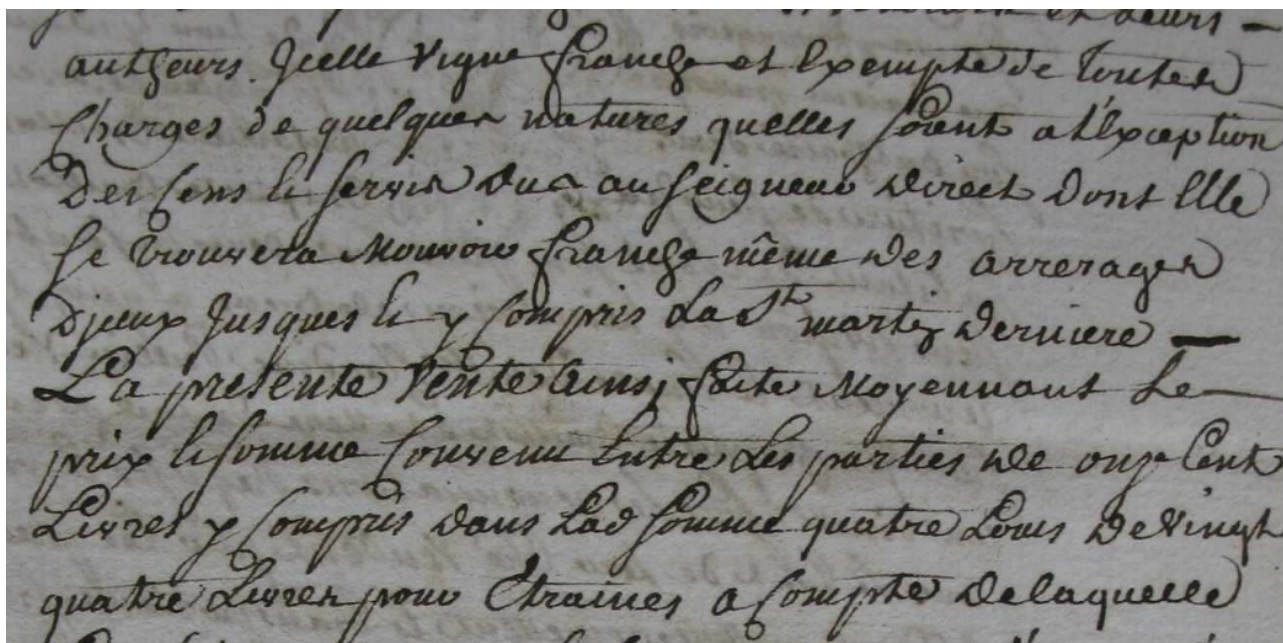
<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 47.

<sup>2</sup> Terre en friche, A.D. du Rhône, Série 59 J, Château de Bois-Dieu à Lissieu, Inventaire.

<sup>3</sup> Mauvais bois tel que les haies, les buissons, les ronces, les épines, bruyeres, serpolet, genêt..., Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 2, p. 443.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Extrait n° 2 : acquisition 22 avril 1750, notaire Vial à Frontenas, acte n° 47<sup>1</sup>.



**Transcription :**

« (...) Icelle vigne, franche et exempte de toutes charges de quelques natures qu'elles soient à l'exception du cens et servis dus au seigneur direct dont elle se trouvera mouvoir franche même des arrerages d'iceux jusques et y compris la St Martin dernière. La présente vente ainsi faite moyennant le prix et somme convenu entre les parties de onze cent livres y compris dans ladite somme quatre louis de vingt quatre livres pour etraines acompte de laquelle (...) » .

(Extrait de l' Edit du roi, donné à Versailles au mois de mars 1693.)

L'acte de vente est contrôlé et insinué au Bois-d'Oingt le 4 mai 1750.

En 1693, des bureaux de contrôles (Louis XIV, 1693) sont créés pour contrôler les actes enregistrés par les notaires. Ce contrôle des actes est un moyen d'éviter les fraudes et les antedates, et d'instaurer une taxe sur les transactions. Les actes sont ainsi inscrits sur un registre, au plus tard 15 jours après leur enregistrement chez le notaire, précisant la date et la nature de l'acte, le lieu, les intervenants et leur lieu d'habitation, le nom du notaire. Lorsque l'acte correspond à une vente, le montant de cette vente est frappé d'une taxe. Pour la vente citée précédemment d'une valeur de 1100 livres, la taxe a été de 6 livres. C'est dans le registre du contrôle des actes des notaires et des actes sous seing privé 1748-1750<sup>2</sup> du bureau du Bois-d'Oingt, que je retrouve cette taxe.

## EDIT DU ROY,

Donné à Versailles au mois de Mars 1693.

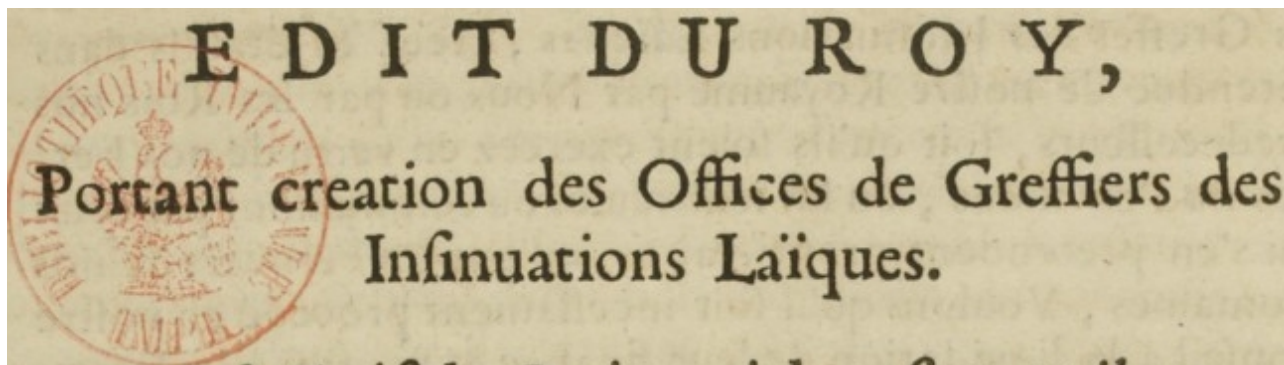
PORTANT QUE TOUS ACTES QUI seront receus & passez par les Notaires Royaux, Apostoliques, ceux des Seigneurs tant Reguliers que Seculiers, & par les Greffiers des Arbitrages dans toute l'étendue du Royaume, Pais, Terres, & Seigneuries de l'obéissance de Sa Majesté, seront registrez dans le Bureau le plus proche du lieu où l'Acte aura esté passé, suivant & à la forme prescrite par le present Edit.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 47.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, 10 C 479 - Contrôle des actes des notaires (...), 1748-1750.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



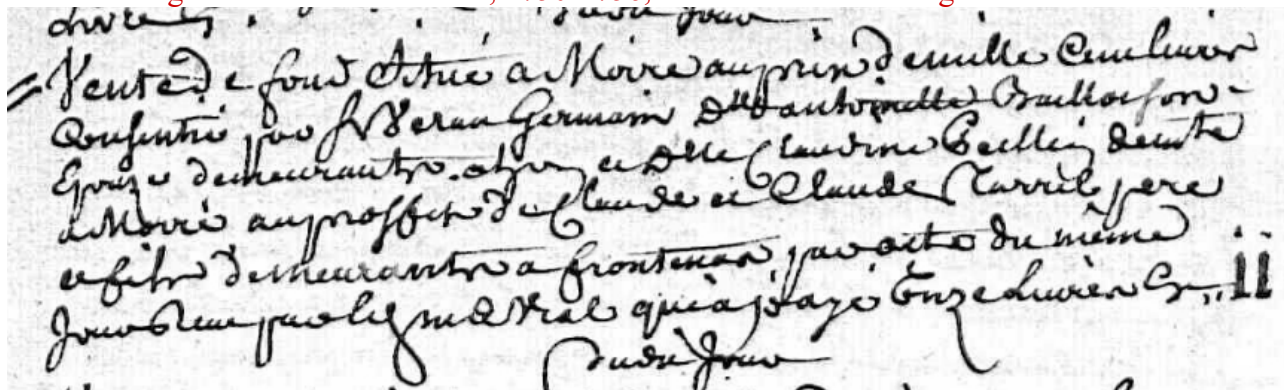


( Extrait de l'Edit du roi portant sur la création de l'insinuation laïque, 1703<sup>1</sup>.)

L'insinuation est « l'enregistrement ou la transcription qui se fait dans un registre public destiné à cet usage, des actes qui doivent être rendus publics, afin d'éviter toute surprise au préjudice de ceux qui n'auroient pas connoissance de ces actes » (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 8, p. 789). L'acte de vente du 22 avril 1750 a été insinué le 4 mai 1750 le même jour que son contrôle. En 1750, on distingue l'insinuation au centième denier qui ne concerne que les transactions immobilières et foncières, et l'insinuation suivant le tarif qui concerne les autres actes. Ce sont deux insinuations laïques qui ne concernent que les actes de nature non ecclésiastiques. Elles sont créées en 1703 par Edit du roi de France (Louis XIV, 1704). Les actes sont répertoriés dans des registres et sont publiques contrairement aux registres du contrôle des actes. L'administration royale ajoute ainsi de nouvelles taxes.

Le registre du centième denier<sup>2</sup> 1750-1756<sup>3</sup> du bureau du Bois-d'Oingt me donne l'impôt payé sur la mutation immobilière. Il sera de 11 livres.

Extrait du registre du centième denier, 1750-1756, Bureau du Bois-d'Oingt.



#### Transcription :

« Vente de fond situé à Moiré au prix de mille cent livres consentie par Sieur Veran Germain, Demoiselle Antoinette Baillot son épouse demeurants à Lion et Demoiselle Claudine Peillin demeurante à Moiré au profit de Claude et Claude Turrel père et fils demeurants à Frontenas par acte du même jour reçu par ledit Maître Vial qui a payé onze livres cy 11 ».

<sup>1</sup> Edit de 1703, Louis XIV, 1704.

<sup>2</sup> Impôt royal de 1% du montant de la transaction immobilière à payer. Il est créé en 1703.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Contrôle des actes, 10 C 517 - Centième denier, 1750-1756.

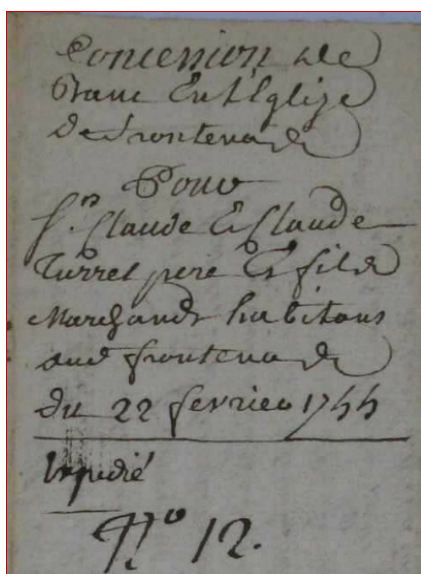
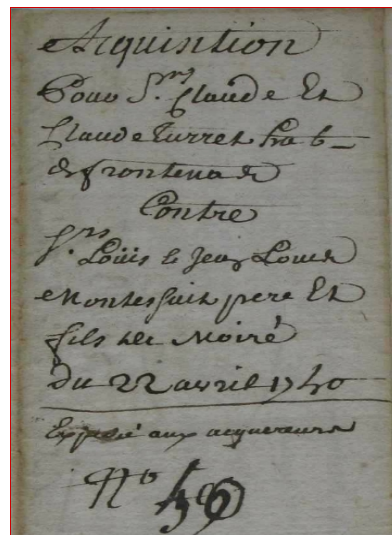
Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

- Le 22 avril 1750<sup>1</sup>, le même jour que l'acquisition précédente, Claude et Claude Turrel achètent de nouveau une vigne.

### Transcription :

« Acquisition. Pour Sieurs Claude et Claude Turrel habitant de Frontenas contre Sieurs Louis et Jean Louis Montessuit pere et fils de Moiré, du 22 avril 1750. Expedié aux acquereurs, n° 50 ».

Cette vigne est baguée<sup>2</sup> et hors d'état de produire. Elle mesure environ une bicherée et demi soit 15,75 ares. Le terrain est en plus, sur une bonne partie, couvert de cailloux, de mauvaises végétations, de vieux arbres tels des chênes. Elle est située sur la dîmerie de Moiré accolée à la vigne précédemment acquise. Celle-ci leur coûtera 80 livres.



Je consulte par la suite les minutes 1751-1758<sup>3</sup>, toujours chez le même notaire. Sur 1592 images numérisées, je découvre une concession de banc à la vue n° 251.

### Transcription :

« Concession de banc en l'église de Frontenas pour Sieurs Claude et Claude Turrel pere et fils marchands habitans dudit Frontenas, du 22 fevrier 1755. Expedié, n° 12 ».

- Le 22 février 1755, Claude et Claude Turrel obtiennent une concession de banc dans l'église de Frontenas pour eux et leur descendance directe à perpétuité mais sous conditions. Ils doivent s'acquitter d'une somme annuelle de 25 sols tournois qu'ils paieront à chaque 11 novembre. S'ils ne le font pas, et ce au bout de 2 ans d'arriérés, le curé pourra soit mettre leur banc hors de l'église, soit céder leur concession. Je suppose alors que le banc

n'appartient pas à l'Eglise mais à nos Claude Turrel car l'Eglise ne mettrait pas ses propres bancs dehors, qui seraient alors exposés aux aléas de la météo. De plus, les termes employés dans l'acte « (...) faculté (...) de placer un banc (...) » me conduisent dans ce sens. En 1849, soit une centaine d'années après notre concession, l'abbé Prompsault écrit qu'un banc pouvait appartenir à la fabrique ou à un particulier (Prompsault, 1849, p. 451). Quoi qu'il en soit, Claude et Claude Turrel pourront placer un banc dans la nef de l'église du côté de l'évangile et à côté de celui de Claude Guillard. La somme des 25 sols sera versée à la fabrique de l'église. La fabrique est l'administration qui gère les biens de la paroisse. Elle se compose de personnes appelés fabriciens, marguilliers ou bien luminiers (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 6, p. 350)

La concession de banc représente un revenu casuel pour l'Eglise. En effet, les revenus tirés de ces concessions sont incertaines, en opposition au revenu temporel de l'Eglise tiré des biens fonciers ou rentes. Ces concessions permettent une rentrée d'argent pour l'entretien de l'église par exemple. Elles pouvaient être mises aux enchères et celui qui payait le plus avait le droit de s'asseoir.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 50.

<sup>2</sup> Le baguage est fait au cep pour les préserver de la coulure, ou faire avancer leur maturité. Bosc et Tessier, 1822, Tome 20, p. 230.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2155 – 1751-1758, acte n° 12.



**Transcription :**

« Charles de Masso<sup>1</sup> [...] par par [sic] devant le notaire royal et apostolique soussigné furent present Messire Pierre Vial, pretre curé de la paroisse de Frontenas et Claude Turrel fils de Jean habitans dudit lieu fabriciens et recteurs de la Luminaire dudit Frontenas lesquels de grés par les presentes accordent à Sieur Claude et Claude Turrel pere et fils marchand habitans dudit lieu presens et acceptans la faculté pour eux et les leurs à perpetuité et en ligne directe de placer un banc dans la nef de l'eglize dudit Frontenas du coté de l'evangile joignant celui de Claude Guillard. Cette faculté ainsi accordée moyennant la pension annuelle perpetuelle fonciere et ypothequaire sur tous et un chacun leur biens de vingt cinq sols tournois au proffit de la fabrique de ladite eglise laquelle pension lesdits Sieurs Claude et Claude Turrel pere et fils promettent et s'obligent de paier annuellement et perpetuellement aux recteurs qui se trouveront en charge à chaque jour de St Martin onzieme novembre à commencer audit jour de St Martin prochain et ainsi continuer à perpetuité, sous les simples quittances desdits recteurs lesquels, à deffaut de payement de ladite pension echue de deux ans, auront plain pouvoir, du consentement toutes fois dudit Sieur curé, ou de mettre le banc hors de l'eglize ou de l'appensionner<sup>2</sup> à qui bon leur semblera et cela sans forme ni figure de procès. Cette clause loin d'etre comminatoire<sup>3</sup> etant acceptée et faisant partie essentielle de cette concession convenu en outre que dans la suite et dans les cas où ledit banc ce trouveroit difforme par vetusté ou autrement lesdits recteurs auront la meme faculté toute fois à commencer trois mois après l'avertissement qu'ils en auront donné aux propriétaires dudit banc devenu caduc et indessans dans l'eglize. Declarant lesdits recteurs avoir reçu cy devant en bonnes especes aux cours desdits Sieurs pere et fils Turrel toujours au proffit de ladite Luminaire la somme de cinq livres par forme d'introge<sup>4</sup> qu'ils ont retiré et en ont quitté et quittent lesdits Sieurs Turrel qui donneront expedition des presentes en bonne forme à leur frais aux recteurs de ladite fabrique ainsi d'accord entre les parties par promesses, obligation, soumission, renonciation et clauses. Fait et passé audit Frontenas etude du notaire royal soussigné après-midi le vingt deux fevrier mil sept cens cinquante cinq en presence de Sieur Pierre Solichon potier de terre et François Rivière tous les deux habitans dudit lieu temoins requis qui ont signé avec ledit Claude Turrel fils, non ledit Turrel pere ni ledit Turrel recteur pour ne savoir ecrire ainsi qu'ils l'ont déclaré de ce enquis et interpellés suivant l'ordonnance.

*Signé* : Vial curé de Frontenas, F. Rivière, Claude Turrel, P. Solichon, Vial notaire royal ».

---

<sup>1</sup> Marquis de la Ferrière, sénéchal de Lyon.

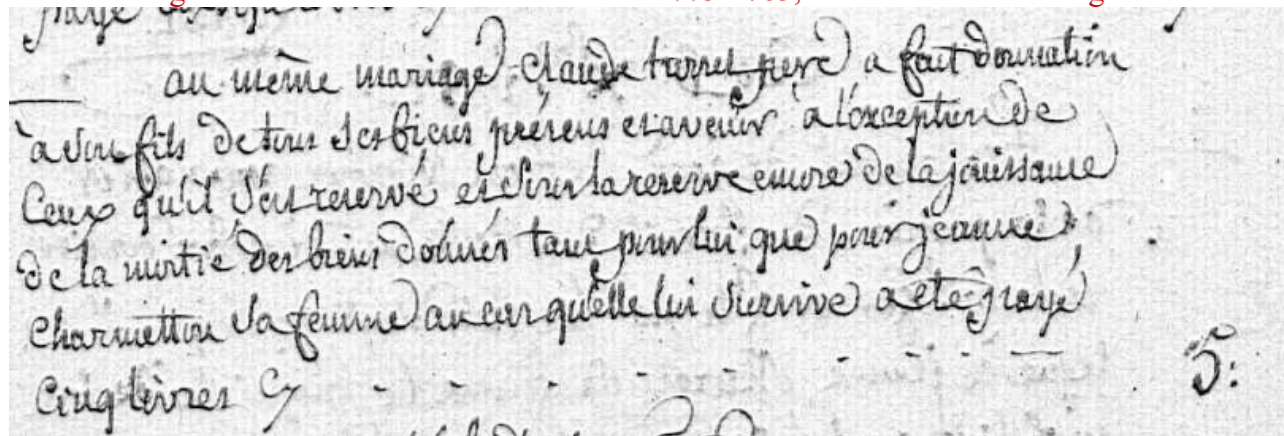
<sup>2</sup> L'appensionnement est une sorte de contrat par lequel on cède certains fonds, moyennant une pension annuelle. Larousse, 1866, Tome 1 partie 2, p. 511.

<sup>3</sup> Se dit d'une mesure destinée à faire pression sur le débiteur, Larousse 2020.

<sup>4</sup> Prix du droit d'entrée en possession dans un contrat d'albergement, Garnier, 1982, p. 96.

Je poursuis ma recherche de patrimoine en explorant la table alphabétique des donations 1761-1793 du Bureau du Bois-d'Oingt<sup>1</sup> en vue de trouver une donation faite par Claude Turrel (Sosa 8) ou Jeanne Charmetton (Sosa 9) à leur époux ou enfants. Cela pourrait me donner des informations complémentaires sur leurs biens immobiliers ou mobiliers. Ainsi, je trouve l'inscription d'un acte concernant un mariage passé le 7 novembre 1782 et enregistré le 13 novembre 1782. Pour rappel, c'est en 1782 que s'est marié Claude Turrel (Sosa 4), le fils de Claude Turrel et Jeanne Charmetton. Sur son acte de mariage était inscrit qu'un acte avait été reçu par Me Fornas le fils au Bois-d'Oingt. Il s'agissait certainement d'un contrat de mariage. Je n'ai pas pu le vérifier, les minutes de ce notaire pour cette période n'étant pas consultable sur le site internet des Archives Départementales du Rhône. Cependant, qui dit acte passé, dit impôt payé ! Comme il s'agit d'un acte autre qu'une mutation immobilière, je consulte le registre des insinuations suivant le tarif 1773-1783<sup>2</sup> du bureau du Bois-d'Oingt. Je trouve 2 inscriptions du 13 novembre 1782 concernant le mariage de Claude Turrel (Sosa 4) et Jeanne Marie Danguin. La deuxième inscription indique que Claude Turrel époux de Jeanne Charmetton donne tous ses biens à son fils Claude futur époux de Jeanne Marie Danguin. Il garde toutefois la jouissance d'une partie pour lui et sa femme Jeanne Charmetton. Cette insinuation coûtera 5 livres.

Extrait du registre des insinuations suivant le tarif 1773-1783, Bureau du Bois-d'Oingt.



#### Transcription :

« Au meme mariage Claude Turrel pere a fait donation à son fils de tous ses biens presens et avenir à l'exception de ceux qu'il s'est reservé et sera la reserve encore de la jouissance de la moitié des biens donnés tant par lui que par Jeanne Charmetton sa femme au cas qu'elle lui survive. A été payé cinq livres cy 5 ».

Pour rappel, Claude Turrel (Sosa 4) dont il est question du mariage, laissera à ses enfants un domaine à Frontenas de 17400 francs à son décès en 1811 (Voir chapitre IV, grand C, petit 2).

Le 4 septembre 1795<sup>3</sup> à 20h00, Jeanne Charmetton décède à Frontenas dans son domicile à l'âge de 73 ans. Claude, son mari vigneron a 69 ans et déclare son décès. Il est accompagné de son fils Claude (Sosa 4). Ils signeront tous les deux l'acte de décès.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Contrôle des actes, 10 C 527 - Table (...) des donations (...), 1761-1793.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, Contrôle des actes, 10 C 510 - Insinuation suivant le tarif, 1773-1783.

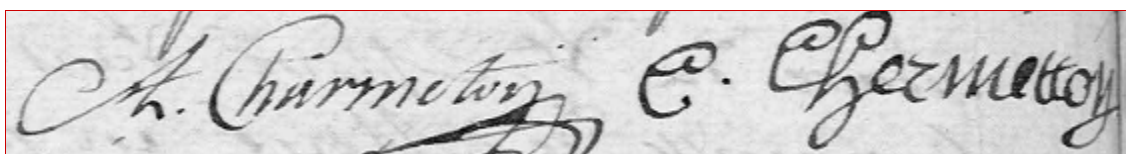
<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Décès 1794-1795.

Le 23 septembre 1798<sup>1</sup>, Claude Turrel décède à son domicile au bourg de Frontenas à l'âge de 72 ans. Son fils Claude, 49 ans, est cultivateur (Sosa 4) ; il déclare son décès et signe l'acte. Jean Claude Danguin et Jean Baptiste Bonnard, également cultivateurs habitants de Frontenas, l'assiste dans cette démarche. Je trouve mention d'un testament sur la table de successions acquittées de 1793-1813<sup>2</sup>. Il laisse également un domaine à Frontenas de 4400 francs. La table de successions acquittées sera remplacée en 1825 par la table de successions et absences.

### 3- Famille de Jeanne Charmetton (Sosa 9).

#### a- Antoine Charmetton (Sosa 18) et Antoinette Favel, parents de Jeanne.

Antoine Charmetton naît le 31 mars 1697 et est baptisé le 1<sup>er</sup> avril 1697<sup>3</sup> à Moiré. Il est le fils de Barthelemy Charmetton, laboureur, et de Jeanne Magny. Antoinette Favel est baptisée le 6 août 1697<sup>4</sup> à Moiré et est la fille de Benoît Favel, marchand, et de Claire Ruysse. Antoine Charmetton et Antoinette Favel sont les parents de Jeanne Charmetton et les grands-parents de Claude Turrel (Sosa 4) et les arrière-grands-parents de Claude Turrel (Sosa 2). Ils se marient le 7 novembre 1719<sup>5</sup> à Moiré alors qu'ils ont 22 ans. Les pères de chacun, Barthelemy Charmetton et Benoît Favel, assisteront au mariage. Antoine Charmetton signera l'acte et non son épouse, car elle ne sais pas signer. Le couple aura 8 enfants à Moiré et Jeanne sera leur second enfant à naître. Les Charmetton portent le même nom qu'un hameau de Moiré ou peut-être est-ce l'inverse... A savoir, que l'orthographe de leur nom sera tantôt Charmetton, Chermetton, avec un T ou deux, d'après les actes consultés. Pour exemple, Antoine Charmetton et Claude son frère signeront sur l'acte de décès de leur mère Jeanne Magny décédée le 8 mars 1743 et inhumée le 9 mars 1743<sup>6</sup> à Moiré. Antoine signera Charmetton et Claude signera Chermetton. Je trouverai plus tard en recherchant des actes concernant Claude Turrel (Sosa 16) que Antoine Charmetton deviendra consul de Moiré. J'en parlerai dans le chapitre V.



#### b- Jeanne Charmetton, ses 7 frères et sœurs de Moiré.

● 1- Claire est baptisée le 25 août 1720<sup>7</sup>. Son parrain est Barthelemy Charmetton son grand-père et sa marraine Claire Ruysse sa grand-mère maternelle. Elle décède à 7 mois le 22 avril 1721 et est inhumée le 23 avril 1721<sup>8</sup>.

● 2- Jeanne est baptisée le 1er novembre 1721<sup>9</sup>. Sa marraine est Jeanne Magny sa grand-mère paternelle.

● 3- Claude naît le 1er mai 1723 et est baptisé le 4 mai 1723<sup>10</sup>. Il décède à l'âge de 16 mois le 27 septembre 1724 et est inhumé le 28 septembre 1724<sup>11</sup>.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Décès 1798-1799.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bureau du Bois-d'Oingt, 3Q7/591 - Table alphabétique des successions acquittées, 1793-1813.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 4 E 3588 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1696-1700.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 4 E 3588 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1696-1700.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1719-1720.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1743.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1719-1720.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1721-1722.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1721-1722.

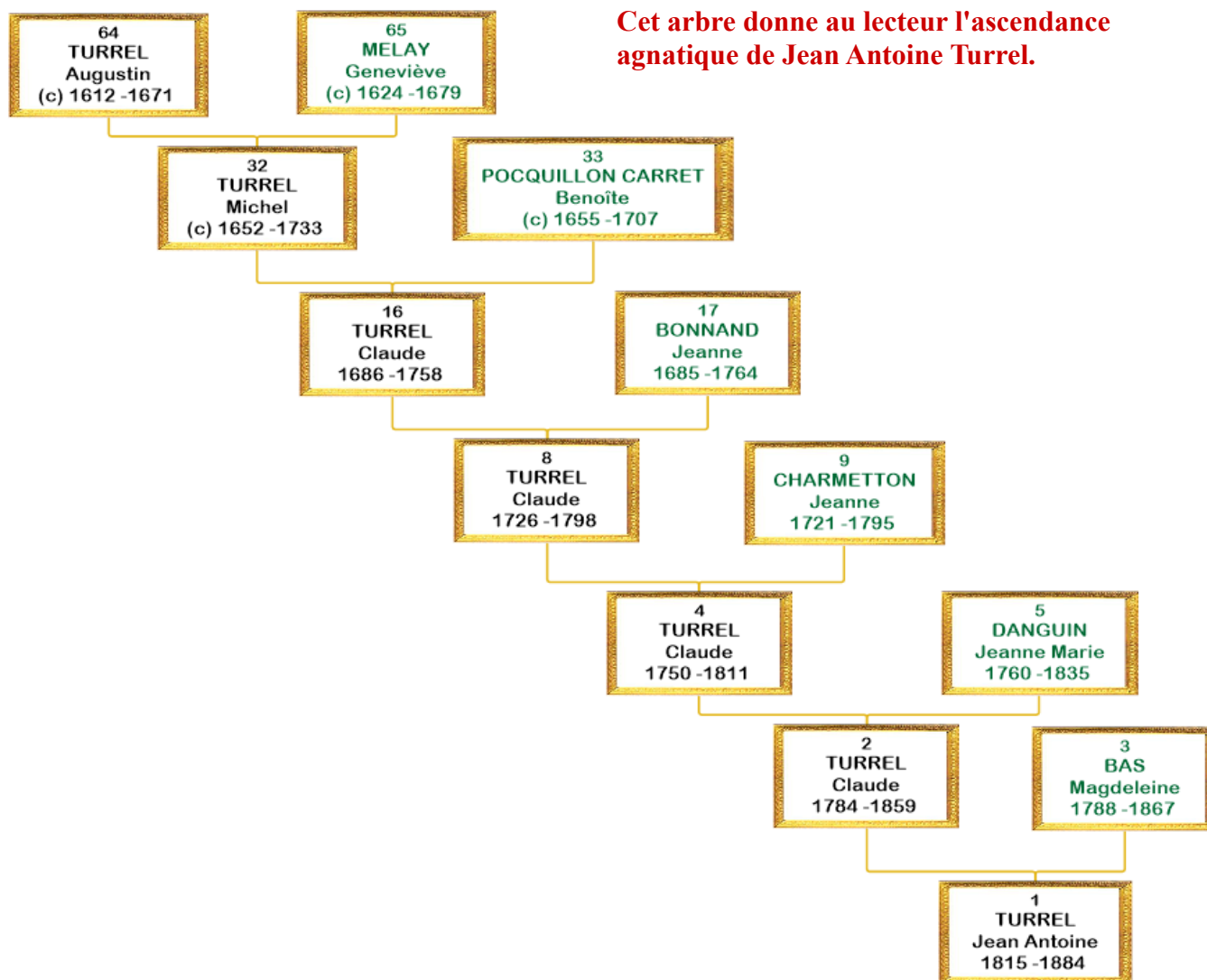
<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1723-1724.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1723-1724.

- 4- Antoine naît le 11 février 1725 et est baptisé le 12 février 1725<sup>1</sup>.
- 5- Claudine est baptisée le 23 février 1727<sup>2</sup>.
- 6- Jean naît le 8 novembre 1728 et est baptisé le 9 novembre 1728<sup>3</sup>.
- 7- Reine naît le 24 août 1735 et est baptisée le 25 août 1735<sup>4</sup>. Sa marraine est Reine Favel sa tante maternelle.
- 8- Magdeleine naît le 23 décembre 1737 et est baptisée le 25 décembre 1737<sup>5</sup>.

## V- Les ascendants du XVII<sup>ème</sup> siècle.

Dans ce dernier chapitre, je parlerai des couples, ascendants de Jean Antoine Turrel, nés au XVII<sup>ème</sup> siècle. Pour que le lecteur se situe dans l'ascendance de Jean Antoine Turrel, l'arbre ci-dessous présente les trois couples dont j'ai parlé dans le chapitre IV en partant de Jean Antoine, et les trois autres couples dont je vais parler dans ce chapitre. Je commencerai par le couple Claude Turrel - Jeanne Bonnard (Sosa 16 et 17), poursuivrai par le couple Michel Turrel - Benoîte Pocquillon Carret (Sosa 32 et 33) et terminerai par le couple Augustin Turrel - Geneviève Melay (Sosa 64 et 65), ce dernier couple à l'origine de cette longue descendance. En parallèle, je présenterai les familles des épouses.



<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1725-1726.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1727.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1728.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1735-1737.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Moiré, 134 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1735-1737.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

## **A- Claude Turrel (1686-1758, Sosa 16) et Jeanne Bonnard.**

### **1- Mariage et enfants.**

Claude Turrel naît le 1er janvier 1686<sup>1</sup> à Bagnols. Il est le fils de Michel Turrel et de Benoîte Pocquillon. Jeanne Bonnard naît le 20 décembre 1685<sup>2</sup> à Frontenas et est la fille de Pierre Bonnard et Marguerite Marguand. Ils sont les parents de Claude Turrel (Sosa 8), les grands-parents de Claude Turrel (Sosa 4), les arrière-grands-parents de Claude Turrel (Sosa 2) et les arrière-arrière-grands-parents de Jean Antoine Turrel (Sosa 1).

En 1710, la France est engagée depuis neuf années dans la guerre de succession d'Espagne. Le roi d'Espagne Charles II étant mort sans descendance, la France et l'Autriche revendiquent la couronne. Le royaume de France est fortement impacté financièrement à cause de cette guerre qui n'en finit pas. Le roi Louis XIV crée alors un impôt appelé le dixième (Louis XIV, 1710), qui est impôt sur tous revenus à l'exception des salaires, comme les revenus fonciers, ou revenus tirés de droits seigneuriaux.

Claude Turrel et Jeanne Bonnard se marient le 3 mars 1710<sup>3</sup> à Frontenas. Ils ont 24 ans. A leur mariage sont présents Michel Turrel père de Claude, Jean Bonnard habitant Theizé et oncle paternel de Jeanne, Claude Pocquillon Carret habitant Bagnols et oncle maternel de Claude, et Jean Turrel frère de l'époux. Aucun ne signera l'acte pour ne pas savoir signer. Benoîte Pocquillon est absente car décédée. Jeanne Bonnard, l'épouse, se marie alors qu'elle est veuve de Pierre Munier, décédé le 24 février 1709<sup>4</sup> à Frontenas, qui de son vivant était tonnelier de Frontenas. Elle a eu une petite fille avec Pierre qui est née le 13 janvier 1709 mais qui décèdera le même jour. Sans aucun doute, dans l'urgence, sa famille a pris le soin de la faire ondoyer à la maison juste après l'accouchement et avant que l'enfant ne décède. L'ondoiement est un baptême simplifié et fait quand l'enfant est en danger de mort (Dom Robert Le Gall, <https://liturgie.catholique.fr/lexique/memoire/>, juin 2020). La petite fille de Jeanne risquait apparemment de décéder avant d'avoir pu être baptisée, et une personne qui décède sans être baptisée était condamnée à errer dans les limbes de l'enfer (selon l'église catholique).

Claude Turrel habite Frontenas et est fermier de la Grange Neuve de Monsieur de Bagnols. La Grange Neuve<sup>5</sup> est un territoire situé au sud de Frontenas. Barthelemy Joseph Hesseler dit Monsieur de Bagnols<sup>6</sup> est le baron depuis 1711. Il succède à la famille Dugué. Le fermier peut être « *celui qui cultive une terre dont un autre est propriétaire* ». Il donne ensuite au propriétaire de l'argent ou des denrées selon les conditions fixées au moment du contrat. Le fermier peut être aussi « *celui qui tient quelque chose à ferme, soit un bien de campagne, ou quelque droit royal ou seigneurial* » (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 6, p. 527 et 540). Je fais cette distinction car d'une part, Claude Turrel est mentionné comme fermier général en 1746<sup>7</sup> alors qu'il est parrain de son petit-fils et d'autre part, j'ai trouvé deux actes, un en 1716 et un en 1747 dans les archives notariales numérisées des Archives Départementales du Rhône se rapportant à la collecte d'impôt. Je me pose donc la question à savoir si en 1710 à son mariage, Claude est fermier c'est-à-dire paysan ou fermier collecteur d'impôt ? Je reviendrai sur ces documents dans la section suivante.

Notre couple Claude Turrel et Jeanne Bonnard aura 10 enfants qui naîtront tous à Frontenas. Claude Turrel (Sosa 8) sera leur huitième enfant. Afin que le lecteur se repère dans les explications qui vont suivre, je joins un arbre présentant le couple Claude Turrel Jeanne Bonnard et leurs 10 enfants.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1686.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1684-1685.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1710.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1708-1709.

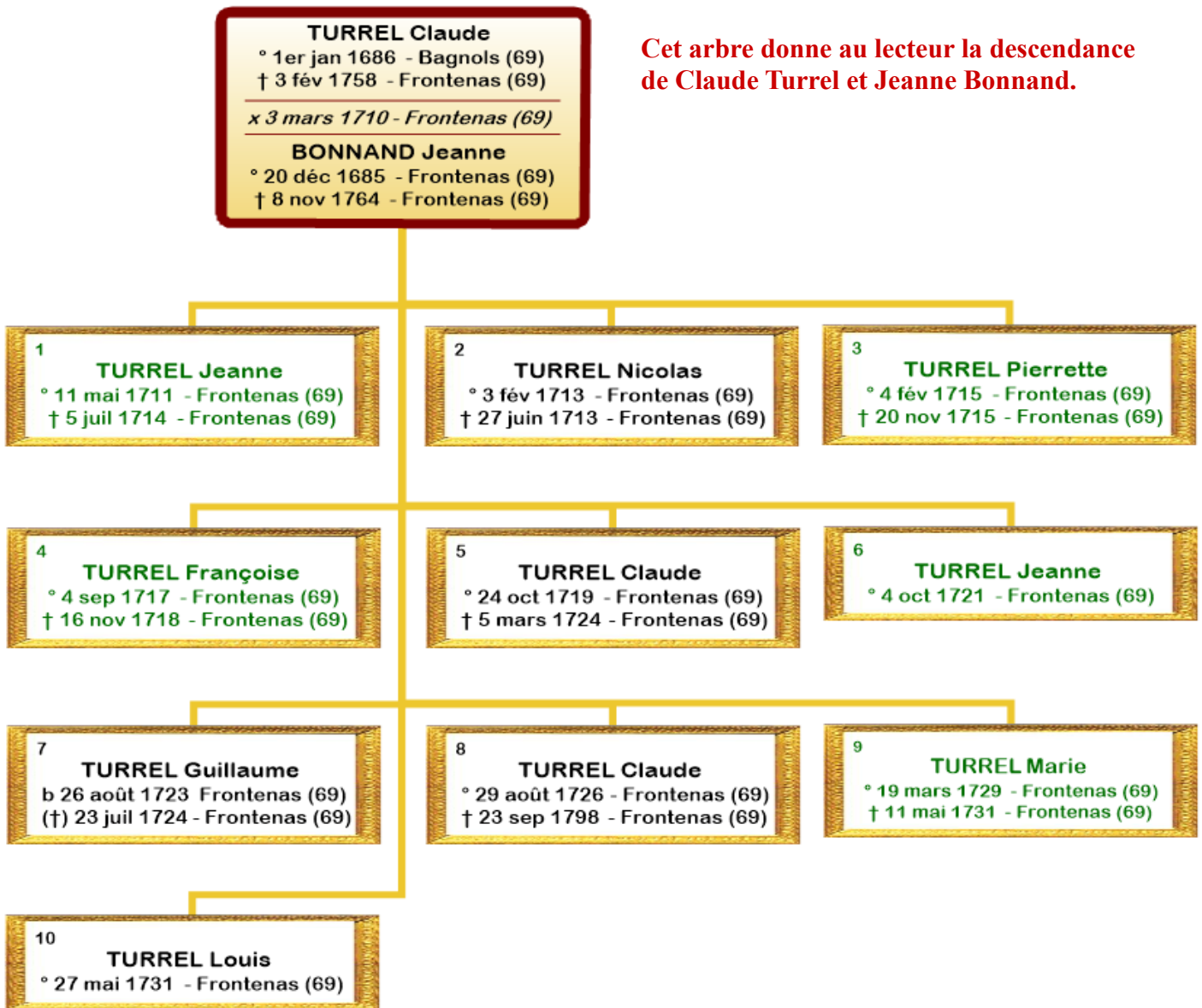
<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Cadastre, 3 P 669 - Frontenas - Section A (1-507) 1827.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11709 – Quittances 1713-1732, acte du 24 novembre 1721.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1746.



Cet arbre donne au lecteur la descendance de Claude Turrel et Jeanne Bonnard.



1- Jeanne est baptisée le 11 mai 1711<sup>1</sup>. Son parrain est Jean Turrel son oncle paternel et sa marraine Claudine Gauthier épouse de Michel Turrel. Elle décède à l'âge de 3 ans le 5 juillet 1714 et est inhumée le 6 juillet 1714<sup>2</sup>. Son grand-père Michel Turrel et son oncle Jean Turrel seront présents à son enterrement.

L'acte de baptême de Jeanne m'interpelle immédiatement. Qui est ce Michel Turrel dont l'épouse est marraine de Jeanne ? Est-ce le grand-père de Jeanne et le père de Claude ? Si oui, cela veut dire qu'il s'est remarié car je le savais marié avec Benoîte Pocquillon la mère de Claude. Dans le chapitre V, B, je reviendrai sur ces questions.

2- Nicolas naît le 3 février 1713 et est baptisé le 5 février 1713<sup>3</sup>. Son parrain est Nicolas Bonnard son oncle maternel et sa marraine Izabeau Turrel sa tante paternelle mariée à Gaspard Burnier habitant de Châtillon-d'Azergues. Les parrain et marraine ne signeront pas l'acte ne sachant pas signer. Il décède le 27 juin 1713 à l'âge de 4 mois. Son père Claude Turrel, son grand-père Michel Turrel et son oncle Jean Turrel seront présents à son enterrement.

3- Pierrette naît le 4 février 1715 et est baptisée le 5 février 1715<sup>4</sup>. Sa marraine est Pernelle Turrel sa tante paternelle et son parrain, l'époux de Pernelle, Claude Vernier. Elle décède à l'âge de

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1711-1712.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1713-1714.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1713-1714.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1715.

9 mois le 20 novembre 1715 et est inhumée le 21 novembre 1715<sup>1</sup>. Claude Turrel son père et Jean Turrel son oncle seeront présents à son enterrement.

● 4- Françoise naît le 4 septembre 1717 et est baptisée le 5 septembre 1717<sup>2</sup>. Son parrain est Sieur François Laurant, notaire et procureur fiscal des terres de Bagnols, et sa marraine est Jeanne Claudine Pocquillon Carret fille de Sieur Pocquillon Carret bourgeois de Lyon. Je n'ai pour l'instant pas établi de liens familiaux entre ce Pierre Pocquillon et Benoîte Pocquillon la mère de Claude et épouse Michel Turrel. Il s'agit peut-être de son cousin germain. Pour en être sûre, j'aurais à établir la fratrie du père de Benoîte Pocquillon et la descendance de cette fratrie. Françoise décède le 16 novembre 1718 et est inhumée le 17 novembre 1718<sup>3</sup> à l'âge de 14 mois. Son père Claude et son grand-père Michel Turrel seront présents à l'enterrement.

● 5- Claude naît le 24 octobre 1719 et est baptisé le 25 octobre 1719<sup>4</sup>. Il décède à l'âge de 4 ans le 5 mars 1724 et est inhumé le 6 mars 1724<sup>5</sup>. Son père Claude et son oncle Jean Turrel seront présents à son enterrement.

● 6- Jeanne naît le 4 octobre 1721 et est baptisée le 5 octobre 1721<sup>6</sup>.

● 7- Guillaume est baptisé le 26 août 1723<sup>7</sup>. Son parrain est Guillaume Brossette, potier de terre de Frontenas et sa marraine Fleurie Gier épouse de Jean Turrel son oncle paternel. Il décède le 23 juillet 1724<sup>8</sup> à l'âge de 10 mois. Son père Claude est présent à son enterrement.

● 8- Claude naît le 29 août 1726 et est baptisé le 30 août 1726<sup>9</sup>. Ses parents ont 40 ans. Quand Claude naît, 6 de ses frères et sœurs sont déjà décédés. Il n'a donc que sa grande sœur Jeanne qui a presque 5 ans à sa naissance. Son parrain est Claude Chassignol habitant de la paroisse de Frontenas et sa marraine Raymonde Bonnard sa tante maternelle. Claude (Sosa 8) épousera Jeanne Charmetton et aura 9 enfants.

● 9- Marie naît le 19 mars 1729 et est baptisée le 21 mars 1729<sup>10</sup>. Son parrain est Antoine Turrel marchand et maître boulanger à Lyon, son oncle paternel Elle décède le 11 mai 1731 et est enterrée le 12 mai 1731<sup>11</sup> à l'âge de 2 ans. Son père Claude et son oncle Jean Turrel, frère de son père, sont présents.

● 10- Louis est baptisé le 27 mai 1731<sup>12</sup>.

En 1731, à la naissance du dernier enfant de Claude Turrel et Jeanne Bonnard, 7 de leurs enfants sur 10 nés sont décédés. Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, ¼ des enfants n'atteint pas 10 ans.

## 2- Claude Turrel, vigneron, leveur de tailles à gages, fermier général du prieur de Foudras.

En 1746, Claude Turrel est désigné sur l'acte de baptême<sup>13</sup> de son petit-fils Claude, comme étant fermier général du prieur de Foudras. Je commence alors des recherches dans les archives notariales numérisées sur le site internet des Archives Départementales du Rhône. Je me dirige vers les notaires du Bois-d'Oingt qui ont exercé à partir de 1710 car à Frontenas, il n'y a pas de notaires avant 1744. Je trouve ainsi une quittance datée du 20 septembre 1716<sup>14</sup> chez Maître Laurant qui

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1715.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1716-1717.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1718.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1719.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1724.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1720-1722.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1723.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1724.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1725-1726.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1728-1729.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1731.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1731.

<sup>13</sup> A.D. du Rhône, Frontenas 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1746.

<sup>14</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11709 – Quittances 1713-1732.

deviendra d'ailleurs le parrain de Françoise Turrel née en 1717.

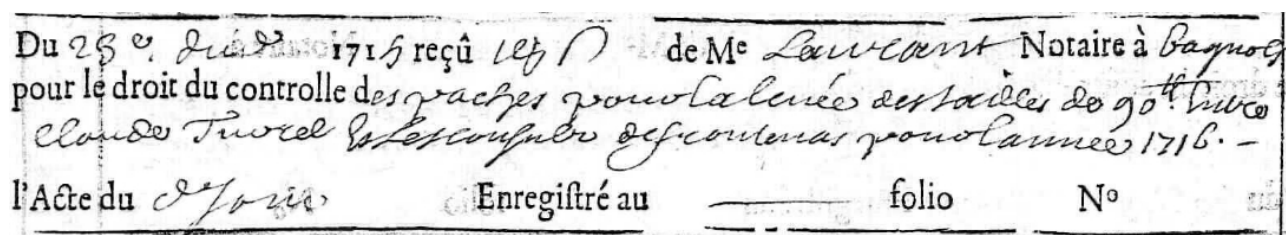
### Transcription :

« Quitance du droit de levée des tailles pour les consuls de 1716 contre Claude Turrel de Fontenas du 20e septembre 1716 ».

➔ Claude Turrel est décrit sur cette quittance leveur de tailles à gages. La taille est un impôt royal devenu permanent en 1439 sous le roi Charles VII (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 15, p. 841 à 846). Elle intervient au moment où le royaume est engagé depuis une centaine d'années dans une guerre contre le royaume d'Angleterre dite la guerre de Cent ans. Le peuple paie cet impôt en échange de la protection du roi. Les nobles et le clergé ne paient pas cet impôt. Fontenas se situe dans un pays d'élection<sup>1</sup>, le contribuable paie donc une taille personnelle, c'est-à-dire que le taillable est prélevé en fonction de sa richesse connue.

Le leveur de tailles à gages est celui qui est chargé par un collecteur de tailles du recouvrement de cet impôt à sa place. Il est pour cela rémunéré. Sur cette quittance du 20 septembre 1716<sup>2</sup>, dix ans avant la naissance de son fils Claude (Sosa 8), nous apprenons que Claude Turrel reçoit 62 livres et 12 sols par les consuls<sup>3</sup> et collecteurs de tailles de la paroisse de Fontenas, pour s'être occupé de prélever la taille, la capitation, le dixième, l'impôt sur le fourrage du régiment de Bouzols. La capitation du latin *capitatio* « *taxe par tête* » (Gaffiot, 1934, p. 260) est un impôt créé en 1695 (Guery Alain, 1986, article, p. 1041 à 1060) suite à un besoin financier du royaume en pleine guerre de la ligue d'Augsbourg<sup>4</sup>. Même les nobles sont imposés. Les plus pauvres comme les mendiants en sont exempts. Le roi de France ne la paie pas non plus.

Chaque consul règle Claude Turrel en fonction de la cote d'imposition de chacun, c'est-à-dire en fonction de ses ressources. Seul le consul Gondard signe l'acte, les autres ne sachant pas signer. Ils avaient au préalable signé un contrat le 23 novembre 1715<sup>5</sup> devant le même notaire. Je n'ai pour l'instant pas trouvé cet acte mais j'en ai trouvé son contrôle au bureau du Bois-d'Oingt, sur le registre du contrôle des actes 1715-1717.



### Transcription de l'extrait du registre du contrôle des actes 1715-1717, Bureau du Bois-d'Oingt :

« Du 23<sup>e</sup> dudit 1715 reçu 18 sols de M<sup>e</sup> Laurant notaire à Bagnols pour le droit du controle des paches pour la levée des tailles de 90 livres tournois entre Claude Turrel et les consuls de Fontenas pour l'année 1716, l'acte dudit jour ».

Claude Turrel aurait donc reçu 90 livres tournois au départ pour s'occuper de la levée des tailles pour l'année 1716. La lecture de ces paches<sup>6</sup> me confirmerait ou non ce paiement, car a-t-il

<sup>1</sup> Circonscription financière sous l'Ancien Régime.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11709 – Quittances 1713-1732.

<sup>3</sup> Magistrat municipal, exécutif local dans une communauté d'habitants. Ils sont toujours plusieurs à être élus.

<sup>4</sup> Larousse, [https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre\\_de\\_la\\_ligue\\_d\\_Augsbourg/106689](https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/guerre_de_la_ligue_d_Augsbourg/106689), juin 2020

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Arrdt. de Villefranche, Bois-d'Oingt, 10 C 466 - Contrôle des actes (...), 1715-1717.

<sup>6</sup> Pacte, accord, convention. Godefroy F., Volume 5, p. 680.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

reçu une avance avant que le travail ne soit fait ou sera t-il payé après ? Ses 90 livres s'ajoutent-elles aux 62 livres reçues le 20 septembre 1716 ?

Quittance du 20 septembre 1716, notaire Vial, Frontenas.

Fut present Claude Turrel habitant de Frontenas leueur  
de tailles à gages, lequel volontairement reconnoit  
avoir receu cy-devant de Claude Bonnefoy, Claude  
Durand, Claude Chossignols, Claude Gondard et Philibert  
Favel dit proton tous consuls et collecteurs des tailles  
de la meme parroisse de Frontenas cy present et  
acceptant la somme de soixante deux livres douze  
sols à quoy s'est trouvé [...] de toutes  
les tailles capitations et dixieme imposées jusques à present  
cette année en ladite paroisse meme la coon du fourage du regiment de Bouzols<sup>1</sup> et les frais de la  
premiere course et ce suivant les paches  
entre eux passée par devant le notaire soubssigné le 23e novembre  
dernier ; de laquelle somme de soixante deux livres douze

Gondard Duret Laurant  
Coyler ambre du bois le 22e  
1716. Pre ceu ~~1716~~ sols quatre  
Laurant  
Laurant  
Coyler

### Transcription :

« Fut present Claude Turrel habitant de Frontenas leueur de tailles à gages, lequel volontairement reconnoit avoir receu cy-devant de Claude Bonnefoy, Claude Durand, Claude Chossignols, Claude Gondard et Philibert Favel dit proton tous consuls et collecteurs des tailles de la meme parroisse de Frontenas cy present et acceptant la somme de soixante deux livres douze sols à quoy s'est trouvé [...] de toutes les tailles capitations et dixieme imposées jusques à present cette année en ladite paroisse meme la coon du fourage du regiment de Bouzols<sup>1</sup> et les frais de la premiere course et ce suivant les paches entre eux passée par devant le notaire soubssigné le 23e novembre dernier ; de laquelle somme de soixante deux livres douze

<sup>1</sup> Régiment de cavalerie du nom de son mestre de camp (grade militaire), le marquis de Bouzols.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

sols, ledit confessant s'en contente en quitte les susnommés consuls quy ont fait ledit payement chacun à proportion de sa cotte et sans prejudice de ce qu'il peut luy estre deue pour tailles ou autremans le tout par promesses obligations soumissions renonciations et clauses requises, fait et passé à Frontenas maison dudit Bonnefoy le vingtieme septembre mil sept cent seize après-midy en presance de Sieurs Uzard Duet et Pierre [rayé : Duet] pays bourgeois de Lion temoins requis soubssignés avec ledit Gondard non les autres parties pour ne le scavoir faire ainsy qu'ils ont déclaré de ce sommer suivant l'ordonnance.

*Signé* : Gondard, Duet, Payes, Laurant notaire.

Contrôlé au registre du Bois le 22<sup>e</sup> septembre 1716 receu [rayé : treize] 6 sols [rayé : quatre deniers], Laurant commis<sup>1</sup> ».

En 1746, Claude Turrel est fermier général du prieur de Foudras. La famille de Foudras est une famille noble dont l'ascendance est établie jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle. Le prieur est Laurent de Foudras, fils et 6<sup>ème</sup> enfant de Laurent de Foudras seigneur de Beaulieu, petit-fils de Philippe de Foudras et d'Anne de Mincey (De la chenaye-desbois, Paris, 1773, Tome 6, p. 600). Il est grand-prieur<sup>2</sup> de l'abbaye de Savigny et cellérier<sup>3</sup> de Saint-Laurent-d'Oingt (Delaroche Aymé, 1768, p. 131). Le prieur de Foudras s'occupe donc de la gestion des biens temporels de l'abbaye, dits revenus permanents à l'opposé des revenus casuels tels les revenus des quêtes, des concessions de bancs (comme celle achetée par Claude et Claude Turrel fils le 22 février 1755<sup>4</sup>).

Le fermier général « est celui qui tient toutes les fermes du roi ou de quelqu'autre personne. On donne quelquefois ce titre à celui qui a toutes les fermes d'une certaine nature de droits, ou du moins dans l'étendue d'une province, en le distinguant par le titre de fermier général de telle chose ou de telle province » (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 6, p. 540). Claude est fermier général d'un prieur. Je suppose qu'il s'occupait pour M. de Foudras du recouvrement des impôts payables en monnaie ou en denrées telle la dîme<sup>5</sup>, ainsi que des paiements tirés de biens fonciers ou de rentes. Cependant, le prieur employait-il Claude Turrel pour son propre compte ou pour le compte de l'abbaye ?

Que possédait l'abbaye ? Que possédait le prieur de Foudras ? L'almanach de la ville de Lyon de 1760 indique que la seigneurie de Frontenas dépendait autrefois d'un prieur (Delaroche, 1760, p. 88). Serait-ce notre prieur Laurent de Foudras ? Comment Claude était rémunéré pour son travail ? Faisait-il une avance au prieur sur les sommes à percevoir ? Gérait-il la grange aux dîmes, là où étaient stockées les denrées ? Il serait intéressant de trouver une convention passée entre Claude Turrel et le prieur de Foudras. Autant de questions auxquelles je ne peux répondre pour l'instant. Les archives de l'abbaye de Savigny sont consultables en salle de lecture des Archives Départementales du Rhône en sous-série 1H et je n'ai à ce jour pas trouvé de documents notariés dans les archives notariales de la série E numérisées en ligne.

En 1747, Claude travaille de nouveau pour un consul et je trouve cette fois une convention. En 1716, j'avais une quittance pour les consuls de Frontenas. Ce consul est une personne que nous connaissons bien et qui fait un peu partie de la famille Turrel. Il s'agit d'Antoine Charmetton (Sosa 18), père de Jeanne Charmetton (Sosa 9) ; Jeanne qui n'est autre que la belle-fille de notre leueur de tailles Claude Turrel (Sosa 16) et donc l'épouse de Claude Turrel (Sosa 8), fils du leueur de tailles et fermier général en 1746. Comment puis-je savoir qu'Antoine Charmetton est le père de Jeanne Charmetton ? En lisant la convention jusqu'à la fin, j'ai rencontré de nouveau une personne bien

<sup>1</sup> Agent subalterne, Dictionnaire Larousse.

<sup>2</sup> Celui qui étoit le chef des religieux ou chanoines réguliers d'une obédience, Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 13, p. 362.

<sup>3</sup> Religieux qui prend soin du temporel de l'abbaye, Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 2, p. 807.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2155 – 1751-1758, acte n° 12.

<sup>5</sup> Impôt à payer au clergé correspondant à 1/10<sup>ème</sup> de la production du paysan ou de l'artisan.

Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

connue et qui fait elle aussi un peu partie de la famille Turrel : Antoinette Favel. Antoinette est l'épouse d'Antoine Charmetton et la mère de Jeanne.

➔ Le 2 mars 1747<sup>1</sup>, Claude Turrel habitant frontenas passe un contrat avec Antoine Charmetton, habitant Moiré devant le notaire Vial de Frontenas, acte fait à Bagnols.

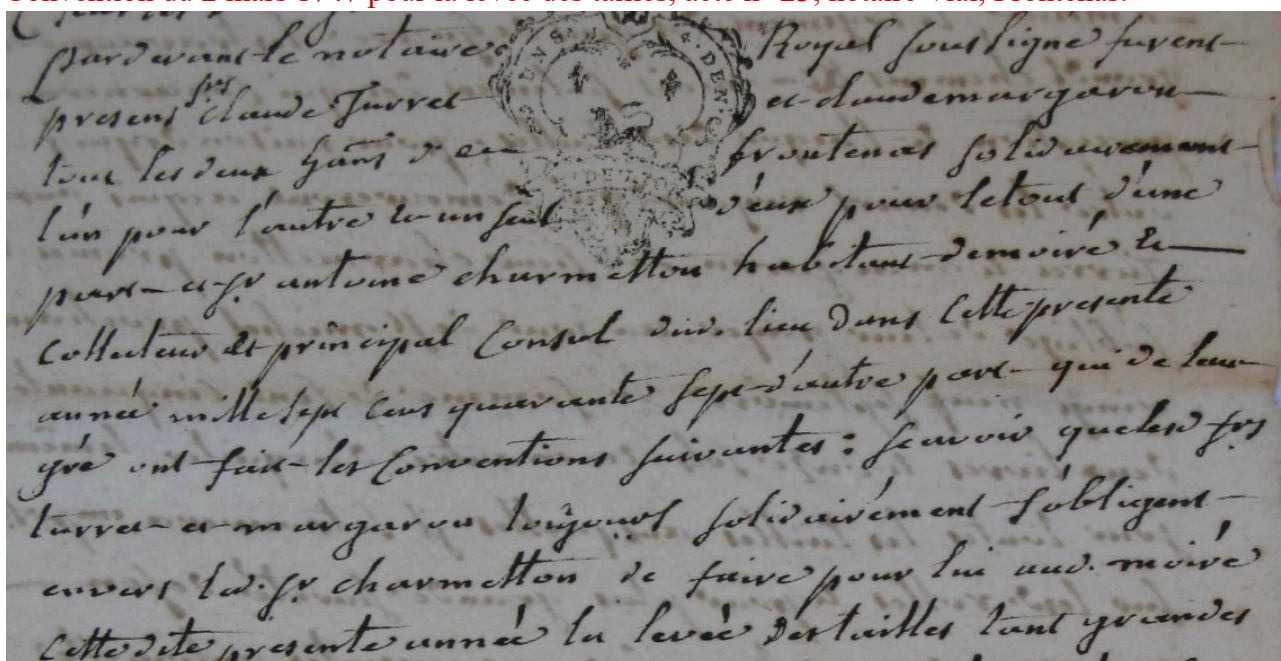
### Transcription :

« Convention entre Sieurs Claude Turrel et Claude Margaron habitans à Frontenas contre Sieur Antoine Charmetton habitant de Moiré, du 2<sup>e</sup> mars 1747. Expedié auxdits Turrel et Margaron, n° 23 ».

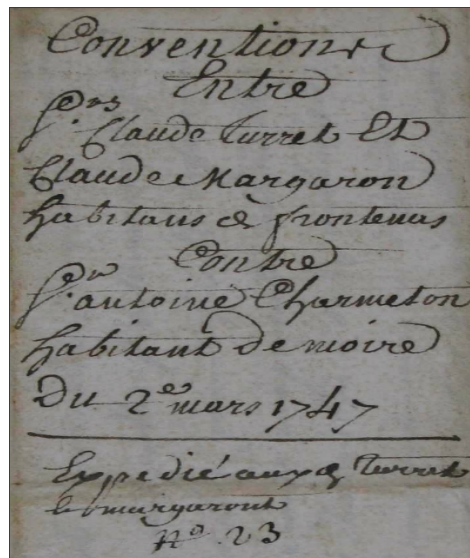
Claude Turrel est engagé pour s'occuper de la levée des tailles pour l'année 1747 sur le village de Moiré, solidairement avec un autre leveur de tailles Claude Margaron, par Antoine Charmetton collecteur de tailles de Moiré et son principal consul. Le consul lui remettra les rôles de la taille, c'est-à-dire le montant que chaque taillable doit payer (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 14, p. 331). Si certains contribuables ne peuvent pas payer la taille, seul Antoine Charmetton en prendra la responsabilité. Claude Turrel devra bien sûr avant cela faire le nécessaire afin de s'assurer que ces contribuables ne sont effectivement pas solvables. Claude Turrel ne devra en outre s'occuper d'aucune autre affaire que de la levée des tailles. Il sera payé avec Claude Margaron 152 livres et 11 sols mais seulement en septembre. A cette somme se rajoute le droit de collecte accordé par le Roi. Dans le livre « L'impôt des campagnes » paru en 2005, Françoise Bayard dans son écrit sur la taille en Lyonnais et Beaujolais au XVII<sup>ème</sup> siècle, on peut lire que des collecteurs-gagistes recevaient 6 deniers par livre pour droit de collecte accordés par sa Majesté et 1 sol par livre de la part de la communauté (Follain et Larguier, 2005, p. 379 à 402). Claude Turrel était donc certainement payé en fonction du montant total de la taille collectée.

Le 29 septembre 1747, Claude Turrel recevra son paiement d'Antoine Charmetton pour la levée des tailles. Ce dernier s'acquittera à cette occasion de la taille dont il est lui-même imposé. Antoinette Favel son épouse se porte solidaire de la promesse de paiement d'Antoine Charmetton.

### Convention du 2 mars 1747 pour la levée des tailles, acte n° 23, notaire Vial, Frontenas.



Pardevant le notaire  
 present <sup>par</sup> Claude Turrel et Claude Margaron  
 tous les deux habitans de Frontenas solidairement  
 l'un pour l'autre le un fait <sup>pour</sup> l'autre pour tout d'une  
 part - et <sup>par</sup> Antoine Charmetton habitant de Moiré et  
 collecteur et principal Consul dudit lieu dans cette presente  
 année mille sept cent quarante sept d'autre part - qui de leur  
 gré ont fait les Conventions suivantes : savoir que les <sup>se</sup> <sup>se</sup>  
 Turrel et Margaron l'un et l'autre solidairement s'obligent  
 envers led. <sup>se</sup> Charmetton de faire pour lui und. moiré  
 cette dite presente année la levée des tailles tant y en a des



Convention entre  
 par Claude Turrel et  
 Claude Margaron  
 habitans de frontenas  
 contre  
 par Antoine Charmetton  
 habitant de moiré  
 Du 2 mars 1747  
 Expedié auxdits Turrel  
 et Margaron  
 n° 23

(Entête de la convention du 2 mars 1747, notaire Vial, Frontenas.)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 23, images 476 à 478.

que subsidiaires à leurs frais, de la garantie de tous ceux  
 que pourroit faire Monsieur le Receveur de Lion pour  
 raison desdites tailles, et de lui en rapporter dans le tems  
 convenable une quittance finale. pour execution dequoy  
 led. sr. charmetton leur remettra incessamment ou à lieu  
 d'eux les rolles de l'ave par signes en bonnes formes et  
 dûment vérifiés. Convenu entre les parties que s'il se  
 trouvoit sur iceux rolles une ou plusieurs tailles insolubles  
 elles demeureront au peril et risques d'iceux sr. charmetton  
 après toutefois qu'ils s'ont jurés et engagé avec nous  
 Justifié de leur insolubilité par leurs diligences et

Justifié de leur insolubilité par leurs diligences et  
 formalités requises qu'ils seront tenus de faire à leurs  
 frais dans le tems convenable, n'entendant au surplus  
 iceux Jurés et engagé avec nous se charger envers led. sr.  
 charmetton de l'execution d'aucun ordre de sa majesté  
 qui n'aura point de rapport avec lesd. tailles tels que

La milice, le loyement des gens de guerre, les travaux des  
 grands chemins &c. mais seulement de ce qui concernera la  
 perception de l'acquit desd. tailles; pour raison dequoy  
 entre les d'icelles royaux qui demeureront acquis avec  
 Jurés et engagé avec nous led. sr. charmetton promet le  
 s'oblige de leur payer au jour de St. michel prochain  
 vingt neuf septembre la somme de cent cinquante  
 deux livres et unse sols et en outre d'acquiescer le même  
 jour toutes les tailles auxquelles il se trouvera imposé  
 sur lesd. rolles et pour plus grande sûreté de son  
 engagement, est intervenue au present et autrui

engagement est intervenu avec le sieur  
 sieur femme dud. se Charmetton le veau autorisé  
 laquelle s'oblige solidairement avec lui de payer aux  
 susnommés lad. sommes de cent cinquante deux  
 livres en once sols au sus. jour pour terme préfixe  
 ainsi d'accord entre les parties qui ont promises  
 respectivement l'exécution de tout ce que dessus chacune  
 en ce qui la concerne sans aucun dépen, dommages  
 et intérêts promettant, obligeant, soumettant, renonçant  
 faire et passer à d'aucuns maisons curiales led. en  
 mille sept cent quarante sept en présence de  
 Messieurs Laurent Givard sieur dud. lieu et  
 sieur Donnard vicair dud. d'aucuns témoins requis  
 qui ont signé avec led. se Charmetton et les seignur  
 non led. se Givard ni lad. sieur seignur évire  
 ainsi qu'ils l'ont déclaré enquis et femmes suivant son donance  
 Charmetton Givard de Lion d'aucuns  
 Donnard vicair  
 Margaron  
 Notaire Royal

### **Transcription :**

« Par devant le notaire royal soussigné furent  
 presens, Sieurs Claude Turrel et Claude Margaron  
 tout les deux habitans de Frontenas solidairement  
 l'un pour l'autre et un seul d'eux pour le tout d'une  
 part, et Sieur Antoine Charmetton habitant de Moiré le  
 collecteur et principal consul dudit lieu dans cette presente  
 année mille sept cens quarante sept d'autre part, qui de leur  
 gré ont fait les conventions suivantes : sçavoir que lesdits Sieurs  
 Turrel et Margaron toujours solidairement s'obligent  
 envers ledit Sieur Charmetton de faire pour lui audit Moiré  
 cette dite presente année la levée des tailles tant grandes  
 que subsidiaires à leurs frais, de la garantir de tous, ceux  
 que pourroit faire Monsieur le receveur de Lion pour  
 raison des des [sic] tailles, et de lui en rapporter dans le tems  
 convenable une quittance finale, pour execution de quoi  
 ledit Sieur Charmetton leur remettra incessamment ou à l'un  
 d'eux, les rolles de ladite paroisses en bonnes formes et  
 duement verifiés. Convenu entre les parties que s'il se  
 trouvoit sur iceux rolles une ou plusieurs cottes insolubles,  
 elles demeureront au peril et risques dudit Sieur Charmetton  
 après toutefois que lesdits Sieurs Turrel et Margaron auront

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



justifié de leur insolvabilité par leurs diligences et formalités requises ; qu'ils seront tenus de faire à leurs frais dans le tems convenable. N'entendant au surplus iceux Turrel et Margaron se charger envers ledit Sieur Charmetton de l'exécution d'aucun ordre de sa majesté qui n'aura point de rapport avec lesdites tailles tels que la milice, le logement des gens de guerre, les travaux des grands chemins [...] mais seulement de ce qui concernera la perception et l'acquit desdites tailles pour raison de quoi outre les deniers royaux qui demeureront acquis auxdits Turrel et Margaron, ledit Sieur Charmetton promet et s'oblige de leur payer au jour de Saint Michel prochain vingt neuf septembre la somme de cent cinquante deux livres et onze sols et en outre d'acquitter le meme jour toutes les tailles ausquelles il se trouvera imposé sur lesdits rolles ; et pour plus grande scureté de son engagement est intervenue aux presentes Antoinette Favel femme dudit Sieur Charmetton et de lui autorisée, laquelle s'oblige solidairement avec lui de payer aux susnommés ladite somme de cent cinquante deux livres et onze sols au susdit jour pour terme prefixe ainsi d'accord entre les parties qui ont promises respectivement l'exécution de tout ce que dessus chacune en ce qui la concerne et peine de tous depens dommages et interets promettant obligeant soumetans renonçant. Fait et passé à Bagnols maison curiale<sup>1</sup> ce deux mars mille sept cens quarante sept en presence de Messires Laurent Girarde pretre curé dudit lieu et Pierre Bonnard vicaire dudit Bagnols, temoins requis qui ont signé avec ledit Sieur Charmetton et ledit Sieur Margaron non ledit Sieur Turrel ni ladite Favel pour ne scavoir ecrire ainsi qu'ils l'ont déclaré enquis et sommés suivant l'ordonnance.

*Signé* : A. Charmeton, C. Margant, Girarde curé de Bagnols, Bonnard vicaire, Vial notaire royal ».

Claude Turrel achètera des vignes avec son fils en 1750<sup>2</sup> et une concession de banc en 1755<sup>3</sup>

### 3- Testaments de Claude Turrel et Jeanne Bonnard.

Claude Turrel a fait rédiger son testament plusieurs années avant son décès. Avant de trouver son testament, j'ai d'abord cherché les actes d'état civil de tous les membres de la famille Turrel qui composent aujourd'hui mon arbre généalogique. Ce n'est qu'après que je me suis mise à la quête de documents venant de sources différentes de l'état civil : archives notariales, impôts, archives militaires. Claude Turrel décède le 3 février 1758 à Frontenas à l'âge de 72 ans et est inhumé le 4 février 1758<sup>4</sup>. Il est à son décès cabaretier. Un Claude Turrel est présent. Je pense qu'il s'agit de son fils qui aurait alors 31 ans mais le curé écrit qu'il ne sait pas signer alors que Claude Turrel fils sait signer.

Les fonctions ou métiers des personnes présentes à son enterrement m'interpellent. Je constate que 6 ecclésiastiques signent sur l'acte dont 5 comme témoins, 3 curés et 2 vicaires. Cela me paraît inhabituel à la vue de tous les actes de décès que j'ai pu déjà consulter. Rappelons-nous

<sup>1</sup> Celle qui est destinée à loger le curé, Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 4, p. 576.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, actes n° 47 et 50.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrondissement de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2155 – 1751-1758, acte n° 12.

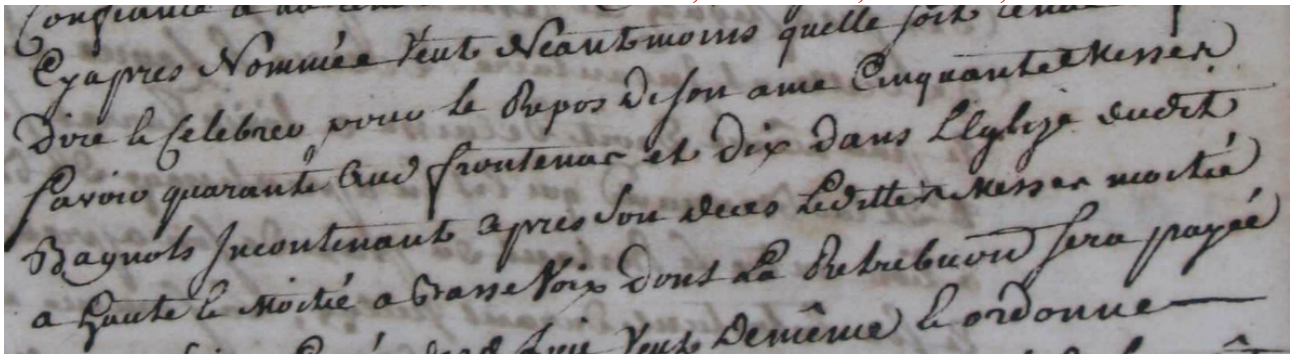
<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1758.

Les Turrel, une famille de vigneronns au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

que Claude Turrel était fermier général du grand prieur de Foudras en 1746. Cela pourrait à ce moment là expliquer la présence d'autant de religieux. Claude était peut-être un membre actif de la communauté religieuse. Il avait d'ailleurs acheté avec son fils une concession de banc à Frontenas. Je suis en tout cas certaine que cet acte de décès est celui de mon fermier général car son testament me le confirmera.

Le 4 mars 1747<sup>1</sup>, Claude Turrel fait rédiger son testament en faveur de son fils aîné Claude Turrel par le notaire Vial de Frontenas à la maison curiale de Bagnols ; il a 61 ans. C'est un testament de trois pages. Le plus intéressant est de voir les bénéficiaires, les biens transmis et leur valeur. Cela nous donne une vision globale du patrimoine du testateur. Nombreux témoins sont présents : Laurent Girarde prêtre curé de Bagnols, Pierre Vial prêtre curé de Frontenas, Pierre Bonnard vicaire de Bagnols, Sieur Claude Brossette marchand habitant de Bagnols, et Antoine Brossette Maître charpentier habitant le Bois-d'Oingt. Claude Turrel est vigneron. Son testament est noncupatif, c'est-à-dire fait à voix haute devant témoins (Godefroy, 1881-Volume 5, p. 524). Jeanne Bonnard est son héritière fiduciaire ; elle s'occupera de la remise de l'héritage aux héritiers (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 8, p. 163). Il demande à ce que soit fait un bon nombre de messes pour le salut de son âme.

Extrait du testament de Claude Turrel du 4 mars 1747, notaire Vial, Frontenas, acte n° 24.

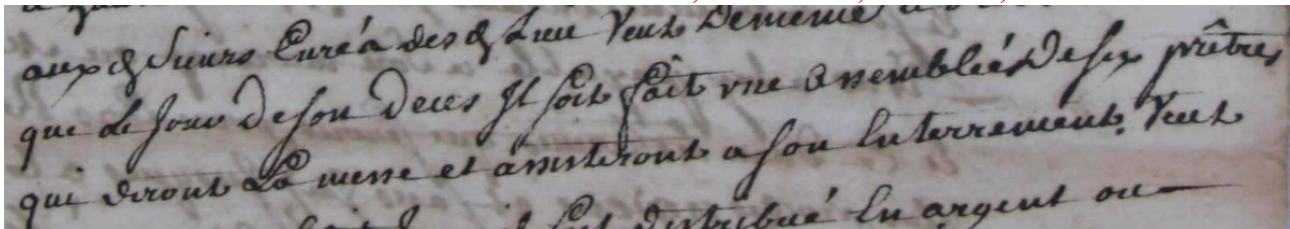


**Transcription :**

« (...) dire et célébrer pour le repos de son âme cinquante messes savoir quarante audit Frontenas et dix dans l'église audit Bagnols incontinent après son décès ledites messes moitié à haute et moitié à basse voix (...) ».

Le passage suivant me confirme que l'acte de décès que j'ai trouvé en 1758 est bien celui de Claude Turrel.

Extrait du testament de Claude Turrel du 4 mars 1747, notaire Vial, Frontenas, acte n° 24.



**Transcription :**

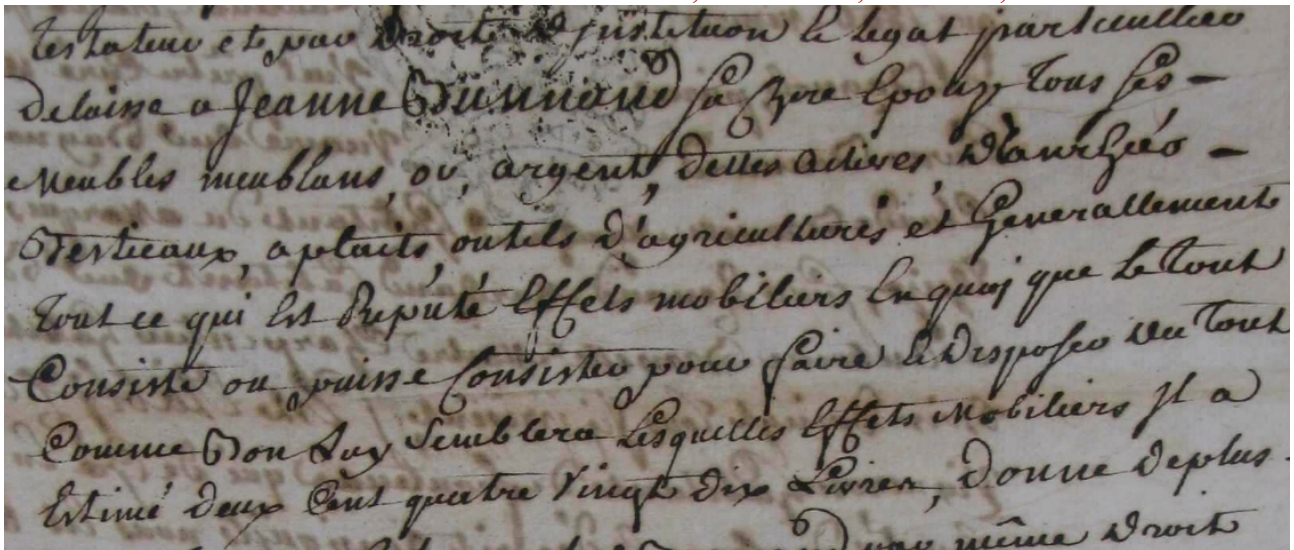
« (...) que le jour de son décès il soit fait une assemblée de six prêtres qui diront la messe et assisteront à son enterrement. (...) ».

Il veut que le jour de son enterrement soit distribué denrées ou argent à hauteur de 8 livres aux pauvres de Frontenas. Il cède à son épouse les meubles, l'argent, les dettes actives, les denrées, les bêtes, l'outillage agricole. Les biens mobiliers sont estimés à 290 livres. Claude laisse également à Jeanne la jouissance de ses immeubles. Elle devra entretenir la maison et les immeubles et en

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 24, images 479 à 482.

payer les charges et impôt foncier. Elle ne pourra pas en tirer de revenu car c'est l'héritage de leurs enfants.

Extrait du testament de Claude Turrel du 4 mars 1747, notaire Vial, Frontenas, acte n° 24.



### Transcription :

« (...)Delaisse à Jeanne Bunnand sa chere epouse tous ses meubles meublans ou argent dettes actives danrhées bestieaux, aplaits<sup>1</sup>, outils d'agriculture et generallyment tout ce qui est réputé effets mobiliers en quoi que le tout consiste ou puisse consister pour faire et disposer du tout comme bon luy semblera lesquelles effets mobiliers il a estimé deux cent quatre vingt dix livres (...) ».

Il lègue 500 livres à Louis son fils cadet dernier né, presque 16 ans, en plus de l'argent nécessaire pour son apprentissage de boulanger à Lyon ainsi que ses frais d'entretien. Ils seront payables à son mariage ou sa majorité. Les immeubles rapportent 35 livres par an une fois les charges soustraites. Claude Turrel, son fils aîné, en tant qu'héritier universel deviendra propriétaire de ses dits immeubles au décès de son père. Claude le père annule tout codicille<sup>2</sup> ou donation antérieurs. Ce testament nous apprend que Claude Turrel, qui vit sous ce qu'on appelle de nos jours l'Ancien Régime, est un paysan indépendant. Il a des bêtes, du matériel, il s'occupe de la levée des impôts comme nous l'avons vu précédemment. Alors que le royaume est divisé en trois ordres, le clergé, la noblesse, le tiers-état, Claude fait partie de ceux qui travaillent en opposition à ceux qui prient, le clergé, et ceux qui combattent, les nobles. Claude fait partie du Tiers-état.

Jeanne Bonnard fera rédiger son testament 3 jours plus tard soit le 7 mars 1747<sup>3</sup>. Leurs fils ont respectivement, 22 ans et 15 ans. Son testament correspond quasiment en tout point à celui de son époux Claude Turrel sauf qu'elle ne lègue rien en rapport avec l'activité agricole mais elle lègue ses nippes et linges d'une valeur de 40 livres. Jeanne décèdera le 8 novembre 1764 à Frontenas, six ans après Claude, à l'âge de 78 ans. Elle sera inhumée le 9 novembre 1764<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Outil, instrument, engin, ou harnais. Godefroy, 1881-1902, Volume 1, p. 344.

<sup>2</sup> Disposition de dernière volonté, Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 3, p. 586.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Frontenas, Notaire Vial, 3E2154 – 1744-1750, acte n° 25, images 485 à 488.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1764.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

#### 4- Famille de Jeanne Bonnard.

##### a- Pierre Bonnard (Sosa 34) et Marguerite Marguand, parents de Jeanne.

Pierre Bonnard est vigneron. Il est le fils de d'Antoine Bonnard laboureur de Theizé et de Isabeau. Les registres de baptêmes sont disponibles à partir de 1694 sur Theizé. Je n'ai donc pas sa date naissance. Marguerite Marguand est baptisée le 28 avril 1663<sup>1</sup> à Frontenas. Elle est la fille de Guillaume Marguand, vigneron, et de Jeanne Rouzier habitants de Frontenas. Pierre Bonnard et Marguerite Marguand se marient le 5 février 1685<sup>2</sup> à Frontenas. Antoine Bonnard père de l'époux, Guillaume Marguand père de l'épouse, Jean Marguand grand-père de l'épouse sont présents. Aucun ne signera l'acte de mariage car ils ne savent pas écrire. Le couple aura 5 enfants à Frontenas. Il déménagera à Theizé où il aura 6 autres enfants. Jeanne Bonnard sera l'aîné de dix frères et sœurs. Le nom de famille Bonnard s'est écrit de différente manière : Bunand, de Bonnard, Bonand, Bunant...J'ai pu voir ces variantes tout au long des actes consultés que j'énumère dans le petit b qui suit. Il ne s'agit pas de signature des Bonnard sur les actes car ils ne savent pas écrire. Ce sont les curés qui enregistraient les actes qui écrivaient le nom de famille comme ils l'entendaient. J'ai choisi de garder Bonnard comme il est écrit sur l'acte de décès<sup>3</sup> de Jeanne Bonnard.

##### b- Jeanne Bonnard, ses frères et sœurs.

1- Jeanne naît à Frontenas le 20 décembre 1685 et est baptisée le 27 décembre 1685<sup>4</sup> à Frontenas. Son parrain est Jean Vernier tonnelier de Frontenas et sa marraine Jeanne Rouzier sa grand-mère maternelle. Antoine Rouzier Maître tonnelier de la ville de Lyon est présent au baptême de Jeanne. Jeanne se mariera avec Claude Turrel et aura 10 enfants.

2- Pierre naît à Frontenas le 5 octobre 1687 et est baptisé le 7 octobre 1687<sup>5</sup>. Son grand-père maternel Guillaume Marguand assiste au baptême. Pierre décède à l'âge de 3 ans le 17 octobre 1690<sup>6</sup>.

3- Nicolas naît à Frontenas le 11 octobre 1689 et est baptisé le 13 octobre 1689<sup>7</sup>.

4- Raymonde est baptisée à Frontenas le 5 novembre 1691<sup>8</sup>. Elle décède à l'âge de 14 mois le 18 janvier 1693<sup>9</sup>.

5- Jean naît le 26 octobre 1693 à Frontenas et est baptisé le 28 octobre 1693<sup>10</sup>. Son parrain est Jean Biollay Maître tonnelier à Lyon et sa marraine Françoise Minet fille de Claude Minet habitant de Marcilly-d'Azergues.

Le couple et ses trois enfants partent s'installer sur Theizé. Ainsi d'autres enfants naîtront là-bas.

6- Jean Louis naît à Theizé le 20 octobre 1695 et est baptisé le 29 octobre 1695<sup>11</sup> à Theizé. Son parrain est Jean Louis Andrillat, notaire à Tarare. Il décèdera le 16 août 1709<sup>12</sup> à Theizé à l'âge de 13 ans. J'ai décidé d'indiquer la date de décès de Jean Louis car beaucoup de personnes de la famille vont décéder durant cette année 1709. Nous le verrons tout à l'heure.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1661-1667.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1685-1686.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 3 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1764.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1684-1685.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1686-1687.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1690-1691.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1688-1689.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1690-1691.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1692-1694.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1692-1694.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 4 E 4990 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1695.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Theizé 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1709.

7- Claudine est baptisée à Theizé le 18 février 1698<sup>1</sup>. Elle décèdera à l'âge de 2 ans le 23 octobre 1700<sup>2</sup>.

8- Etienne est baptisé à Theizé le 26 février 1700<sup>3</sup>.

9- Claude est baptisé à Theizé le 23 mai 1702<sup>4</sup>. Il décède à l'âge de 2 ans le 9 octobre 1704<sup>5</sup>.

10- Raymonde naît le 27 septembre 1704 à Theizé et est baptisée le 28 septembre 1704<sup>6</sup>.

Elle porte le prénom de sa sœur décédée en 1693.

11- Jeanne est baptisée à Theizé le 2 mars 1709. Sa marraine est sa sœur Jeanne l'aînée de la fratrie. Elle décèdera le même jour. Elle est inhumée le 3 mars 1709<sup>7</sup>.

Sur 11 enfants nés du couple Pierre Bonnard Marguerite Marguand, 5 enfants décèderont âgés de moins de 5 ans.

Ce 2 mars 1709, Marguerite Marguand alors âgée de 45 ans ne survivra pas à l'accouchement. Marguerite décède à 16h00 tandis que Jeanne décèdera à 19h00. La mère et sa fille seront enterrées ensemble à Theizé. Cette année 1709 est une véritable hécatombe chez les Bonnard :

Pierre Munier, le premier époux de Jeanne Bonnard (Sosa 17) décède le 24 février 1709 et est inhumé le 25 février 1709<sup>8</sup> à Frontenas.

Jean Louis Bonnard, le frère de Jeanne Bonnard, décède le 16 août 1709 à Theizé.

Guillaume Marguand (Sosa 70) le grand-père maternel de Jeanne Bonnard décède le 22 septembre 1709 à Frontenas et est inhumé le 23 septembre 1709.

Pierre Bonnard (Sosa 34) le père de Jeanne Bonnard décède le 29 octobre 1709 à Frontenas et est inhumé le 30 octobre 1709.

Antoine Bonnard (Sosa 68) le grand-père paternel de Jeanne Bonnard décède le 7 décembre 1709 à Theizé à l'âge de 80 ans.

Jeanne Bonnard perdra cette année 1709 alors qu'elle a 24 ans, ses parents et sa sœur, son frère Jean Louis, ses deux grands-pères, et son premier mari. Le royaume subit dans un premier temps un hiver rigoureux qui provoque la destruction des semences. C'est hiver fut tellement froid qu'on le nomme aujourd'hui le petit âge glaciaire. Il s'en suit la famine. Le prix du blé explose (Cheruel, 1856, Tome 7 chapitre 8, p. 122 et 123), et la population est frappée par la maladie comme la dysenterie se caractérisant par une inflammation des intestins et la typhoïde, maladie infectieuse se propageant par l'eau ou aliments contaminés.

## **B- Michel Turrel (Vers 1652-1733, Sosa 32) et Benoîte Pocquillon Carret, parents de Claude Turrel.**

### **1- Mariages et enfants.**

Michel Turrel dit Gustin et Benoîte Pocquillon se marient le 8 février 1684<sup>9</sup> à Bagnols. Il a 32 ans et Benoîte a 29 ans. Ces âges sont incertains car je n'ai pas leur dates de naissance. Je me base donc sur leur âge indiqué sur leurs actes de décès. Michel est le fils de Augustin Turrel et de Geneviève Melay. Nous comprenons tout de suite d'où vient le surnom de Michel : dit Gustin pur fils d'Augustin. Ses parents sont tous les deux décédés et habitaient Bagnols. Benoîte est la fille de Pierre Pocquillon Carret, vigneron, et de Jeanne Gadot. Deux frères de Michel Turrel assistent au mariage : Antoine et Antoine. Cela me donne déjà une partie de la famille de Michel car je ne trouverai pas d'actes de baptêmes sur Bagnols entre 1633 et 1672. En effet, ils sont inexisants.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 4 E 4990 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1698.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1700.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1700.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1702.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1704.

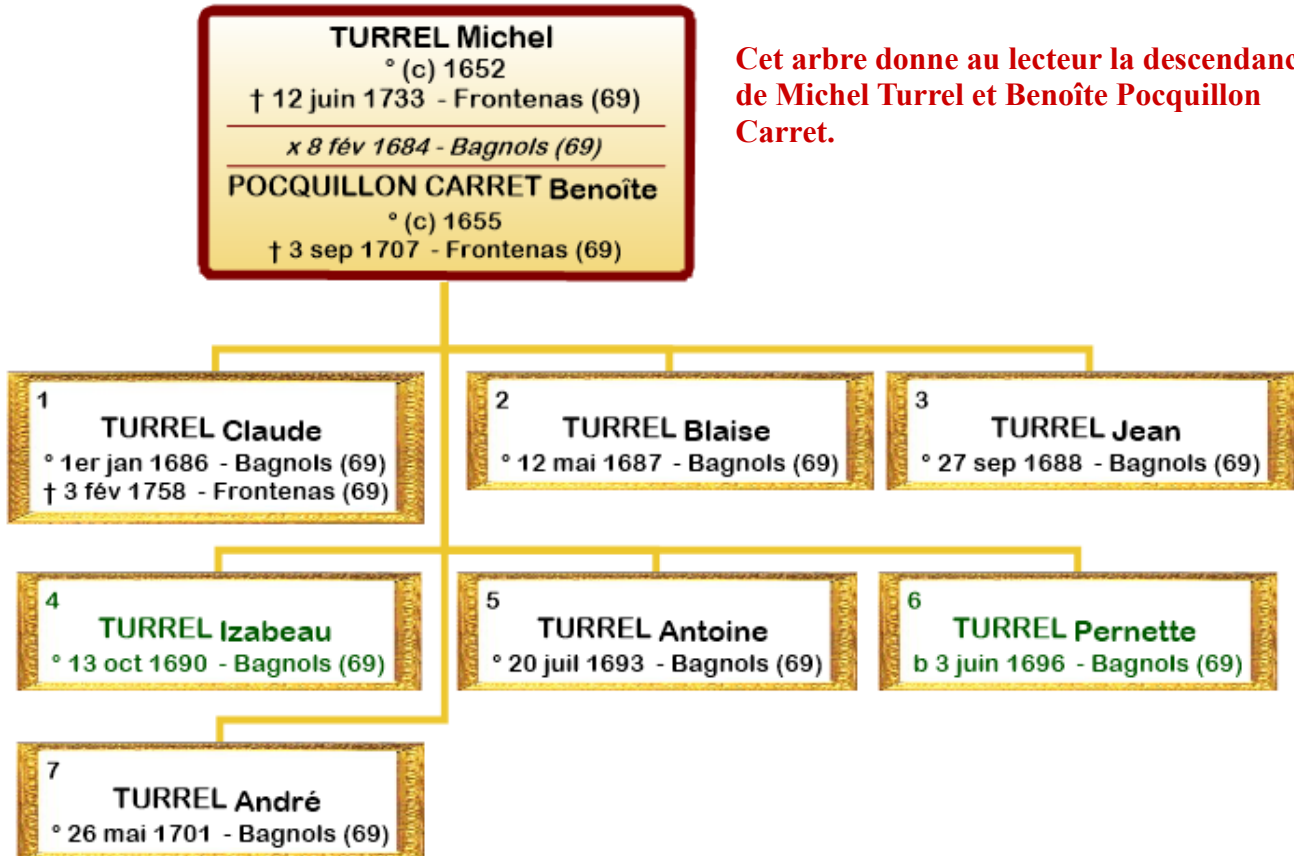
<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1704.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1709.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1708-1709.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1684.

Michel Turrel est vigneron et grangier de Monsieur de Bagnols, le baron. Le grangier est le nom donné au paysan fermier ou métayer, à savoir qu'à la différence du fermier, le métayer partage sa récolte qu'elle soit bonne ou mauvaise. Le fermier lui cultive une terre ne lui appartenant pas mais à des conditions fixes. Ces conditions ne fluctuent pas en fonction de la récolte. Je pense que Michel Turrel était fermier et non métayer. En effet, on verra plus tard qu'il possédait des terres et serait donc plus un paysan indépendant qu'un paysan dépendant. Michel Turrel et Benoîte Pocquillon auront 7 enfants à Bagnols. Claude Turrel (Sosa 16) sera leur aîné.



**Cet arbre donne au lecteur la descendance de Michel Turrel et Benoîte Pocquillon Carret.**

1- Claude naît le 1er janvier 1686 et est baptisée le 2 janvier 1686<sup>1</sup> à Bagnols. Son parrain est Claude Pocquillon son oncle maternel, vigneron, et sa marraine Jeanne Gadot sa grand-mère maternelle. Ils habitent tous deux Bagnols. Claude épousera Jeanne Bonnard et aura 10 enfants. Il sera tantôt leveur de tailles, fermier général et surtout vigneron son métier principal.

2- Blaise naît le 12 mai 1687 et est baptisé le 14 mai 1687<sup>2</sup> à Bagnols. Son parrain est le Sieur Blaise Louis, greffier du village, et sa marraine est Jeanne Pocquillon sa tante maternelle.

3- Jean naît le 27 septembre 1688 et est baptisé le 28 septembre 1688<sup>3</sup>. Son père est vigneron à Bagnols. Son parrain est Jean Marcel Maître tailleur de pierres à Chassieu et sa marraine Jeanne Ferra l'épouse de son oncle maternel Claude Pocquillon.

4- Izabeau naît le 13 octobre 1690 et est baptisée le 15 octobre 1690<sup>4</sup>. Son père est dit Gustin. Son parrain est Jean Coillard époux d'une de ses tantes paternelles et sa marraine est Izabeau Turrel. Je ne sais pas à ce jour qui est cette Izabeau, la marraine. Je pense qu'il s'agit de la sœur de Michel Turrel, cependant n'ayant pas trouvé d'autres informations la concernant à ce jour, je ne peux donc pas avec certitude donner son lien de parenté.

5- Antoine naît le 20 juillet 1693 et est baptisé le 21 juillet 1693<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1686.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1687.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1688.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1690.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1693.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

6- Pernette est baptisée le 3 juin 1696<sup>1</sup>. Son parrain est Jean Chermetton marchand, et sa marraine Pernette Chagnat. Le petit-fils de Pernette, Jean Vernier épousera Jeanne Marie Turrel, la petite-fille de Claude Turrel, frère de Pernette.

7- André naît le 26 mai 1701 et est baptisé le 30 mai 1701<sup>2</sup>. Son parrain est André Lefrançois, bourgeois de Lyon, et sa marraine Laurence Martin, épouse de son oncle paternel Antoine Turrel tisserand de Bagnols.

Michel Turrel et Benoîte Pocquillon Carret déménagent à Frontenas. Le 3 septembre 1707 Benoîte décède brusquement à l'âge de 52 ans, certainement emportée par la peste qui ravage le secteur. Elle est enterrée le 4 septembre 1707<sup>3</sup>, à Frontenas en présence de deux de ses fils Claude et Jean Turrel ainsi que de son époux Michel Turrel. Ce dernier se remarie alors âgé de 58 ans le 31 mai 1710<sup>4</sup> à Frontenas avec Claudine Gauthier. De cette union naît un enfant :

8- Jean est baptisé le 24 avril 1712<sup>5</sup> à Frontenas. Il est le frère consanguin de Claude Turrel (Sosa 16).

Le 27 septembre 1719<sup>6</sup> à Bagnols, Michel Turrel se marie une troisième fois, Claudine Gauthier étant décédée. Il a alors 67 ans. Sa nouvelle épouse s'appelle Izabeau Billion. Elle est la marraine d'Elisabeth Turrel<sup>7</sup> petite-fille de Michel Turrel. C'est à partir de cet acte de baptême que je me suis mise à la recherche des remariages supposés de Michel Turrel.

## 2- Patrimoine et inventaire.

Michel Turrel est un vigneron et propriétaire terrien. Je retrouve ainsi plusieurs actes de enregistrés chez le notaire Maître Laurant au Bois-d'Oingt. Nous avons notamment la vente du 1<sup>er</sup> décembre 1717<sup>8</sup> d'un bois situé au Bois-Dieu dans la paroisse de Bagnols, d'une contenance de trois bicherées, soit 31,5 ares environ pour la somme de 18 livres tournois. Michel Turrel cède cette terre dont il avait la propriété utile, la propriété éminente étant au seigneur baron de Bagnols.

Le 1<sup>er</sup> et le 26 septembre 1719<sup>9</sup>, Michel et sa troisième épouse passent un contrat de mariage, en deux actes séparés, le second venant compléter le premier. On peut notamment y consulter un inventaire des biens dont je présente un exemple succinct. Isabeau bénéficiera d'une chambre, d'une cave seulement Michel vivant, après quoi cela reviendra à ses héritiers. Par contre, il lui donne la jouissance d'une vigne et même s'il décède avant elle. L'inventaire nous indique la présence de meubles, linges, vaisselles, outillages, avec leur quantité.



(Arbre de descendance de Michel Turrel et Claudine Gauthier)

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1696.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1701.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1707.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1710.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1711-1712.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1718-1719.

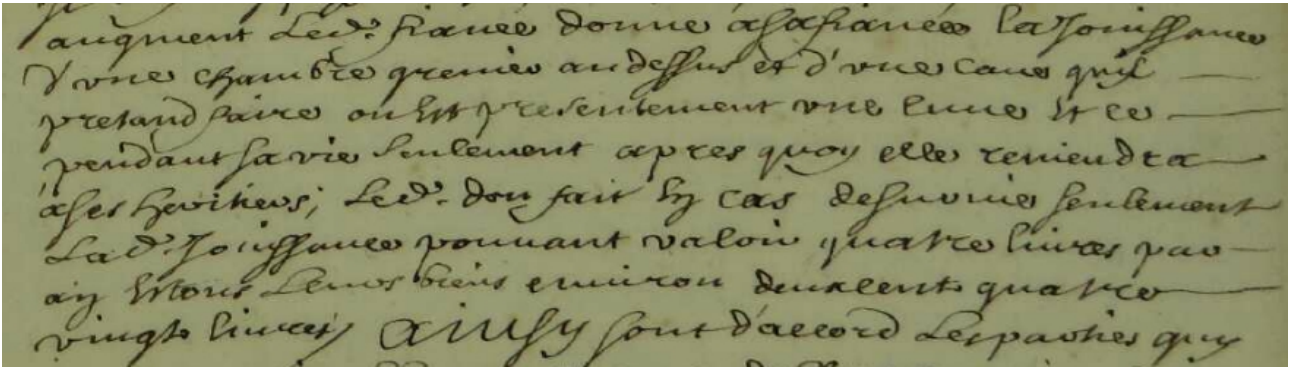
<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1720-1722.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11707 - Ventes et acquisitions, 1714-1732, images 121 à 122.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11706 – Mariages 1714-1732, img. 11 à 15.

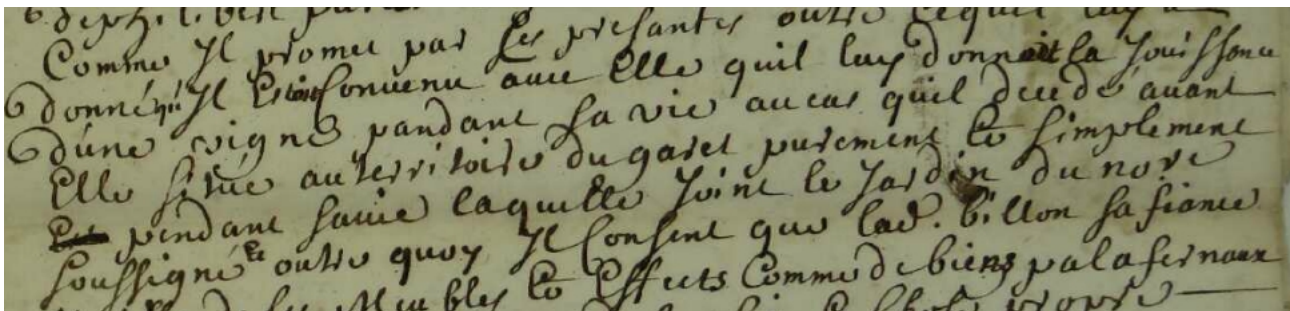
Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Extraits du contrat de mariage et de l'inventaire des biens de Michel Turrel avec Izabeau Billion des 1<sup>er</sup> et 26 septembre 1719, notaire Laurant du Bois-d'oingt .



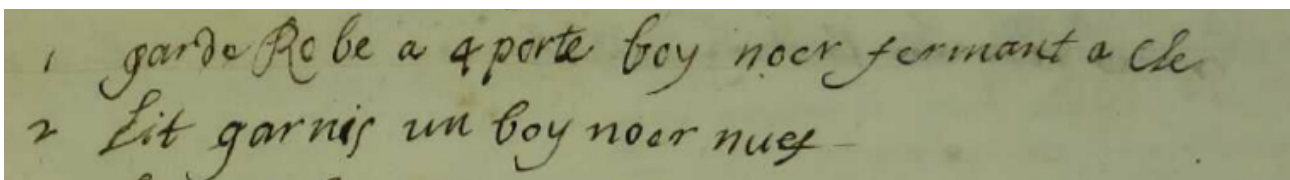
**Transcription :**

« (...) Ledit fiancé donne à sa fiancée la jouissance d'une chambre grenier au-dessus et d'une cave qu'il pretend faire ou est presentement une enne<sup>1</sup> et ce pendant sa vie seulement après quoy elle reviendra à ses heritiers ; ledit don fait en cas de survie seulement. Ladite jouissance pouvant valoir quatre livres par an et tous leurs biens environ deux cent quatre vingt livres (...) ».



**Transcription :**

« (...) Qu'il luy donnait la jouissance d'une vigne pendant sa vie au cas qu'il decede avant elle, situé au territoire du Garet purement et simplement [...] pendant sa vie laquelle joint le jardin du notaire soussigné (...) ».



**Transcription :**

« (...) 1 garde robe à 4 porte boy noer fermant à clé  
2 lit garnis un boy noer nues (...) ».

Le 17 janvier 1724<sup>2</sup>, Michel Turrel enregistre une donation entre vifs chez le notaire Laurant. Il donne à son fils Claude ses biens meubles et immeubles. Il donne trois livres à Jean Turrel, fils de sa première épouse Benoîte Pocquillon. Ces 3 livres se rajoutent à ce qu'il lui a déjà

<sup>1</sup> Assurément, Godefroy 1881-1902, Volume 3 p. 206.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11705 - Testaments 1714-1732, img. 20 à 22.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.



donné au moment de son contrat de mariage. Il donne à Antoine Turrel la somme de 250 livres, à Jean le jeune, donc le fils d'avec sa seconde épouse Claudine Gauthier, 200 livres, à sa fille Izabeau habitant Châtillon mariée avec Gaspard Burnier 10 livres en plus de sa dot, à sa fille Pernelle demeurant Frontenas mariée avec Claude Vernier 20 sols en plus de sa dot. Il est convenu que Claude Turrel sera tenu de nourrir et de s'occuper de son père si ce dernier décidait de venir habiter chez lui. Michel se garde toutefois 60 livres en cas de besoin, somme qui reviendra à Claude en cas de décès. Le 4 mai 1725<sup>1</sup>, il vend pour la somme de 200 livres un pré dont il est copropriétaire avec son fils Claude Turrel alors âgé de 39 ans. Le pré se situe sur la paroisse de Bagnols sur le territoire de Saint-Aigue<sup>2</sup>. Il fait une bicherée soit 10,5 ares.

Le 12 juin 1733, Michel Turrel décède à l'âge de 81 ans à Frontenas. Il est inhumé le 13 juin 1733<sup>3</sup>. Il serait donc né vers 1652 à Bagnols.

### 3- Pierre Pocquillon Carret (Sosa 66) et Jeanne Gadot, les parents de Benoîte Pocquillon.

#### a- Mariage et enfants.

Pierre Pocquillon Carret et Jeanne Gadot se marient à Bagnols le 3 juin 1654<sup>4</sup>. Je n'ai pour l'instant pas trouvé leur acte de baptême sur les registres paroissiaux de Bagnols. Pierre est vigneron. Ils auront ensemble au moins 4 enfants dont Jean trouvé grâce au testament de Jeanne Gadot. Je rappelle que les actes de baptême sur Bagnols entre 1633 et 1672 sont inexisants. Trouver ce testament en parcourant les archives notariales m'a permis de reconstituer une partie de la fratrie de Benoîte Pocquillon Carret. Ce nom de famille est composé. Je n'ai trouvé aucune information concernant l'origine de ce nom. Il est possible qu'à un moment, un enfant ait pris le nom de son père et celui de sa mère. Cela peut être aussi un surnom pour les différencier d'autres Pocquillon, par exemple pour différencier deux frères. Je présente les 4 enfants que je connais de mon couple Pierre Pocquillon et Jeanne Gadot, dans le désordre comme je ne connais aucune date de naissance. Des recherches complémentaires seront à faire pour notamment retrouver les actes des décès qui mentionneront peut-être l'âge des décédés et ainsi avoir une année de naissance approximative.

● 1- Benoîte qui épousera Michel Turrel serait née vers 1655 d'après son acte de décès du 4 septembre 1707<sup>5</sup>.

● 2- Jean figure dans le testament.

● 3- Jeanne sera la marraine de Blaise Turrel<sup>6</sup> fils de Benoîte Pocquillon et Michel Turrel et figure dans le testament.

● 4- Claude sera le parrain de Claude Turrel<sup>7</sup> fils de Benoîte Pocquillon et Michel Turrel et figure dans le testament.

#### b- Testament de Jeanne Gadot.

Le testament de Jeanne Gadot, mère de Benoîte Pocquillon me révèle l'existence de Jean, un de ses fils et frère de Benoîte. Ce testament du 5 novembre 1719<sup>8</sup> enregistré chez Maître Laurant notaire du Bois-d'Oingt m'indique que Pierre Pocquillon Carret, son époux, est décédé. Jeanne Gadot habite Bagnols et lègue en héritage à Jean Poquillon son fils habitant de Lucenay, aux enfants de Benoîte Pocquillon Carret et aux enfants de Jeanne Pocquillon Carret son autre fille, et épouse de

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Bois-d'Oingt, Notaire Laurant, 3E11707 - Ventes et acquisitions 1714-1732, images 335 à 337.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Cadastre, 3 P 145 - Bagnols - Section C dite du Plan (1-642) 1827.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1733.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Mariage 1632-1654.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1707.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1687.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1686.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Arrdt de Villefranche, Bois-d'Oingt, M<sup>c</sup> Laurant, 3E11705 – Testaments 1714-1732, images 283 à 285.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

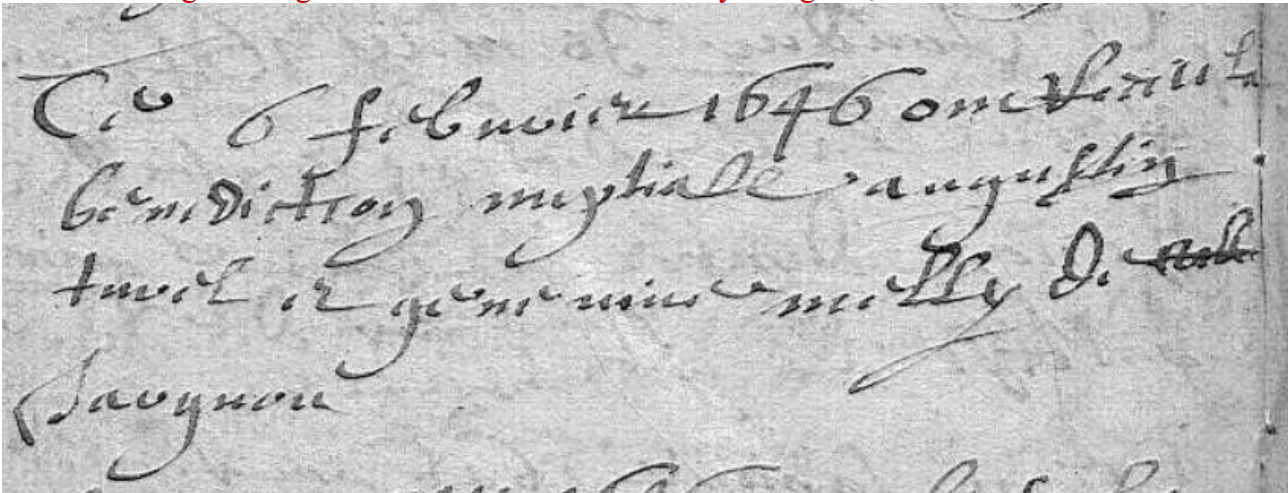
Jean Boussant à chacun 20 sols. Elle laisse à Jeanne Ferras sa belle fille épouse de Claude Pocquillon, ce dernier étant décédé, la jouissance de la moitié de la maison située à Bagnols et la liberté de prendre des herbes au jardin. Elle lègue à Louis, Jeanne, Claudine, Izabeau Pocquillon Carret et une autre petite-fille Jeanne dite la jeune à chacun la somme de 10 livres. Enfin, elle donne 90 livres à son petit-fils Renaud Poquillon Carret, fils de Claude Pocquillon Carret et de Jeanne Ferras.

### C- Augustin Turrel (Vers 1612-1671, Sosa 64) et Geneviève Melay, les parents de Michel Turrel.

#### 1- Leur mariage.

L'acte de mariage de Augustin Turrel est l'acte le plus ancien que j'ai à ce jour trouvé concernant la famille Turrel. Il ne me donne guère d'informations quant à la filiation de chaque époux. J'apprends toutefois que l'épouse est originaire de Jarnioux, village situé à 9 kilomètres de Bagnols. Le couple se marie le 6 février 1646<sup>1</sup> à Bagnols.

Acte de mariage de Augustin Turrel et Geneviève Melley à Bagnols, le 6 février 1646.

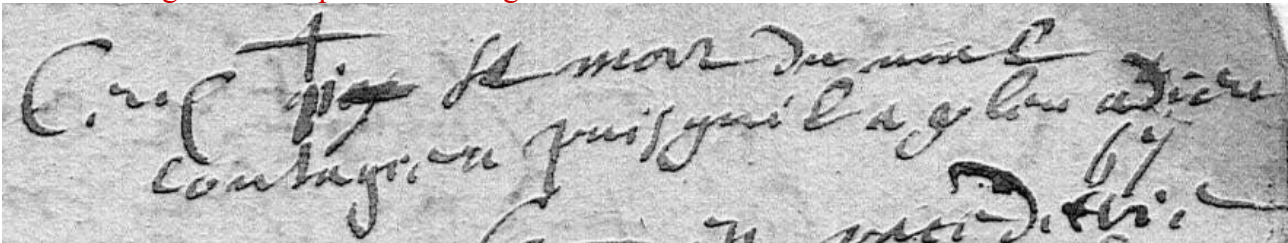


#### **Transcription :**

« Ce 6 febvrier 1646 ont receu la benediction nuptiale Augustin Turrel et Genevieve Melley de [...] Jargnou ».

En 1637, la population de Bagnols est la proie d'une épidémie de peste comme l'atteste cet extrait du registre de sépultures :

Extrait du registre des sépultures de Bagnols en 1637<sup>2</sup>.



#### **Transcription :**

« Ceux par la mort du mal contagieux puisqu'il a pleu à Dieu ».

Il n'est pas explicitement mentionné le nom de « peste » mais le site internet des Archives de

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Mariage, 1632-1654.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1631-1657.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Bagnols (Archives de Bagnols, [Http://www.bagnolsarchives.com/archives-chapelle.php](http://www.bagnolsarchives.com/archives-chapelle.php), juin 2020) y fait référence pour cette année 1637. 122 personnes au moins décèderont cette année là dont 119 de ce mal contagieux, nombre important au point que les actes sont numérotés dans le registre. Augustin Turrel a traversé cette épreuve mais peut-être a-t-il perdu bon nombre de membres de sa famille.

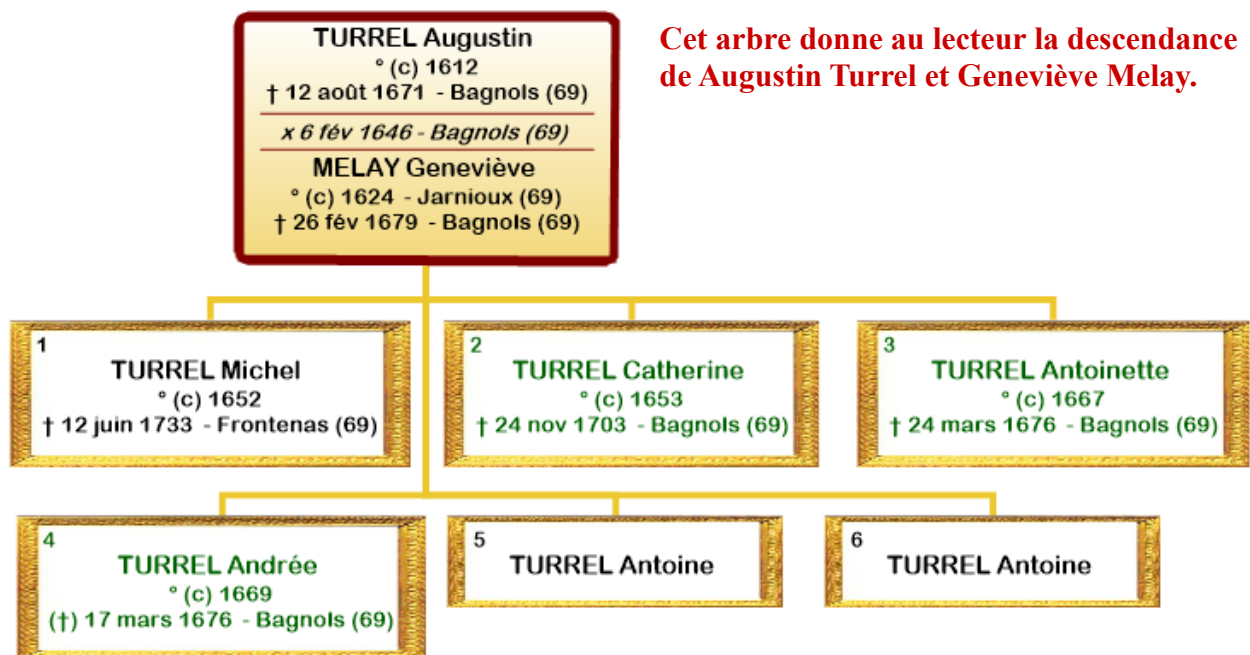


(Anne d'Autriche, Louis XIV, et Philippe de France duc d'Anjou. © Photo RMN-Grand Palais, Château de Versailles. Gérard Blot.)

En 1646, le roi Louis XIII est maintenant décédé depuis trois ans. Louis XIV, son successeur et fils est trop jeune pour régner. Aussi c'est sa mère Anne d'Autriche, veuve de Louis XIII qui sera régente du royaume jusqu'à qu'il atteigne ses 13 ans. La France est alors engagée dans la guerre dite de Trente ans, guerre l'opposant à la Maison des Habsbourg.

Augustin Turrel et Geneviève Melay auront au moins 6 enfants dont je trouverai la trace en consultant les registres paroissiaux de Bagnols.

## 2- Leurs enfants.



Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

● 1- Michel naît vers 1652 d'après son âge mentionné sur son acte de sépulture du 13 juin 1733<sup>1</sup> à Frontenas. Il décède à 81 ans.

● 2- Catherine serait née vers 1653 d'après son âge mentionné sur son acte de sépulture. Elle décède le 24 novembre 1703 et est inhumée le 25 novembre 1703<sup>2</sup> à Bagnols alors qu'elle a 50 ans.

● 3- Antoinette naît vers 1667 d'après son âge mentionné sur son acte de sépulture. Elle est inhumée le 24 mars 1676<sup>3</sup> à Bagnols alors qu'elle a 9 ans.

● 4- Andrée naît vers 1669 d'après son âge mentionné sur son acte de sépulture. Elle est inhumée le 17 mars 1676<sup>4</sup> à Bagnols alors qu'elle a 7 ans.

Enfin, Antoine et Antoine dont je n'ai pas les actes de décès mais que j'ai trouvés mentionnés sur l'acte de mariage de Michel Turrel du 8 février 1684<sup>5</sup> à Bagnols. Comme leurs parents se sont mariés en 1646, il est possible qu'ils soient les aînés de Michel Turrel.

● 5- Antoine

● 6- Antoine

Augustin Turrel exercera les métiers de cordonnier comme j'ai pu le constater sur l'acte de mariage de Benoît Bony et Jeanne Pin du 27 juin 1656<sup>6</sup> à Bagnols ; il y est témoin. Sur l'acte de baptême de son petit-fils Antoine Turrel fils d'Antoine Turrel et Catherine Biolay, du 16 octobre 1687<sup>7</sup> à Bagnols, il est mentionné comme tixier alors qu'il est décédé. Sur cet acte, le parrain de ce nouveau-né est Antoine Turrel dit le jeune, donc un des fils de Augustin Turrel. Le tixier est un tisserand, un tisseur. On le retrouve dans le dictionnaire de Godefroy au mot tissier (Godefroy, 1881-1902, Volume 7, p. 729). Ce métier se décline en plusieurs orthographes selon certainement la région et le matériau travaillé. Le tixier est possiblement un tisserand qui travaillait les étoffes en laine (Diderot et d'Alembert, 1751-1765, Tome 16, p. 353). Nous savons par ailleurs qu'un des fils de Augustin Turrel, Antoine Turrel deviendra tisserand comme vu sur l'acte de baptême de André Turrel neveu de Antoine et fils de Michel Turrel et Benoîte Pocquillon du 30 mai 1701<sup>8</sup> à Bagnols.

Augustin décède à Bagnols à l'âge de 59 ans le 12 août 1671. Il est inhumé le 13 août 1671<sup>9</sup> en la chapelle de Saint-Laurent. Je n'ai pour l'instant pas situé cette chapelle. J'ai donc fait une demande aux Archives de Bagnols le 20 juin 2020. Augustin, d'après son âge à son décès, serait né vers 1612. Mes recherches dans les registres paroissiaux ne m'ont pas permis à ce jour de retrouver son acte de baptême. Geneviève Melay, son épouse, est inhumée le 26 février 1679<sup>10</sup> à Bagnols. Elle est alors âgée de 55 ans et serait donc née vers 1624 à Jarnioux. Les registres paroissiaux débutant en 1657 pour ce village, je ne suis pas en mesure de retrouver son acte de baptême. Des recherches complémentaires seraient à faire dans les archives notariales du Rhône qui pourraient ainsi me donner la filiation de Augustin Turrel et Geneviève Melay.

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 90 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1733.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1703.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1665-1683.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1665-1683.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1684.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1654-1665.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 1 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1687.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 17 GG 2 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1701.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1665-1683.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Bagnols, 4 E 222 – Sépulture, 1665-1683.

## CONCLUSION

La généalogie de la famille Turrel nous montre la vie traditionnelle d'une famille de vigneron et de cultivateurs dans le Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle. Depuis Michel Turrel fils de cordonnier, tous ont travaillé la terre et plus particulièrement la vigne. Le Beaujolais étant un territoire couvert de vignobles et de champs, leur métier était lié à leur lieu d'habitation, certainement plus par nécessité que par choix.

Nous constatons que cette famille était relativement sédentaire n'ayant habité que sur Bagnols puis Frontenas lorsque Michel Turrel s'y déplaça vers les années 1700. Il se sera certainement rapproché de ses terres à cultiver ou ses bêtes à élever. Claude son fils, nous a fait découvrir un métier peu ordinaire. Il fut fermier général d'un prieur et leveur de tailles à gages, activités complémentaires car Claude était avant tout vigneron. Cela nous montre toutefois une proximité avec l'exécutif local et l'institution religieuse. En effet, ayant la responsabilité de collecter des impôts, il devait être un homme de confiance.

Au moment de l'exode rurale des Français vers la ville et les usines, Jean Antoine Turrel quitte Frontenas vers 1855 pour Châtillon-d'Azergues, village doté d'une population 3,5 fois supérieure à celle de Frontenas, soit 1139 habitants.

Les Turrel seront des travailleurs de la terre jusqu'au dernier Turrel, Louis, qui déménagera sur l'Arbresle vers 1880, village de 3627 habitants, et rompant la tradition familiale, deviendra restaurateur.

Des sources n'ont pas été explorées. Les archives du clergé régulier pourraient me révéler des informations quant au métier de Claude Turrel fermier général du prieur de Foudras. Les branches Danguin et Deviegoz sont à approfondir afin de découvrir leurs liens avec les seigneurs de Rapetour.

De nombreuses recherches restent à faire. L'écriture de ce mémoire nous révèle que nous pouvons trouver des informations tant surprenantes qu'anodines. La branche descendante de Jean Antoine Marie Turrel mon aïeul, reste maintenant à explorer.

## TABLE DES MATIERES

<b>SOMMAIRE.</b> .....	<b>7</b>
<b>INTRODUCTION.</b> .....	<b>9</b>
<b>OUTILS.</b> .....	<b>11</b>
<b>I- Frontenas.</b> .....	<b>13</b>
<b>A- Le Beaujolais et ses belles pierres.</b> .....	<b>13</b>
1- Naissance d'un Vignoble. ....	13
2- Pays des pierres dorées. ....	16
<b>B- Histoire.</b> .....	<b>19</b>
1- Village au cœur de la baronnie de Bagnols. ....	19
2- Les calamités. ....	23
a- Les épidémies et famines. ....	23
b- La grêle. ....	25
3- La bête du Lyonnais (1754-1756). ....	29
4- Patrimoine. ....	31
<b>II- Jean Antoine Turrel (1815-1884, Sosa 1) et Jeanne Marie Vissoux.</b> .....	<b>33</b>
<b>A- Naissance d'un couple.</b> .....	<b>33</b>
1- Le mariage. ....	33
2- Jean Antoine Turrel, ses frères: le recensement. ....	34
3- Jeanne Marie Vissoux, 11 frères et sœurs à Saint-laurent-d'Oingt. ....	35
a- Louis Vissoux et Marie Devay : la descendance. ....	35
b- Louis Vissoux et Marguerite Chatard : la descendance. ....	36
<b>B- Leurs enfants à Frontenas et Châtillon.</b> .....	<b>37</b>
1- Frontenas. ....	37
2- Châtillon-d'Azergues. ....	38
<b>C- Patrimoine foncier et succession.</b> .....	<b>39</b>
1- Les hypothèques. ....	39
a- Les tables alphabétiques des répertoires des formalités hypothécaires. ....	39
b- Les répertoires des formalités hypothécaires. ....	41

2-	La succession. ....	43
a-	Succession de Jean Antoine Turrel. ....	43
b-	Succession de Jeanne Marie Vissoux. ....	45
<b>III-</b>	<b>Louis et Charles, enfants de Jean Antoine Turrel et Jeanne Marie Vissoux. ....</b>	<b>46</b>
<b>A-</b>	<b>Louis Turrel (1844-1895), l'aîné et son épouse Pierrette Dupoizat. ....</b>	<b>46</b>
1-	Son mariage avec Pierrette Dupoizat. ....	46
2-	Pierrette Dupoizat, sa famille. ....	47
3-	Patrimoine foncier et succession. ....	47
a-	Les hypothèques. ....	47
b-	La succession sans descendance. ....	48
<b>B-</b>	<b>Charles Turrel (1859-), le benjamin. ....</b>	<b>49</b>
1-	Naissance et mariages. ....	49
2-	Parcours militaire. ....	49
<b>IV-</b>	<b>Les ascendants du XVIII<sup>ème</sup> siècle. ....</b>	<b>54</b>
<b>A-</b>	<b>Louis Vissoux (1788-1860) et Marie Devay (1787-1819). ....</b>	<b>54</b>
1-	Louis Vissoux, 1 sœur, 4 demi-frères. ....	54
2-	Marie Devay, ses frères et sœurs. ....	55
<b>B-</b>	<b>Claude Turrel (1784-1859, Sosa 2) et Magdeleine Bas, parents de Jean Antoine Turrel. ....</b>	<b>56</b>
1-	Mariage de cousins germains. ....	56
2-	Leurs enfants. ....	58
3-	Famille de Magdeleine Bas. ....	59
a-	Antoine Bas (Sosa 6) et Jeanne Danguin, les parents de Magdeleine. ....	59
b-	Magdeleine Bas, l'aînée de 12 frères et sœurs à Bagnols. ....	59
<b>C-</b>	<b>Claude Turrel (1750-1811, Sosa 4) et Jeanne Marie Danguin. ....</b>	<b>60</b>
1-	Mariage et enfants. ....	60
2-	Succession de Claude Turrel et Jeanne Marie Danguin. ....	63
3-	Jeanne Marie Danguin (Sosa 5), sa famille. ....	64
a-	Antoine Danguin et Marie Lepin, les parents de Jeanne Marie. ....	64
b-	Jeanne Marie Danguin, ses 9 frères et sœurs à Theizé. ....	65

<b>D- Claude Turrel (1726-1798, Sosa 8) et Jeanne Charmetton. ....</b>	<b>66</b>
1- Mariage et enfants à Frontenas. ....	66
2- Patrimoine. ....	69
3- Famille de Jeanne Charmetton (Sosa 9). ....	77
a- Antoine Charmetton (Sosa 18) et Antoinette Favel, parents de Jeanne. ....	77
b- Jeanne Charmetton, ses 7 frères et sœurs de Moiré. ....	77
<b>V- Les ascendants du XVII<sup>ème</sup> siècle. ....</b>	<b>78</b>
<b>A- Claude Turrel (1686-1758, Sosa 16) et Jeanne Bonnand. ....</b>	<b>79</b>
1- Mariage et enfants. ....	79
2- Claude Turrel, vigneron, leveur de tailles à gages, fermier général du prieur de Foudras. ....	81
3- Testaments de Claude Turrel et Jeanne Bonnand. ....	88
4- Famille de Jeanne Bonnand. ....	91
a- Pierre Bonnand (Sosa 34) et Marguerite Marguand, parents de Jeanne. ....	91
b- Jeanne Bonnand, ses frères et sœurs. ....	91
<b>B- Michel Turrel (Vers 1652-1733, Sosa 32) et Benoîte Pocquillon Carret, parents de Claude Turrel. ....</b>	<b>92</b>
1- Mariages et enfants. ....	92
2- Patrimoine et inventaire. ....	94
3- Pierre Pocquillon Carret (Sosa 66) et Jeanne Gadot, les parents de Benoîte Pocquillon. ....	96
a- Mariage et enfants. ....	96
b- Testament de Jeanne Gadot. ....	96
<b>C- Augustin Turrel (Vers 1612-1671, Sosa 64) et Geneviève Melay, les parents de Michel Turrel. ....</b>	<b>97</b>
1- Leur mariage. ....	97
2- Leurs enfants. ....	98
<b>CONCLUSION. ....</b>	<b>100</b>
<b>TABLE DES ANNEXES. ....</b>	<b>104</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE. ....</b>	<b>115</b>



## TABLE DES ANNEXES

ANNEXE N° 1 <sup>1</sup> : Plan cadastral de Frontenas de 1827. ....	105
ANNEXE N° 2 <sup>2</sup> : Extraits des mémoires du Comte de Précy. ....	106
ANNEXE N° 3 <sup>3</sup> : Extrait du recensement de 1851 sur Frontenas. ....	110
ANNEXE N° 4 <sup>4</sup> : Illustration représentant un cabaretier. ....	111
ANNEXE N° 5 : Tableau des signatures des TURREL. ....	112
ANNEXE N° 6 : Récapitulatif des âges de décès, métiers, lieux de vie du plus ancien TURREL au plus récent. ....	113
ANNEXE N° 7 : Image de couverture <sup>5</sup> en hommage à mes parents. Sont réunis Turrel Dessaintjean. ....	114

---

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Cadastre, 3 P 668 - Frontenas - Tableau d'assemblage, 1827.

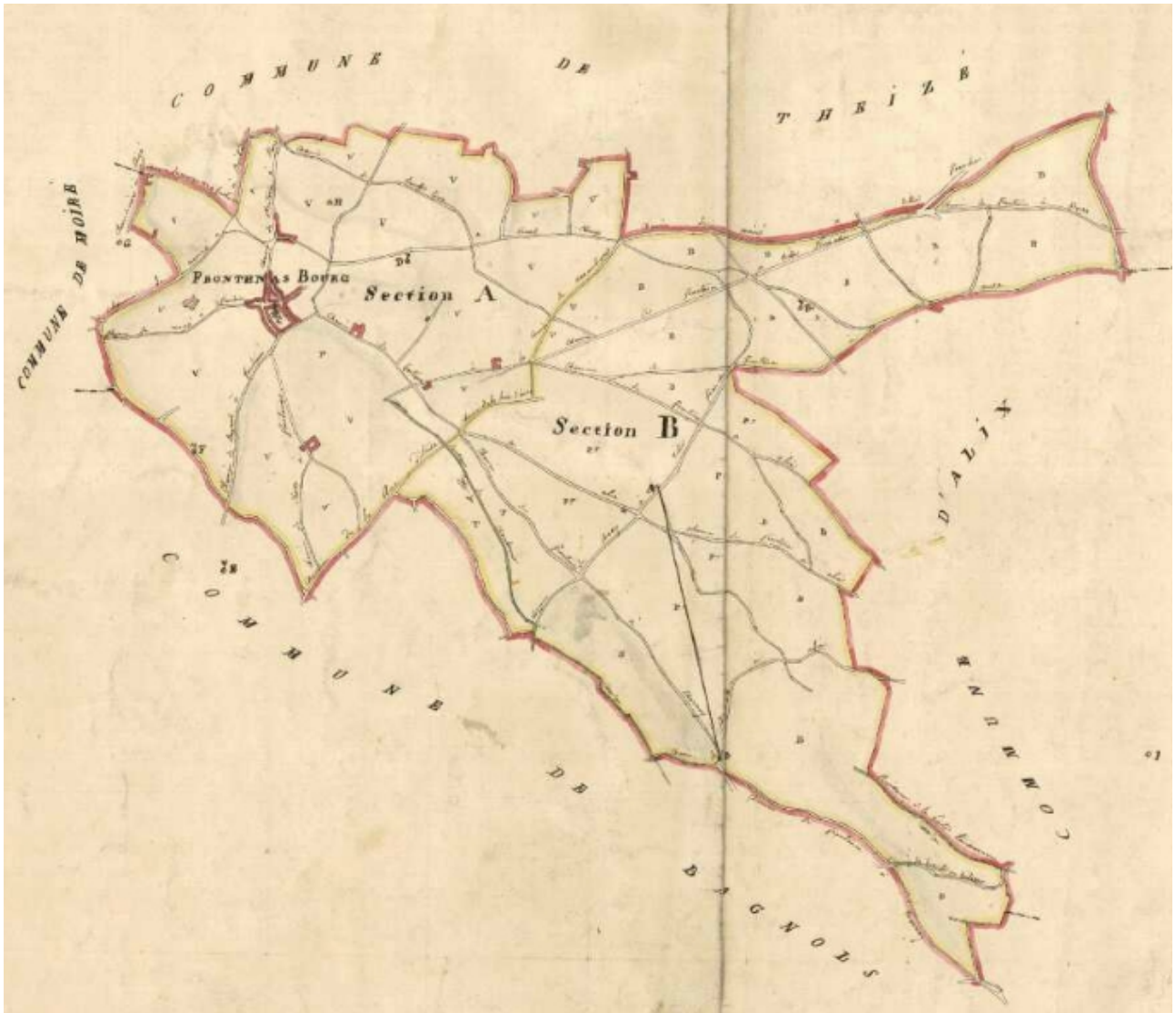
<sup>2</sup> Extraits du livre Le Général Comte de Précy. Sa vie militaire (...), Perrin du lac R., Lyon, 1908.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, Recensement, 6 M 91 – Récapitulatif, 1851, extrait.

<sup>4</sup> Le cabaretier, Estampe, Musée Carnavalet, Paris.

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Délibérations communales, EDEPOT90/5 – FRONTENAS, acte du 27 mai 1886, image 150.

## ANNEXE N° 1 : Plan cadastral de Frontenas de 1827.



Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

« Je m'avançais vers le village de Morancey, où le tocsin sonnait avec force, et j'en étais encore à un quart de lieue, lorsque j'y rencontrai un honnête fermier qui consentit à s'y rendre, accompagné de deux des miens ; il rassura les habitants et le tocsin cessa. Je le suivis de près, et je profitai de ce calme. J'obtins du pain, du vin qui fut généreusement payé ; et après une heure de repos, je me mis en marche pour le village d'Allix, où j'arrivai à neuf heures du soir.

« Nous étions tous harassés de fatigue et tombant de sommeil, j'hésitais si je passerais la nuit dans ce village ; il offrait des ressources pour notre triste position, mais la crainte d'être surpris et la difficulté de tenir sur leurs gardes des hommes fatigués me décidèrent. Une marche rapide pouvait seule nous sauver. L'ennemi que je jugeais bien avoir poursuivi mon avant-garde et s'être ainsi éloigné de nous pouvait à chaque instant revenir sur nos pas, et il m'aurait été impossible de gagner les montagnes. Je continuai donc ma marche et j'arrivai à onze heures du soir dans les bois d'Allix.

« Il n'était plus possible de marcher sans avoir pris quelques heures de repos, et je dus malgré toutes mes craintes y faire halte.

« L'histoire offre peu d'exemples d'une journée aussi terrible : une ville superbe, la seconde de la France, une des premières du monde par son commerce et ses richesses, livrée à la merci d'un ennemi féroce et impitoyable, irrité par sa défense inouïe et allant réaliser toutes les horreurs dont il l'avait menacée ; le faible reste de ses fidèles défenseurs, cherchant son salut dans sa valeur, coupé, dispersé, arrêté et destiné à l'échafaud ; le peu que j'avais pu conserver auprès de moi, errant et incertain de pouvoir se sauver. Telle était notre position dans les bois d'Allix, le 9 octobre à minuit. Je n'essayerai pas de décrire ce que je souffrais personnellement ; mon état ne se rend pas.

« Après deux heures de repos, je me mis en marche, en me dirigeant sur la petite ville du Bois-d'Oingt. Je devais nécessairement y passer.

« En débouchant des bois d'Allix, je rencontrai à la croisée d'un chemin un poste de quatre paysans. Je les interrogeai ; ils me dirent qu'il y avait dans la ville un bataillon d'infanterie de ligne et du canon. M'étant aperçu que ce rapport intimidait, je leur demandai s'ils pouvaient me faire éviter la ville en la tournant. Ils me le promirent, mais ces scélérats me firent marcher pendant deux heures et

me conduisirent dans un bois sans chemins, m'alléguant pour excuse qu'ils s'étaient égarés et ne connaissaient pas bien le pays; cependant, j'étais obligé de m'en servir et je les fis garder à vue.

« Une demi-heure avant le jour, j'envoyai deux personnes intelligentes, avec des guides, pour reconnaître des chemins et notre position. Leur rapport ne fut pas satisfaisant. Nous étions entre les villages de Thizy et de Bagnolles et à une demi-lieue seulement de la ville du Bois-d'Oingt.

« Dès la pointe du jour, le tocsin se fit entendre dans toutes les paroisses, et je pus juger par le mouvement et le bruit que j'entendais autour de moi qu'il allait se former de grands rassemblements.

« Plusieurs officiers me demandèrent la permission d'aller au village de Bagnolles, où, d'après les promesses des guides, ils se flattaient d'être bien reçus. Ma position était trop périlleuse pour vouloir la faire partager forcément à qui que ce fût, et je la leur accordai volontiers. Je les vis revenir une demi-heure après très satisfaits. La municipalité leur avait offert des passes, en leur apprenant qu'il y avait dans tous les villages ordre de sonner le tocsin et de nous courir sus. Sur ce rapport, MM. de la Chapelle et Chambérout désirèrent aller aussi au village. Je le leur permis avec plaisir, étant bien aise d'avoir d'eux un nouveau rapport, avant de me hasarder à sortir du bois; mais, ne les voyant pas revenir au bout d'un certain temps, je pris la résolution d'en sortir. Il pouvait être environ six heures.

« Dès que ma troupe eut débouché, le tocsin redoubla de tous côtés, et je rencontrai aussitôt un grand attroupement de paysans. Ils criaient, pour ne pas dire ils hurlaient, de mettre bas les armes, de se rendre. Il me fut facile de les contenir et de me faire conduire à Bagnolles malgré leurs efforts pour me faire rétrograder. Du bois au village, il pouvait y avoir un fort quart de lieue. Pendant tout ce trajet, je fus accompagné par ces paysans. Leur nombre augmentait à chaque moment; il arrivait même des chefs de légion et des officiers en uniforme.

« En entrant dans le village, je demandai mes officiers, MM. de la Chapelle et Chambérout parurent; ils me dirent qu'ils demeuraient volontairement, disant qu'ils avaient affaire avec de bons et honnêtes habitants. Je les assurai que je ne m'y opposais pas; mais que pour

moi, je me battrais jusqu'au dernier moment avec ceux qui voudraient me suivre.

« J'appris que, dans la nuit, deux Lyonnais avaient été arrêtés et mis en prison : je les réclamai. L'on faisait attendre ; je menaçai, ils arrivèrent. L'un était M. Smith, lieutenant-colonel, bon officier d'artillerie, qui avait été chargé de la fonderie, lorsque la crainte l'avait fait abandonner à l'entrepreneur ; l'autre était un aide de camp de M. Burtin.

« Je restai dans Bagnolles une heure au plus et je fis donner à mes braves camarades du pain et du vin. Pendant ce temps, l'attroupement se fortifiait autour de nous. On me donnait avis de partir ; que nous allions être attaqués. Je demandai un guide et pris le chemin d'Amplepuis.

« Je ne puis me refuser au plaisir de rappeler la confiance et l'attachement que les Lyonnais m'ont constamment témoignés ; et sans parler de leur constance héroïque à supporter, sans se plaindre, tous les dangers et les travaux, avec quelle indignation et quelle unanimité n'avaient-ils pas rejeté plusieurs fois les offres que Dubois-Crancé leur faisait d'une capitulation aux conditions de lui livrer ma tête et celle des principaux chefs ? J'éprouvais plus que jamais dans le bois de Bagnolles le bonheur d'être aimé d'eux, et c'est à ce sentiment que je dois, sans aucun doute, mon existence. Tous m'engagèrent à changer de nom ; ils me donnèrent celui de capitaine Antoine, et il fut convenu qu'on dirait que j'avais été tué.

« Je n'avais pas fait un quart de lieue après Bagnolles que je vis un grand rassemblement de gardes nationales, de paysans, de femmes et d'enfants, qui déboucha en jetant des cris affreux. Les gardes nationales coururent aussitôt à la rivière de Chessy pour m'y couper le chemin d'Amplepuis, et se cachèrent derrière des haies et des arbres pour faire feu sans courir de risques.

« Je marchai serré autant qu'il me fut possible, n'osant séparer ma troupe, dans la crainte que de faibles détachements ne fussent enveloppés ; d'ailleurs ils auraient tirailé, retardé ma marche, et nous ne pouvions nous sauver qu'en gagnant du chemin. Le tocsin sonnait de tous côtés, je ne voyais partout que de nombreux rassemblements et je crus devoir quitter le chemin d'Amplepuis. Je dirigeai aussitôt ma

marche sur les bois de Saint-Romain en évitant les chemins et les villages. J'espérais pouvoir gagner de là les montagnes de l'Auvergne et du Velay.

« Cependant nous étions vivement pressés, et des tirailleurs commençaient à nous tuer des hommes. Le feu se dirigeait plutôt sur M. Restier et sur moi : nous étions très bien montés et plus en évidence ; aussi l'essuyâmes-nous jusqu'au bois de Saint-Romain. M. Restier ne fut pas touché. Je reçus deux balles, l'une dans mon chapeau, l'autre dans mes habits. Je marchai souvent sur deux colonnes, et quelquefois en bataille pour arrêter l'ennemi, allant à vol d'oiseau autant que le terrain le pouvait permettre.

« Forcé de passer près du village de Saint-Vérand, le tocsin redoubla à mon approche. Un rassemblement fit feu sur mes deux colonnes, qui me demandèrent aussitôt à marcher sur le village. Je m'y opposai. J'aurais sûrement réussi à dissiper ce rassemblement, mais cela ne pouvait nous sauver. Je craignais que le moindre retard ne donnât aux troupes parties de Lyon le temps de nous investir et je continuai ma marche en cherchant à traverser la grande route de Lyon à Roanne et à éviter Tarare. Nous étions toujours harcelés ; je perdais des hommes et quelques-uns restaient aussi dans les bois que je côtoyais, espérant s'y cacher et se sauver.

« Le tocsin nous suivait partout, les rassemblements s'augmentaient à chaque instant. Nous étions fusillés ; on criait sur nous avec une animosité, un acharnement tels qu'on aurait pu croire que l'on chassait des bêtes féroces : et certes, nous étions bien loin de vérifier l'idée qu'on avait de nous, car je puis jurer sur mon honneur que depuis Lyon jusqu'au bois de Saint-Romain, et quoique exténués de fatigue et de faim, pas un de mes camarades, non pas un, ne s'est permis de prendre un raisin, un seul fruit. Il est tombé plusieurs paysans entre nos mains ; j'en ai même arrêté un qui me lançait un coup de fourche, aucun n'a été maltraité ni blessé ; mais ces malheureux étaient si fortement prévenus qu'aucune conduite ne pouvait les faire revenir. Si je l'avais voulu, j'aurais fait bien du mal. Je me félicite de ma conduite, et les hommes de bien me jugeront un jour. Les scélérats qui ont tant calomnié les estimables Lyonnais n'ont pu les rendre leurs imitateurs.


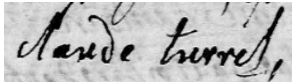
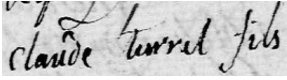
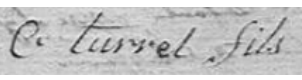
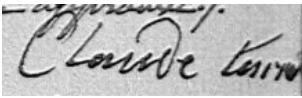
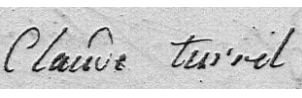
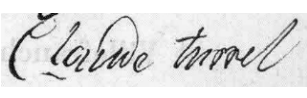

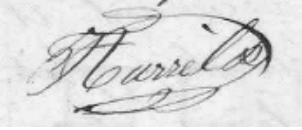
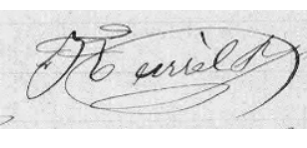
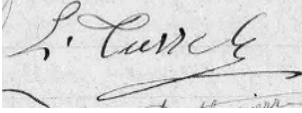
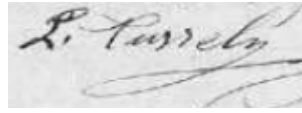


## ANNEXE N° 4 : Illustration représentant un cabaretier.





**ANNEXE N° 5 : Tableau des signatures des TURREL.**

	SON MARIAGE	NAISSANCE D'UN ENFANT	MARIAGE D'UN ENFANT
CLAUDE TURREL SOSA 8 (1726-1798)	<sup>1</sup> 	X	<sup>2</sup> 
CLAUDE TURREL SOSA 4 (1750-1811)	<sup>3</sup> 	<sup>4</sup> 	X
CLAUDE TURREL SOSA 2 (1784-1859)	<sup>5</sup> 	<sup>6</sup> 	<sup>7</sup> 
JEAN ANTOINE TURREL SOSA 1 (1815-1884)	<sup>8</sup> 	<sup>9</sup> 	<sup>10</sup> 
LOUIS TURREL (1844-1895)	<sup>11</sup> 	<sup>12</sup> 	X

<sup>1</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1372 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1745.

<sup>2</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

<sup>3</sup> A.D. du Rhône, Theizé, 246 GG 4 – Baptême-Mariage-Sépulture, 1782.

<sup>4</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Naissance 1793-1794 .

<sup>5</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 – Mariage 1813.

<sup>6</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1373 - Naissance 1815, acte n° 5.

<sup>7</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Mariage 1843, acte n° 1.

<sup>8</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Mariage 1843, acte n° 1.

<sup>9</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Naissance-Publication de mariage-Mariage-Décès, 1844, acte n° 3.

<sup>10</sup> A.D. du Rhône, Frontenas, 4 E 1374 - Mariage 1843, acte n° 1.

<sup>11</sup> A.D. du Rhône, Châtillon d'Azergues, 4 E 6328 - Mariage 1878, acte n° 9.

<sup>12</sup> A.D. du Rhône, Châtillon d'Azergues, 4 E 6328 – Décès, 1879, acte n° 15.

Les Turrel, une famille de vignerons au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

**ANNEXE N° 6 : Récapitulatif des âges de décès, métiers, lieux de vie du plus ancien TURREL au plus récent.**

	AGE DE DECES	METIERS	LIEUX DE VIE
AUGUSTIN TURREL SOSA 64	59 ANS	CORDONNIER TEXIER	BAGNOLS
MICHEL TURREL SOSA 32	81 ANS	VIGNERON GRANGIER	BAGNOLS FRONTEAS
CLAUDE TURREL SOSA 16	72 ANS	VIGNERON GRANGIER FERMIER GENERAL LEVEUR DE TAILLES	BAGNOLS FRONTENAS
CLAUDE TURREL SOSA 8	72 ANS	VIGNERON CABARETIER	FRONTENAS
CLAUDE TURREL SOSA 4	61 ANS	VIGNERON	FRONTENAS
CLAUDE TURREL SOSA 2	75 ANS	AGRICULTEUR	FRONTENAS
JEAN ANTOINE TURREL SOSA 1	69 ANS	CULTIVATEUR	FRONTENAS CHÂTILLON
LOUIS TURREL	51 ANS	CULTIVATEUR RESTAURATEUR MAÎTRE D'HÔTEL	FRONTENAS CHÂTILLON L'ARBRESLE

## ANNEXE N° 7 : Image de couverture en hommage à mes parents.

Ce jour d'hui 27 Mai mil huit cent quatre vingt six, le conseil municipal de la Commune de Frontenay, réuni en session légale sous la présidence de M<sup>r</sup> Acarie Faucois maire étaient présents M. Dessaintjean, Pin, Turrel, Sabas, Peillon, Allenaud  
absents. M. Debilly et Ferrière

Monsieur le Président donne lecture des conventions passées, le dix sept Mai 1886 entre M. le Maire de Chesny, Châtillon et Frontenay, et la D<sup>lle</sup> Mariette Pin, pour la conversion en une somme de 180 francs, de divers droits d'usages légués à celle-ci par M<sup>r</sup> Paquet et lui propose de les approuver.

Après avoir mûrement délibéré le Conseil donne son approbation à ces conventions  
fait et délibéré à Frontenay les jours, mois et au susdits et ont signé les membres présents.

Dessaintjean Peillon et Turrel  
Pin. Sabas

## BIBLIOGRAPHIE

### INSTRUMENTS DE TRAVAIL

BORDAS Encyclopédies, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1994.

DIDEROT et D'ALEMBERT, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, 1751-1765.

GAFFIOT F., *Dictionnaire Latin Français*, Paris, 1934.

GODEFROY F., *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1881–1902.

LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1866.

LITTRÉ E., *Dictionnaire de la langue française*, Paris, 1873-1874.

ROLLAND et CLOUZET, *Dictionnaire illustré des communes du département du Rhône*, Lyon, 1901-1902.

### OUVRAGES GENERAUX

ALLÉON-DULAC J-L., *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, Tome 1*, Lyon, 1765.

ANDRÉANI A., *Loi du 15 juillet 1889. Traité pratique du recrutement et de l'administration de l'armée française*, Nice, 1889.

BALLANCHE, *Almanach historique et politique de la ville de Lyon et du département du Rhône*, Lyon, 1808.

BALLEYDIER A., *Histoire politique et militaire du peuple de Lyon pendant la Révolution française, 1789-1795, Volume 3*, Paris, 1816.

BEDON R., DUPRÉ N., *Amoenitas urbium*, Limoges, 2002.

BOSC et TESSIER, *Annales de l'agriculture française*, Paris, 1822.

BUDKER A., *Carte des vignobles des Côtes Beaujolaise, Mâconnaise et Chalonnaise, nouvelle édition*, Mâcon, 1901.

CHERUEL A., *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la régence, Tome 7, 1708-1709*, Paris, 1856.

DE LA CHENAYE-DESBOIS, *Dictionnaire de la noblesse, Tome 6*, Paris, 1773.

DELAROCHE A., *Almanach astronomique et historique de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolois*, Lyon, 1755.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

DELAROCHE A., *Almanach de la ville de Lyon et des provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, Lyon, 1760.

DELAROCHE A., *Almanach de la ville de Lyon*, Lyon, 1768.

DIDOT F., *Revue chronologique de l'histoire de France, 1787-1818*, Paris, 1823.

DUMAINE J., *Code-manuel du recrutement de l'armée : loi du 27 juillet 1872... appel des classes, engagements et rengagements, volontariat, textes officiels annotés... (3e édition complètement au courant de la nouvelle législation)*, Paris, 1873.

FELLER F-X., *Biographie universelle, ou Dictionnaire historique des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, Tome 10*, Paris, 1834.

FIRMIN-DIDOT, *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France pendant le 18<sup>ème</sup> et le 19<sup>ème</sup> siècle, Tome 15, Mémoires de Mme de Genlis*, Paris, 1857.

FOLLAIN A. et LARGUIER G., *Collecter la taille en Lyonnais et Beaujolais au XVII<sup>e</sup> siècle, L'impôt des campagnes. Fragile fondement de l'État dit moderne (XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2005.

FOURNET J. et BENOÎT M., *Grêles du département du Rhône : dégats, périodicité, directions des orages à grêles*, Lyon, 1869.

GARNIER J., *Bourgeoisie et propriété immobilière en Forez aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Etienne, 1982.

GUILLARD S., *Victor Pulliat, prophète en son pays*, Gleizé, 2012.

LAMBERT D'HERBIGNY H-F., *Mémoires sur le gouvernement de Lyon de l'intendant, 1698*, sur [wikimedia](#).

LOUIS XIV, *Edit du roy, donné à Versailles au mois de mars 1693. portant que tous actes qui seront receus & passez par les notaires royaux, apostoliques, ceux des seigneurs tant reguliers que seculiers, & par les greffiers des arbitrages dans toutes l'étenduë du royaume, païs, terres, & seigneuries de l'obeissance de sa majesté, seront registrés dans le bureau le plus proche du lieu où l'acte aura esté passé, suivant & à la forme prescrite par le present edit. Publié en audience publique le 24. avril 1693.*

LOUIS XIV, *Edit... portant création des offices de greffiers des insinuations laïques. Avec le tarif des droits qui leur sont attribuez [arrêté en Conseil des Finances du 22 décembre 1703]... Registré en Parlement le 8 février 1704*, Paris, 1704.

LOUIS XIV, *Déclaration... pour la levée du dixième du revenu des biens du Royaume... Registrée en Parlement, en vacations, le 25 octobre 1710*, Paris, 1710.

PERRIN DU LAC R., *Le Général Comte de Précý. Sa vie militaire. Son commandement au siège de Lyon, son émigration*, Lyon, 1908, sur [Archive.org](#).

PINSSEAU P., *Le canal Henri IV ou canal de Briare (1604-1943)*, Paris, 1943.

PROMPSAULT Abbé J. H. R., *Dictionnaire raisonné de droit et de jurisprudence en matière civile ecclésiastique*, Paris, 1849.

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

VIRÈS P., *En Beaujolais : Villefranche-Tarare, Villefranche-Monsols, Lozanne-Paray-le-Monial / Berlot-Francdouaire...*, Lyon, 1904.

## ARTICLES

BIRABEN J.-N., *Le médecin et l'enfant au XVIII<sup>e</sup> siècle. Aperçu sur la pédiatrie au XVIII<sup>e</sup> siècle. Annales de Démographie Historique*, 1973, p. 218.

GUERRIER P., STANKO N. et J., *Bagnols en Beaujolais, au cœur du pays des pierres dorées.*

GUERY A., *État, classification sociale et compromis sous Louis XIV : la capitation de 1695*, 1986.

GUTIERREZ H., HOUDAILLE J., *Les accouchements multiples dans la France ancienne. In: Population*, 38<sup>e</sup> année, n° 3, 1983, p. 479 à 490.

LE ROY LADURIE E., JAVELLE J.-P., ROUSSEAU D., *Sur l'histoire du climat en France : le XVIII<sup>e</sup> siècle, La Météorologie n° 91*, novembre 2015, p. 19 à 22.

## SITES INTERNET

[Http://www.amis-arbresle.com/](http://www.amis-arbresle.com/)

[Https://www.annuaire-mairie.fr/mairie-frontenas.html](https://www.annuaire-mairie.fr/mairie-frontenas.html)

[Http://www.bagnolsarchives.com/](http://www.bagnolsarchives.com/)

[Https://betedulyonnais.xooit.fr/index.php](https://betedulyonnais.xooit.fr/index.php)

[Https://blog.millesima.fr/2014/07/08/noblesse-caractere-du-beaujolais/](https://blog.millesima.fr/2014/07/08/noblesse-caractere-du-beaujolais/) (Marie Lallemand, 2014)

[Https://www.frontenas.com/](https://www.frontenas.com/)

[Https://www.histoire-genealogie.com/Les-anciennes-mesures-en-Lyonnais](https://www.histoire-genealogie.com/Les-anciennes-mesures-en-Lyonnais)

[Https://www.insee.fr/fr/accueil](https://www.insee.fr/fr/accueil)

[Https://johannaost.com/1247-la-bete-du-gevaudan-a4-print](https://johannaost.com/1247-la-bete-du-gevaudan-a4-print)

[Https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais](https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais)

[Https://www.larousse.fr/encyclopedie/](https://www.larousse.fr/encyclopedie/)

[Https://www.legifrance.gouv.fr/](https://www.legifrance.gouv.fr/)

[Https://leschanoinessesdalix.jimdofree.com/](https://leschanoinessesdalix.jimdofree.com/)

[Https://liturgie.catholique.fr/](https://liturgie.catholique.fr/)

[Http://muscadins.free.fr/](http://muscadins.free.fr/)

[Http://www.museemilitairelyon.com](http://www.museemilitairelyon.com)

Les Turrel, une famille de vigneron au cœur du Beaujolais du XVII<sup>ème</sup> siècle au XIX<sup>ème</sup> siècle.

[Http://patrimoine-pierres-dorees.e-monsite.com/medias/files/bagnols-en-beaujolais-ilovepdf-compressed.pdf](http://patrimoine-pierres-dorees.e-monsite.com/medias/files/bagnols-en-beaujolais-ilovepdf-compressed.pdf)

[Https://www.rhonetourisme.com/](https://www.rhonetourisme.com/)

[Http://www.romaneche-thorins.fr/fr/evenement/62647/fete-raclet](http://www.romaneche-thorins.fr/fr/evenement/62647/fete-raclet)

[Http://smlh-rhone.com/doc/c7\\_8\\_lyon\\_ville\\_hopital.pdf](http://smlh-rhone.com/doc/c7_8_lyon_ville_hopital.pdf)

[Http://stephane.guillard.over-blog.com/2013/11/1-histoire-du-beaujolais-nouveau.html](http://stephane.guillard.over-blog.com/2013/11/1-histoire-du-beaujolais-nouveau.html)

[Http://www.stjustdavray.fr/V2/](http://www.stjustdavray.fr/V2/)

[Http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition\\_epoque\\_moderne/edition\\_des\\_textes](http://theleme.enc.sorbonne.fr/cours/edition_epoque_moderne/edition_des_textes)

[Http://www.unicaen.fr/homme\\_et\\_loup](http://www.unicaen.fr/homme_et_loup)

« Je, soussignée Marie-Sophie Turrel certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »







